



HISTOIRE NATURELLE
DES
LÉPIDOPTÈRES
OU
PAPILLONS
DE FRANCE.

TOME CINQUIÈME.

535
F8616
v. 5
Brit.

HISTOIRE NATURELLE
DES
LÉPIDOPTÈRES

OU
PAPILLONS
DE FRANCE;
PAR M. J.-B. GODART,

ANCIEN PROVISEUR, ET L'UN DES RÉDACTEURS DE L'ARTICLE *Papillon*
DANS L'ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE.

OUVRAGE BASÉ SUR LA MÉTHODE DE M. LATREILLE;
AVEC LES FIGURES DE CHAQUE ESPÈCE, Dessinées d'après Nature
par M. DELARUE 1817. OUVRE D'HISTOIRE NATURELLE.

TOME CINQUIÈME.

NOCTURNES.

Tome second.

PARIS,
MÉQUIGNON-MARVIS, PÈRE ET FILS,
LIBRAIRES-ÉDITEURS, 13, RUE DU JARDINER

REIMPRESSION — 1837.



TABLE ALPHABÉTIQUE

SUPPLÉMENTAIRE

DES AUTEURS CITÉS DANS CETTE PARTIE DE L'HISTOIRE NATURELLE
DES PAPILLONS DE FRANCE.

PAL. S. P. Pallas, *specilegia zoologica*. Berolini, apud
Gottl. Aug. Lange, 1774.

PETAG. Petagna (Vincentii), *specimen insectorum
ulterioris Calabriae*. Francofurti et Moguntiae, apud
Varrentrapp et Wenner, 1787.

PETAG. Petagna (Vincentii), *institutiones entomo-
logicae*. Tom. I. Neapoli, typis Cajetani Raymundi,
1792 (1).

POD. Poda (Nicolaus), *insecta musei graecensis, etc.
Graecii*, 1761.

VIEW. Vieweg, *tabellarisches Verzeichniss der in der
Churmark-Brandenburg einheimischen Schmetter-
linge*, I und II Heft. Berlin, 1789, 1790.

(1) Lorsque je cite tout simplement Petagna, il s'agit
toujours de ses *Institutions entomologiques*; mais lorsque
j'ajoute S. I. C., il est question du *Specimen* des insectes
de la Calabre.

HISTOIRE NATURELLE
DES
LÉPIDOPTÈRES
OU
PAPILLONS NOCTURNES
DE FRANCE.

(Voyez les *Généralités*, tome 1, page 7, des *Nocturnes*.)

TRIBU III.

TINÉITES. *Tineites*.

UN crin constant à l'origine du bord antérieur des secondes ailes. Antennes ordinairement non pectinées. Une trompe en spirale. Palpes cylindracés (courts dans les uns, très-longs et en forme de cornes recourbées dans les autres). Ailes couchées horizontalement sur le corps ou roulées autour de lui.

Chenilles à seize pattes (en ayant rarement deux de moins), vivant en société sous une tente soyeuse; ou bien solitaires, et les unes rongant le parenchyme des feuilles et s'y tenant à couvert, les autres se fabriquant des tuyaux portatifs qui leur servent de domicile.

I. *Antennes et yeux écartés.*1. *Une langue distincte et allongée.*

A. *Ailes couchées horizontalement sur le corps, ou se mouvant autour de lui et lui donnant une forme très-allongée, linéaire ou cylindrique. Palpes n'étant pas plus longs que la tête.*

Genre LITHOSIE. *Lithosia.*

Dernier article des palpes cylindrique, sensiblement plus court que le deuxième. Ailes couchées horizontalement ; dos très-aplati.

Genre YPONOMEUTE. *Yponomeuta.*

Dernier article des palpes obconique, et aussi long que le deuxième. Ailes roulées autour du corps, en forme de demi-cylindre.

B. *Ailes en toit. Palpes beaucoup plus longs que la tête, en formes de cornes et courbées.*

Genre ŒCOPHORE. *Œcophora.*

2. *Langue nulle ou à peine distincte. (Un toupet remarquable d'écaillés ou de poils sur le front.)*

Genre EUPLOCAME. *Euplocamus.*

Antennes très-pectinées.

Genre TEIGNE. *Tinea.*

Antennes simples, ou au plus ciliées.

II. *Antennes (très-longues) et yeux presque contigus.*

Genre ADÈLE. *Adela.*

I. *Antennes et yeux écartés.*1. *Une langue distincte et allongée.*

GENRE LITHOSIE.

DES BOMBYX, DES NOCTUELLES ET DES TEIGNES.
(*Linn. Fab.*)

DES PHALÈNES. (*Geoff. et Eugram.*)

DES TORDEUSES. (*Cram.*)

DES BOMBYX. (*Hübner.*)

DES BOMBYX ET DES NOCTUELLES. (*Esp. De Vill. Petag.*)

PARTIE DU GENRE LITHOSIA. (*Fab. suppl.*)

PARTIE DES GENRES EYPREPIA ET LITHOSIA. (*Ochsen.*)

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

DERNIER article des palpes cylindrique, sensiblement plus court que le deuxième. Ailes cou-

chées horizontalement sur le corps. Cellule discoïdale des inférieures fermée comme dans les genres précédents, c'est-à-dire par une nervure en chevron plus ou moins prononcé et tournant sa convexité du côté du corps.

OBSERVATION.

Le mot *lithosie* paraît être formé de λίθος, pierre, et de ζῆω, vivre; en effet, les chenilles de plusieurs espèces de ce genre vivent sur le *lichen* des murs et sur *celui des pierres*.



CXXX. LITHOSIE MÉSOMELLA (1).

TINEA MESOMELLA. (*Linn.*)

TINEA MESOMELLA. (*FAB. ent. syst.*)

LITHOSIA EBORINA. (*FAB. suppl. ent.*)

LITHOSIA EBORINA. (*Ochsen.*)

BOMBYX EBORINA. (*Habn.*)

NOCTUA EBOREA. (*Esp.*)

L'ÉBORINE. (*Ingram*)

LA PHALÈNE JAUNE A QUATRE POINTS. (*Geoff.*)

Envergure, 13 à 14 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un jaune-pâle, avec les bords plus foncés, et deux petits

(1) Diminutif de *mesomelas*. Par ce mot, Linné semble avoir voulu, mais par antiphrase, faire allusion à la veine médiaire qui coupe longitudinalement le dessus des ailes inférieures. En effet, Plin. appelle *mesomelas* toute pierre précieuse dont le milieu est traversé par une veine noire. *Mesomelas gemma*), *nigrâ vendâ* (*quemlibet*) *colorem secante per medium*. PLIN., l. b. 37, cap. 10

points noirs, dont l'un sur le milieu de la côte, l'autre près du milieu du bord interne.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-noirâtre, avec une veine longitudinale et le bord postérieur d'un jaune-pâle. La veine est médiaire, et elle s'affaiblit à mesure qu'elle approche de la base de l'aile.

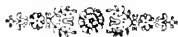
Le dessous des ailes supérieures est noirâtre, avec les bords d'un jaune-fauve.

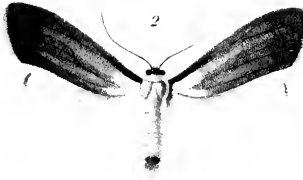
Le dessous des ailes inférieures est entièrement d'un jaune-pâle et sans aucune tache.

Le corps est de la couleur des secondes ailes, avec le devant du corselet et l'anus d'un jaune-fauve. Les antennes sont jaunâtres, simples chez la femelle, ciliées chez le mâle,

Geoffroy parle de la chenille, mais il la décrit d'une manière si vague, qu'il est impossible de la reconnaître.

Cette lithosie se trouve principalement dans les bois, en juin et en juillet.





T. Dumeril Pinx.

Larvin Sculp.

1 Mésomella, mâle. 2 Quadrille (*Quadrata*), mâle. 3-4 Idem, femelle.
 5 Applatic (*Camplana*), mâle.

CXXXI. LITHOSIE QUADRILLE.

LITHOSIA QUADRA. (*Ochsen.*)



NOCTUA QUADRA.

Linn. Fab. Esp. De Vill. Petagna.



NOCTUA DEPLANA.

(*Linn. mant. Fab. Esp. De Vill. Petagna.*)



LITHOSIA QUADRA. (*FAB. suppl. ent.*)



LA JAUNE A QUATRE POINTS. (*Ingram.*)



Envergure . 18 à 20 lignes.

LINNÉ a donné à cette espèce le nom de *Quadra*, parce que la femelle a quatre points, ou deux à chaque aile supérieure.

Le mâle a le dessus des premières ailes d'un gris-cendré, avec l'extrémité luisante et plus foncée, et la base chargée de deux taches longi-

indinales, dont la supérieure linéaire et d'un bleu d'ardoise mouillée, l'inférieure bifide et d'un jaune-fauve. Le dessus de ses secondes ailes est d'un jaune-pâle, avec le bord antérieur du même gris que l'extrémité des premières ailes.

La femelle a le dessus des premières ailes d'un jaune-fauve et luisant, avec deux points ardoisés, dont l'un occupant le milieu de la côte, l'autre placé en face du précédent, vers le milieu du bord interne. Le dessus de ses secondes ailes est entièrement d'un jaune-pâle.

Le dessous des deux sexes ressemble au dessus, mais les points des ailes supérieures de la femelle sont moins prononcés.

Le corps est d'un jaune-fauve, avec les pattes et les antennes d'un bleu-ardoisé-luisant. Chez le mâle, les antennes sont ciliées, et l'anus est d'une couleur noirâtre qui s'étend sur le ventre et s'y mélange avec des atomes bleuâtres.

La chenille est noire, rayée longitudinalement de jaune-soufre-pâle, et chargée sur chaque segment du dos, à partir du second jusqu'au dixième inclusivement, de quatre tubercules ferrugineux dont les deux antérieurs plus petits. Il y a en outre sur tous les segments deux tubercules latéraux noirâtres. De ces tubercules s'élèvent en aigrettes des poils grisâtres peu touffus. La tête et les pattes sont d'un noir luisant, et le ventre

est d'un gris-livide. Le milieu du dos offre un espace noir qui interrompt les lignes jaunes. Cette chenille, qu'on trouve abondamment dans certaines années, vit sur le *bouleau*, le *châtaignier*, le *chêne*, etc. Elle se métamorphose vers la mi-juin, et elle ne reste guère que douze ou quinze jours sous l'état de nymphe. Elle ne file qu'un réseau grisâtre.

La chrysalide est cylindrico-conique, et d'un brun-marron.



CXXXII. LITHOSIE APLATIE.

LITHOSIA COMPLANA. (*Oschsen.*)

NOCTUA COMPLANA.

(*Linn. Esp. De Vill. Petagna*).

NOCTUA COMPLANA. (*FAB. ent. syst.*)

.....

LITHOSIA COMPLANA. (*FAB. suppl. ent.*)

BOMBYX PLOMBEOLA. (*Hubn.*)

LE MANTEAU A TÊTE JAUNE.

(*Geoff. et Ingram.*)

Envergure, 13 à 14 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un gris-satiné-luisant, avec tout le bord antérieur d'un jaune-fauve.

Le dessus des secondes ailes est d'un jaune-pâle, avec une teinte grisâtre vers le milieu de la côte.

Le dessous des quatre ailes ressemble au dessus, mais le bord postérieur des supérieures est jaune comme la côte.

Le corps est gris, avec la tête, les pattes et l'anus d'un jaune-fauve. Les antennes sont grisâtres, ciliées chez le mâle, simples chez la femelle.

Il est des individus qui, quoique très-frais, ont la côte des ailes supérieures blanchâtre au lieu de l'avoir jaune.

La chenille est d'un noir-brun, avec des aigrettes de poils grisâtres très-courts, et quatre bandes longitudinales de taches orangées. Les deux bandes intermédiaires, qu'on voit assez souvent disparaître dans l'âge adulte, les deux bandes intermédiaires, dis-je, sont séparées l'une de l'autre par une série de points blanchâtres, et le milieu du dos est longé par une ligne très-noire. La tête est d'un noir-luisant. Le ventre est grisâtre, avec les pattes écailleuses verdâtres, les pattes membrancuses rosées. Cette chenille vit sur le *chêne*, le *prunellier*, l'*épine*, le *chèvrefeuille*, etc. Elle aime aussi le *genêt à balais*. Il y a des années où elle est très-commune au printemps contre les murs du bois de Boulogne, sur-

tout dans le voisinage du parc de Madrid. Elle se métamorphose, entre la mi-mai et le commencement de juin, dans une coque blanche, molle, mais cependant très - serrée, et elle devient papillon au bout de vingt-cinq à trente jours.

La chrysalide est cylindrico - conique, d'un brun-marron-clair et luisant. La dépouille de la chenille y reste attachée.

OBSERVATION.

M. Franck m'a récemment envoyé, sous le nom de *Carriola*, un nocturne qui diffère de l'*Aplatic*, en ce qu'il est d'un gris-pâle en dessus et en dessous, qu'il a le liseré jaune des ailes supérieures beaucoup plus étroit, et l'anus cendré comme l'abdomen. Ce nocturne se trouve en Espagne, en Italie et dans le Languedoc. Je le ferai figurer au supplément si j'acquiers la certitude qu'il forme une espèce distincte.

Il faut encore placer entre l'*Aplatic* et la *Grammica*, la *lithosia Perla* de Fabricius ou *bombyx Muscerda* de Hubner. Cette lithosie, qu'on trouve en Saxe et en Autriche, est d'un cendré luisant de part et d'autre, et elle a sur le dessus des ailes supérieures quatre points noirs, dont l'anterieur central est quelquefois double, les trois autres formant entre le milieu et l'extrémité une ligne oblique qui touche la côte, mais qui n'atteint pas le bord interne.



CXXXIII. LITHOSIE GRAMMICA (1).

LITHOSIA GRAMMICA. (*Nobis.*)

——

BOMBYX GRAMMICA.

(*Linn. Fab. Hubn. De Vill. Petagna.*)


EYPREPIA GRAMMICA. (*Ochsen.*)

.....

LA PHALÈNE CHOUETTE. (*Geoff.*)

L'ÉCAILLE CHOUETTE. (*Engram.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

——

LE dessus des premières ailes est d'un gris-jaunâtre, avec huit à neuf lignes longitudinales,

(1) De γραμμικός, R. γραμμή, ligne; ainsi nommée à cause des lignes longitudinales qu'elle a sur les ailes supérieures.

et une petite lunule, noires. La lunule est placée entre le milieu et l'extrémité de la côte.

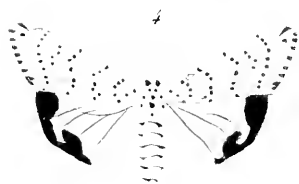
Le dessus des secondes ailes est d'un beau jaune-fauve, avec une lunule centrale, la côte et le bord postérieur, noirs. La frange du bord postérieur est du même jaune que le fond de l'aile.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-fauve, avec un arc noir vers le disque, et une série transverse de petites taches de cette couleur avant le bord terminal.

Le corselet est d'un gris-jaunâtre, avec deux points, et cinq traits longitudinaux, noirs. L'abdomen est d'un jaune-fauve, avec une rangée de taches noires le long du dos, et trois séries de points également noirs sur le ventre. Les antennes sont d'un brun-noirâtre. Le mâle les a très-pectinées, avec la tige jaunâtre.

J'ai fait figurer, sous le n^o 2 de la planche XLII, une variété qui a le dessus des secondes ailes tout noir, avec la frange du bord postérieur jaune. Cette variété est assez commune dans la forêt de Fontainebleau.

La chenille est d'un brun-noir, avec des aigrettes courtes de poils également bruns, et une ligne dorsale jaune ou blanchâtre. Elle vit solitairement sur l'*armoïse vulgaire*, l'*armoïse des champs*, le *caillelait jaune*, l'*épervière piloselle*,



F. Dufrenoy del.

F. H. G. Goussier sculp.

1 Grammica, mâle; 2 Idem, variété 3 Collier Rouge (*Rubricollis*), femelle.
4 Gentille (*Pulschella*), femelle.

la *bruyère commune*, la *fétuque durète*, le *lamiium à fleurs blanches*, l'*ortie*, le *prunellier*, le *frêne*, etc. On réussit difficilement à l'élever chez soi. Elle passe l'hiver, et elle devient papillon dans le courant de juillet. Elle se plaît dans les clairières des bois secs et dans les lieux arides.

La chrysalide est cylindrico-conique, brune.



 CXXXIV. LITHOSIE COLLIER-ROUGE.

 LITHOSIA RUBRICOLLIS. (*Ochsen.*)

 NOCTUA RUBRICOLLIS. (*Linn. Esp. De Vill.*)

 BOMBYX RUBRICOLLIS. (*Fab. Hubn. Petagna.*)

 LA VEUVE. (*Geoff. et Ingram.*)

 Envergure, 15 à 16 lignes.

ELLE est noire de part et d'autre, avec un collier d'un rouge-sanguin, les trois derniers segments du dos et presque tout le ventre d'un jaune-orangé. Ses antennes sont noires, simples chez la femelle, légèrement ciliées chez le mâle.

La chenille est noirâtre, avec des bandes plus foncées, et la tête luisante. Elle a des aigrettes de poils courts. Elle vit sur le *lichen pulmonaire*, le *lichen olivâtre*, et sur celui des murailles. On la trouve aussi sur la *jongermanne aplatie*.

Dans les bois, fin de juin et courant de juillet.

 CXXXV. LITHOSIE GENTILLE.

LITHOSIA PULCHELLA. (*Nobis.*)

 PHALÆNA PULCHELLA. (*Scop.*)

BOMBYX PULCHELLA. (*Fab. et Petagna.*)

 BOMBYX PULCHRA. (*Hubn.*)

 NOCTUA PULCHRA. (*Esp.*)

 EYPREPIA PULCHRA. (*Ochsen.*)

 PH. TORTRIX LOTRIX. (*Cram.*)

 LA GENTILLE. (*Engram.*)

 Envergure, 16 à 18 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un blanc un peu jaunâtre, avec une multitude de points noirs,

parmi lesquels il y a seize ou dix-sept taches inégales d'un rouge-écarlate.

Le dessus des secondes ailes est d'un blanc-bleuâtre, avec une bande noire, transverse, presque terminale, et ayant le côté interne profondément échancré dans son milieu. Il y a en outre deux ou trois petites taches noires vers le milieu du bord antérieur.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce que les points noirs des ailes supérieures, à l'exception de ceux de l'extrémité, sont remplacés par des bandes continues, et parce que la bande des inférieures, au contraire, est divisée en taches dont les plus intermédiaires en forme de points.

Le corps est d'un blanc-bleuâtre, avec des taches orangées et des taches noires sur le corselet, et une série longitudinale de points noirs sur chaque côté de l'abdomen. Les palpes sont jaunes, et la trompe est fauve. Les antennes sont brunes, simples, chez la femelle, un peu ciliées chez le mâle.

On trouve cette espèce en Asie, aux îles Mariannes, dans toutes les contrées méridionales de l'Europe, et même quelquefois à Paris. J'ai remarqué que les individus recueillis aux îles Mariannes par MM. les docteurs Quoy et Gai-


mard étaient en général plus petits que ceux qui habitent l'Europe.

La chenille, d'après Fabricius, est velue, d'un gris - pâle, avec des points noirs et des points roux, et une ligne dorsale blanche. Elle vit sur l'*héliotrope commun* ou *herbe aux verrues*, sur la *myosotis des champs* ou *oreille de souris*, et sur la *morelle velue*.




CXXXVI. LITHOSIE CRIBLE.

LITHOSIA CRIBRUM. (*Nobis.*)

——
 BOMBYX CRIBRUM.
 (*Lin. Fab. Esp. Hubn. De Vill.*)

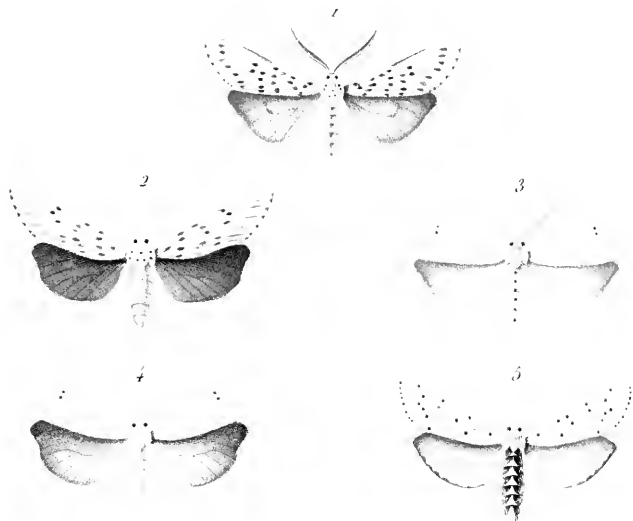
.....
 EYPREPIA CRIBRUM. (*Ochsen.*)

——
 LE CRIBLE. (*Ingram.*)

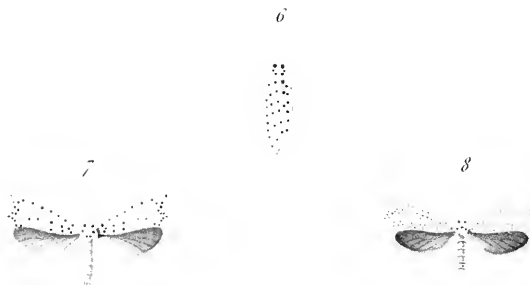
—
 Envergure, 15 à 16 lignes.
 ——

LE dessus des premières ailes est d'un blanc-bleuâtre, avec des points noirs, dont l'antérieur solitaire, les autres formant cinq rangées transversales. Les points du bord postérieur sont plus petits et plus colorés que ceux du reste de la surface.

Le dessus des secondes ailes est d'un cendré plus ou moins foncé, n'importe le sexe, avec la frange blanche, et précédée parfois de points noirs placés à l'extrémité des nervures.



Genre Yponomeute.



P. Damiens Pinet

Louise Sculpin

1-2 Crible (*Cribrum*) mâle et femelle. 5-4 Candide (*Candida*) mâle et femelle.

5 Tamis (*Cribella*) 6-7 Yponomeute du Cerisier (*Padelle*).

8 Yponomeute du Fusain (*Evonymella*).

Le dessous des quatre ailes est d'un cendré-luisant, avec la frange blanche.

Le corps est blanc, avec trois séries longitudinales de points noirs sur le dos, et trois sur le ventre. Les antennes sont simples chez la femelle, pectinées chez le mâle, et blanches en dessus, cendrées en dessous. Le mâle a en outre l'anus jaune.

Cette espèce se trouve vers la Saint-Jean, sur le *chardon acanthin*. Elle n'est pas rare aux environs de Paris.

La chenille est d'un noir-brun, avec des aigrettes courtes de poils noirs entremêlés de poils gris. Elle a les côtés jaspés de fauve, et le dos longé par une ligne jaune. Sa tête est d'un noir-luisant, et son ventre est d'un gris-livide avec les pattes écailleuses brunes. J'ignore sur quelle plante elle vit, attendu que je l'ai toujours rencontrée lorsqu'elle cherchait un endroit pour se métamorphoser. Elle file une coque grise, molle, mais cependant d'un tissu serré.

La chrysalide est d'un brun-marron, et elle a l'anus arrondi et très-obtus.



 CXXXVII LITHOSIE CANDIDE.

LITHOSIA CANDIDA. (*Nobis.*)

 BOMBYX CANDIDA. (*CYRILL. ent. neap.*)

 BOMBYX CRIBELLUM. (*Esp.*)

 BOMBYX COLON. (*Hubn.*)

 EYPREPIA CANDIDA. (*Ochsen.*)

 Envergure, 15 à 16 lignes.

EELLE ressemble à la précédente; mais le dessus de ses premières ailes n'offre que deux points noirs, placés l'un au dessus de l'autre vers le milieu du bord antérieur.

La connaissance de la chenille fera voir si c'est une espèce distincte, ou une variété locale de la lithosie *Crible*.

De l'Italie et du midi de la France.

Nota. M. Ochsenheimer donne sous le nom de *Coscinia* un nocturne portugais qui paraît ne différer de celui-ci qu'en ce qu'il a la tête fauve. Ce nocturne répond au bombyx *Crysocephala* de Hubner.

 CXXXVIII. LITHOSIE TAMIS.

LITHOSIA CRIBELLA. (*Nobis.*)

 TINEA CRIBELLA. (*Hubn.*)

 —————
 Envergure, 13 à 14 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un blanc-luisant, avec vingt-un points noirs, distribués ainsi qu'il suit, à partir de la base : 1, 2, 1, 2, 7, 8. Les huit derniers points sont plus petits que les autres et disposés en une série courbe le long du bord postérieur, tandis que les sept précédents forment une ligne transversale un peu fluxueuse.

Le dessus des secondes ailes et le dessous des quatre sont couleur de mine de plomb, avec la frange toute blanche. Il arrive néanmoins assez souvent que le disque des ailes inférieures est blanchâtre de part et d'autre.

Le corps est blanc, avec les incisions de l'abdomen d'un brun noirâtre. Les pattes sont entrecoupées de blanc et de noir, et les antennes sont filiformes chez les deux sexes.

Elle se trouve au mois de juin, sur les chardons.

Nota. Cette espèce a les palpes un peu plus longs et plus recourbés que ses congénères. Elle fait le passage des LITHOSIES AUX YPONOMEUTES.

GENRE YPONOMEUTE (1).

YPONOMEUTA. (LATR. *gen. ins. et consid.*)

DES TEIGNES.

(*Linn. Fab. Wien. Verz. Scop. Petag. Reaum. De Geer, Geoff. De Vill. Hubn.*)

Caractères génériques.

DERNIER article des palpes de la longueur du précédent, obconique. Ailes se moulant autour du corps en forme de demi-cylindre. Cellule discoïdale des inférieures fermée en arrière par une nervure arquée dont la convexité regarde le bord postérieur.

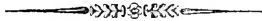
Chenilles ayant seize pattes, et vivant en société sous une tente de soie.

(1) De *υπονομευτής*, mineur, qui fait des galeries souterraines. Le nom d'Yponomeute avait été donné primitivement à un genre moins restreint, et qui renfermait des *teignes mineuses*.



CXXXIX. YPONOMEUTE DU CERISIER.

YPONOMEUTA PADELLA. (*Nobis.*)



YPONOMEUTE PADELLE.

(*LATR. Nouv. Dict. d'hist. nat., 2^e édit.*)



TINEA PADELLA.

(*Linn. Fab. Wienn. Verz. Scop. Petag. de Vill. Hubn.*)



PHALÈNE PETIT-DEUIL,

CENDRÉE A VINGT POINTS NOIRS. (*De Geer.*)



Envergure, 10 à 11 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un blanc-livide, avec environ vingt-cinq points noirs, formant trois séries longitudinales qui se confondent près du bord postérieur. Le dessous des mêmes ailes est couleur de mine de plomb, avec presque toute la côte et la frange blanches.

Les secondes ailes ont le dessus et le dessous couleur de mine de plomb, avec la frange blanchâtre vers le sommet.

Le corps est blanc, avec deux points noirs sur le milieu du corselet, et un seul sur chaque épauvette. Les antennes sont filiformes dans les deux sexes, et blanches ainsi que les pattes. La trompe est jaune.

La chenille est d'un blanc-sale, avec une multitude de points noirs, dont deux beaucoup plus gros sur chaque segment du dos. Elle a en outre quelques poils grisâtres sur les côtés. Sa tête, ses pattes écailleuses et la couronne de ses pattes membraneuses sont noires, mais ses pattes écailleuses sont entrecoupées de blanc. On la trouve sur le *cerisier à grappes* (*prunus padus*, LINN.), sur le *fusain* (*evonymus*), et autres arbres dont elle dévore entièrement les feuilles. Elle vit en société nombreuse sous une tente de soie, et elle se métamorphose dans l'habitation commune.

La chrysalide est cylindrico-conique, jaunâtre, et renfermée dans une coque blanchâtre dont le tissu est très-serré.

Cette espèce éclôt au commencement de juillet, environ trois semaines après la transformation de la chenille. Elle est extrêmement commune dans le nord et dans le centre de la France.

Nota. Nous avons reçu du Midi, sous le nom de *Tinea Gagnagella*, un individu qui a le dessus des ailes supérieures d'un blanc un peu plus bleuâtre que ceux qu'on trouve aux environs de Paris. Cette légère différence ne suffit pas pour constituer une espèce.

 CXL. YPONOMEUTE DU FUSAIN.

YPONOMEUTA EVONYMELLA.

(LATR. *gen. ins. et consid.*)

TINEA EVONYMELLA.

(Linn. *Fab. Wien. Verz. Scop. Pet. sig. De Vill. Sutz. Hubn.*)

LA TEIGNE BLANCHE A POINTS NOIRS.

(Geoff.)



Envergure, 10 à 11 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un blanc-vif et luisant, avec une cinquantaine de points noirs, formant cinq séries longitudinales qui se confondent près du bord postérieur.

Le dessous desdites ailes, les deux surfaces des inférieures, le corps, les antennes, les pattes et la trompe, sont comme dans l'yponomeute du cerisier.

La chenille, selon Scopoli, est d'un jaune-pâle, avec la tête noire, et deux points de cette dernière couleur sur chaque segment du dos. Ses pattes écailleuses sont à moitié noires. Elle vit en société sur le *fusain commun*, vulgairement appelé *bonnet carré*, et elle subit aussi sa métamorphose dans l'habitation commune.

Assez rare aux environs de Paris.



 CXLI. YPONOMEUTE ASPERGÉE.

 YPONOMEUTA IRRORELLA. (*Nobis.*)

 TINEA IRRORELLA. (*Hübner.*)

 Envergure, 10 à 11 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un blanc-livide, avec des points noirs, disposés en séries longitudinales, et deux taches obscures, dont une ovale sur le milieu de la surface, l'autre plus petite au sommet même de l'aile.

Le dessus des secondes ailes et le dessous des quatre sont couleur de mine de plomb.

Le corps est grisâtre, avec le corselet blanc et ponctué de noir. Les antennes sont blanches et filiformes.

En France, en Italie, en Allemagne, etc., vers le milieu de l'été.



 CXLII. YPONOMEUTE PLOMBÉE.

 YPONOMEUTA PLUMBELLA. (*Nobis.*)

 TINEA PLUMBELLA. (*Fab. Wien. Verz. Hubn.*)



Envergure , 8 à 9 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un blanc-livide , avec des points noirs , dont un beaucoup plus gros au centre de la surface , les autres disposés en séries longitudinales. Outre cela , la frange est un peu souillée de brun au sommet.

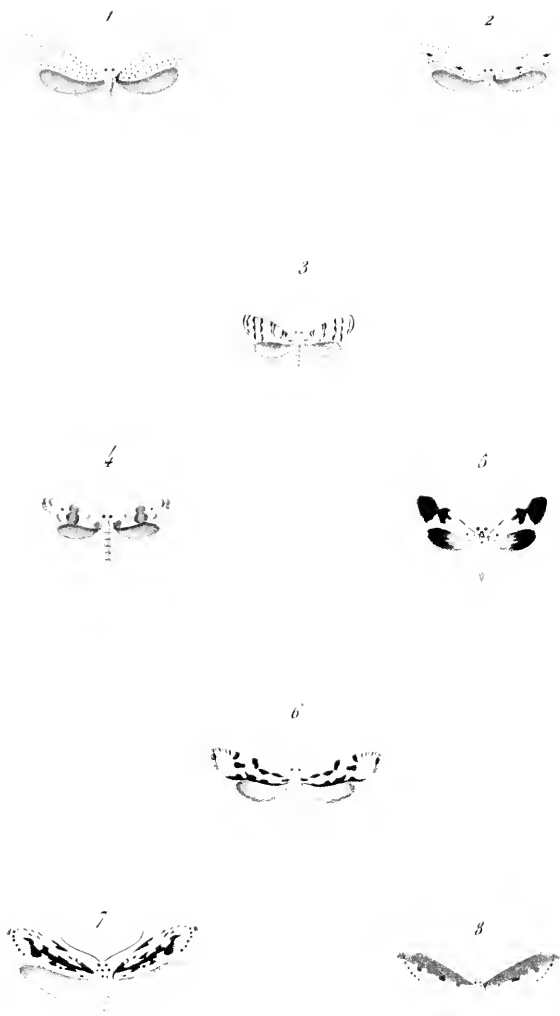
Le dessus des secondes ailes et le dessous des quatre sont couleur de mine de plomb.

Le corps et les antennes sont comme dans l'espèce précédente.

Quelquefois le dessus des premières ailes offre vers le milieu du bord postérieur un point noir qui est presque aussi gros que celui du milieu de la surface.

En France , en Autriche , etc. , vers la fin de juin ou dans la première quinzaine de juillet.





P. Duvivier Dessin

Lanvin Sculpt.

- 1 Aspergée (*Irordella*). 2 Plombée (*Plumbella*). 3 de l'Alisier (*Cratygella*).
 4 de l'Épine (*Jcanthella*). 5 Petit-Deuil (*Panorella*). 6 Soubrette (*Sequaella*).
 7 Mignonnette (*Paviella*). 8 de la Vipérine (*Kichiella*).

CXLIII. YPONOMEUTE DE L'ALISIER.

YPONOMEUTA CRATÆGELLA. (*Nobis.*)

TINEA CRATÆGELLA.

(*Linn. Fab. Wien. Verz. De Vill. Petag. Hubn.*)

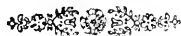
Envergure, 7 à 8 lignes.

LE dessus des premières ailes est blanc, avec trois bandes transverses noirâtres, dont l'antérieure bifide ou en forme de V, la postérieure courbe et marginale. Ces bandes sont séparées l'une de l'autre par quelques atomes obscurs, et l'on remarque un point brun à l'origine du bord interne de l'aile.

Le dessus des secondes ailes et le dessous des quatre sont couleur de mine de plomb, avec l'extrémité plus pâle.

Le corps est brunâtre, avec la tête et le corselet blancs.

On la trouve sur l'*alisier* et sur l'*aubépine*, dans les lieux ombragés.



CXLIV. YPONOMEUTE DE L'ÉPINE.

YPONOMEUTA ACANTHELLA. (*Nobis.*)

Envergure, 7 à 8 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un blanc-sale, avec trois bandes transverses d'un brun-noirâtre, savoir : une à la base, une au milieu, et une à l'extrémité. La bande de l'extrémité est courbe, linéaire, interrompue, et séparée de la précédente par un gros point noir. Il y a en outre une petite tache brune, placée transversalement sur la côte entre la bande de la base et celle du milieu.

Le dessus des secondes ailes et le dessous des quatre sont couleur de mine de plomb, avec la frange d'un gris-roussâtre. La frange des secondes ailes s'élargit sensiblement vers l'angle de l'anus.

Le corps et les antennes sont d'un brun-obscur.

A la première vue, cette espèce paraît ressembler beaucoup à la précédente; mais elle en diffère principalement : 1° en ce que ses premières ailes ont la bande antérieure simple ou non bifide, la bande postérieure interrompue et précédée d'un gros point noir; 2° en ce que ses secondes ailes sont entièrement couleur de mine de plomb, et qu'elles ont la frange beaucoup plus large.

On la trouve sur les épines, dans le centre et dans le midi de la France.



CXLV. YPONOMEUTE PETIT-DEUIL.

YPONOMEUTA FUNERELLA. (*Nobis.*)



TINEA FUNERELLA. (*Fab. et Hubn.*)

Envergure, 7 à 8 lignes.

LE dessus des premières ailes est blanc, avec l'origine de la côte, trois points basilaires et une grande tache postérieure, noirs. Le noir de la côte est plus ou moins interrompu, et les trois points sont disposés longitudinalement à la suite l'un de l'autre. La tache postérieure est trifide en avant, puis très-étranglée, et enfin élargie de manière à couvrir tout le bord postérieur et la frange de l'aile.

Le dessus des secondes ailes est blanc à la base, d'un brun-noirâtre à l'extrémité.

Le dessous des quatre ailes est couleur de mine de plomb, avec la base des inférieures blanchâtre.

Le corselet est blanc, avec un collier, deux traits longitudinaux et quatre points, noirs. L'abdomen et les antennes sont noirâtres.

France, Allemagne, Italie, etc.

 CXLVI. YPONOMEUTE SUIVANTE.

 YPONOMEUTA SEQUELLA, (*Nobis.*)

TINEA SEQUELLA.

 (*Linn. Clerck, De Vill. Hubn.*)

 TINEA SEQUELLA. (*FAB. ent. syst.*)

 Envergure, 10 à 11 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un beau blanc, avec deux lignes noires, longitudinales, dont l'inférieure flexueuse et couvrant tout le bord interne; la supérieure moins longue, interrompue, et surmontée de deux taches noires qui sont placées transversalement sur le milieu du bord antérieur. L'extrémité de ce bord et la frange du bord postérieur vers le sommet sont de plus entrecoupées de noir.

Le dessus des secondes ailes et le dessous des quatre sont blanchâtres vers la base, et couleur de mine de plomb vers l'extrémité.

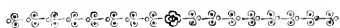
Le corps est grisâtre, avec le corselet blanc et ponctué de noir. Les antennes sont noirâtres, avec la base blanche.

En France, en Allemagne, etc., sur la *vipérine*.

 CXLVII. YPONOMEUTE MIGNONNETTE.

 YPONOMEUTA PUSIELLA. (*Nobis.*)

 TINEA PUSIELLA. (*Linn. Sulz. Roem. De Vill.*)


 TINEA PUSIELLA. (*Fab.*)

 TINEA LITHOSPERMELLA. (*Hubn.*)

 Envergure, 11 à 12 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un beau blanc, avec une bande noire, flexueuse et longitudinale, sur le milieu de la surface, et des taches inégales de cette dernière couleur le long de la côte. On y voit en outre des points noirs, dont deux alignés longitudinalement vers l'origine du bord interne, les autres disposés en une série courbe et transverse sur le bord postérieur.

Le dessous de ces ailes est couleur de mine de plomb, avec la frange blanche, et marquée au sommet d'une petite tache brune qui se répète en dessus.

Les secondes ailes sont d'un blanc -luisant de part et d'autre , avec le bord antérieur plus ou moins obscur.

Le corps est blanc, avec des points et deux traits longitudinaux noirs sur le corselet. Les antennes sont noires, et elles ont le dessous annelé de blanchâtre. Les palpes et les pattes sont blanches et entrecoupés de noir. Les palpes sont plus longs et plus recourbés que dans les autres espèces de ce genre.

La chenille, autant du moins que j'ai pu en juger par des sujets soufflés, est grise, avec des lignes longitudinales noires. Elle vit sur le *grémil officinal* ou *herbe aux perles* (*lithospermum officinale*), de là le nom de *Lithospermella* sous lequel Hubner a désigné ce nocturne.

La chrysalide est cylindrico-conique, d'un brun-jaunâtre, et renfermée dans une coque blanchâtre dont le tissu est serré.

Midi de la France, Pyrénées, Suisse, Allemagne, etc.

Nota. Dans le supplément à son Eutomologie systématique, Fabricius confond cette espèce avec la précédente, en sorte qu'on ne peut citer ici qu'avec doute la *Tinea Pusiella* de cet auteur.

De Villers dit que sa *Pusiella* a le corps jaune; ce qui porterait à croire qu'il a vu un individu qui avait tourné au gras ou qui avait un abdomen postiche.

 CXLVIII. YPONOMEUTE DE LA VIPÉRINE.

YPONOMEUTA ECHIELLA. (*Nobis.*)

—————○○○—————

YPONOMEUTE DE LA VIPÉRINE.
(*LATR. Nouv. Diction. d'hist. nat. 2^e édit.*)

○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○

ALUCITA BIPUNCTELLA.
(*FAB. mant. et ent. syst.*)

—————

TINEA BIPUNCTELLA.
(*FAB. suppl. ent. syst. et De VILL.*)

—————○○—————

TINEA ECHIELLA. (*Wien. Verz. Hübner.*)

○○○○○○○○○○●○○○○○○○○○○

Envergure, 9 à 10 lignes.

—————○○—————

LE dessus des premières ailes est d'un brun-noirâtre, avec tout le bord interne longé par une bande blanche dont le côté antérieur offre trois crénelures. Indépendamment de cela, ces ailes ont le sommet blanchâtre, et le bord pos-

intérieur chargé d'une ligne courbe de points très-noirs. Leur dessous est entièrement couleur de mine de plomb.

Les secondes ailes sont d'un gris - blanchâtre et sans aucune tache de part et d'autre. La tête et le corselet sont blancs, avec deux points noirs entre les épaulettes. L'abdomen est d'un jaune-orangé-clair, et les antennes sont d'un brun-noirâtre.

La chenille est noire, avec trois lignes longitudinales fauves, légèrement crénelées, bordées de blanc et ponctuées de noir. Elle vit sur la *vipérine commune* (*echium vulgare*).

La chrysalide est cylindrico - conique, d'un brun-jaunâtre, et renfermée dans une coque grise dont le tissu est assez serré.

Cette espèce se trouve en été, sur la plante dont sa chenille se nourrit.

OBSERVATION.

N'ayant pas actuellement à notre disposition d'objets assez frais pour être décrits et figurés avec cette exactitude scrupuleuse qui peut seule les rendre reconnaissables, nous suspendons ici la tribu des TINÉITES : nous la reprendrons plus tard.



 TRIBU IV.
NOCTUÉLITES. *Noctuelites*.

Un crin constant à l'origine du bord antérieur des secondes ailes. Antennes le plus ordinairement non dentées. Une trompe en spirale. Palpes très-comprimés. (Ailes horizontales ou en toit. Corps plus squameux que laineux ; corselet et abdomen souvent crêtés ou offrant des bouquets de poils en forme de crête , abdomen conique. Chenilles ayant de seize à douze pattes.)

Genre ÉRÈBE. *Erebus*.

Dernier article des palpes aussi long ou plus long que le précédent , nu et un peu renflé à son extrémité.

Nota. Ce genre ne se compose jusqu'à présent que d'espèces exotiques.

Genre NOCTUELLE. *Noctua*.

Dernier article des palpes plus court que le précédent , squameux.

1. *Chenilles à seize pattes.*

1. Chenilles demi-arpenteuses, ayant les premières pattes membraneuses plus courtes que les autres. Ailes presque horizontales ou en toit large et très-écrasé.
2. Chenilles à pattes membraneuses de la même grandeur. Ailes horizontales ou en toit , mais couchées l'une sur l'autre au bord interne.

A. *Ailes horizontales, appliquées l'une sur l'autre au bord interne.*

B. *Ailes en toit.*

a. Bord postérieur des ailes supérieures entier ou légèrement denté.

* Corselet notablement huppé.

† Ailes supérieures guère plus longues que larges.

q. Chenilles velues.

qq. Chenilles glabres, ou simplement pubescentes.

++ Ailes supérieures alongées, notablement plus longues que larges.

** Corselet uni, ou sans crête remarquable.

b. Bord postérieur des ailes supérieures très-denté ou très-anguleux.

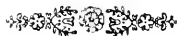
II. *Chenilles à douze pattes.*

1. Palpes guère plus longs que la tête.

2. Palpes beaucoup plus longs que la tête.

Les auteurs du Catalogue systématique des Lépidoptères des environs de Vienne partagent le genre noctuelle en beaucoup de divisions dont les caractères sont spécialement tirés de la forme des chenilles. S'ils ont voulu passer de ce genre aux genres *Platyptéryx* et *Phalène*, ils devaient non seulement rejeter à la fin, comme ils l'ont fait pour plusieurs, toutes les noctuelles connues sous la dénomination vulgaire de *Lichenées*, mais à plus forte raison celles dont les chenilles n'ont

que douze pattes, telles que les *N. Gamma*, *Festuca*, *Chrysitis*, etc., espèces qu'ils mettent cependant avant les *Lichenées*. Le mode suivant lequel ces auteurs disposent leurs groupes nous paraissant arbitraire, nous avons cru devoir nous en tenir à la méthode de M. Latreille qui commence par les espèces les plus grandes, lesquelles se lient très-bien à son genre *Érèbe*. Les *Noctuélites* semblent d'ailleurs conduire plus naturellement à la tribu des *Pyralites*, tandis que celle des *Phalénites* paraît mieux se rattacher aux *Bombycites*, du moins comme branche latérale. Ochsenheimer, en adoptant les divisions du Catalogue de Vienne, les a converties en presque autant de genres, dont on trouvera successivement les noms dans la synonymie des espèces.



 GENRE NOCTUELLE.

DES NOCTUELLES ET DES BOMBYX.

(*Linn. Fab. Wien. Verz. Esp. Borkh. Wieveg, Hubn.
De Vill. Petagna. Walck. Oliv. Encycl.*)

oooooooooooooooooooo

DES PHALÈNES.

(*Geoff. De Geer, Cram. Scop. Engram.*)

 GENERA :

NOCTUA, PÆCILIA, CUCULLIA, HADENA,
CATOCALA. (*Schrank.*)

oooooooooooooooooooo

Caractères génériques.

DERNIER article des palpes plus court que le précédent, squameux. Cellule discoïdale des secondes ailes fermée par une nervure en chevron plus ou moins prononcé et tournant sa convexité du côté du corps.



I. *Chenilles à seize pattes.*

1. Chenilles demi-arpen-teuses, ayant les premières pattes membraneuses plus courtes que les autres.
- a. Ailes en toit large et écrasé, ayant le bord postérieur festonné. Les trois anneaux antérieurs de l'abdomen un peu crévés.

CXLIX. NOCTUELLE DU FRÊNE.

NOCTUA FRAXINI.

(*Linn. Fab. Wien. Verz. Esp. Borkh. De Vill. Petagna.*)

NOCTUELLE DU FRÊNE.

(*Olivier, Latreille, Walckenaer.*)

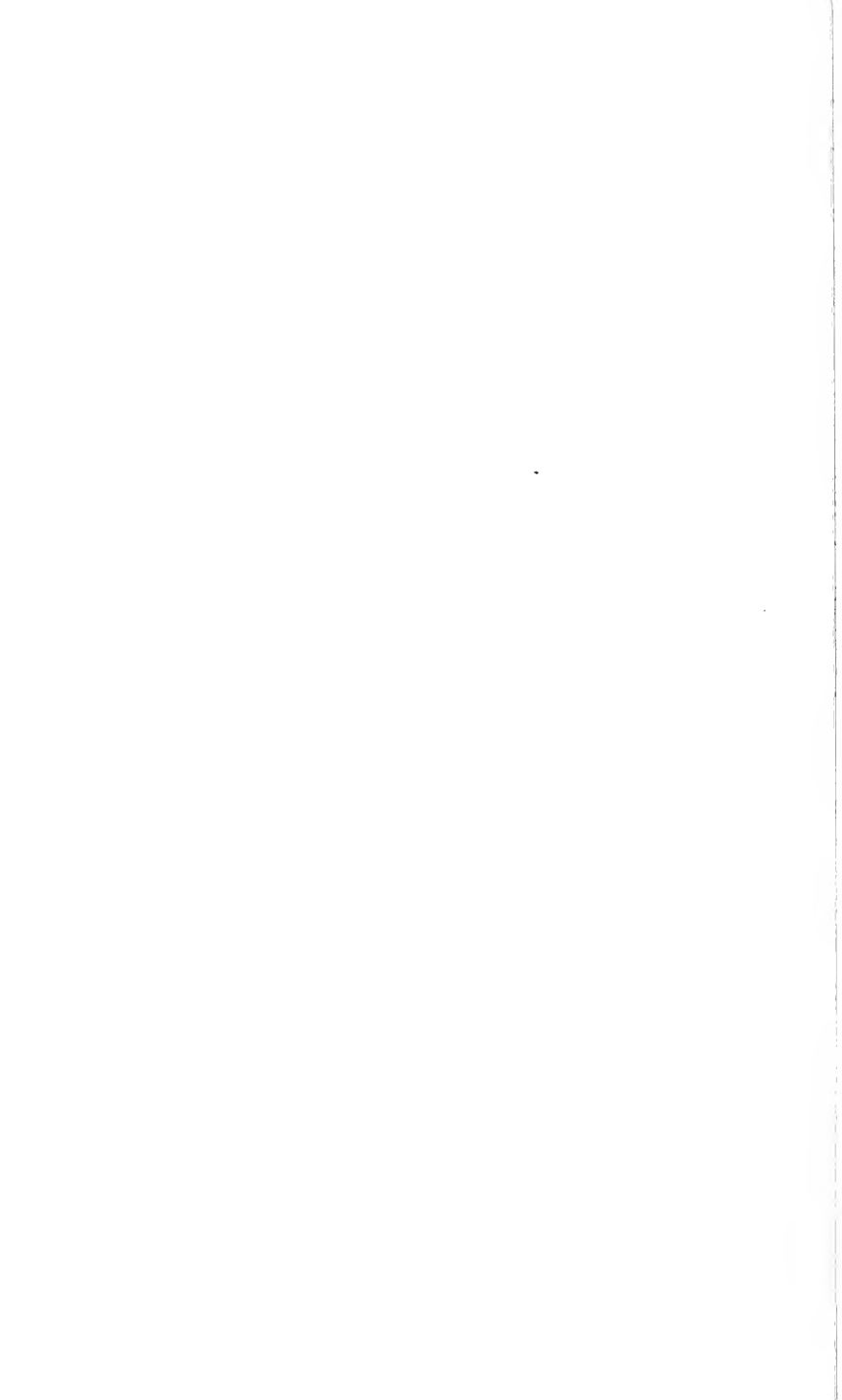
CATOCALA FRAXINI. (*Schr. Ochsen.*)LA LIKENÉE BLEUE. (*Geoff.*)LA LICHENÉE BLEUE. (*Ingram.*)

Envergure, 3 pouces et demi environ.

LE dessus des premières ailes est d'un gris-cendré, entremêlé de blanchâtre, avec trois lignes noirâtres, transverses et ondulées, dont



1 Noctuelle du Frêne, femelle. 2-3 Mariée (*Nupta*), mâle et femelle



l'antérieure double, la pénultième plus flexueuse, plus colorée et bordée de jaunâtre en arrière. Le milieu de la surface offre sur un fond obscur une tache jaunâtre que surmonte un croissant plus petit, également jaunâtre, et il y a le long du bord postérieur une série de lunules noires, tournant leur convexité du côté du corps. On remarque en outre à la base une liture noirâtre, sinuée, ou en forme de *sigma*.

Le dessus des secondes ailes est noir, avec le milieu entièrement traversé par une bande courbe d'un bleu-pâle, le bord postérieur blanc et longé par une ligne noire en feston. Cette ligne se continue sur les ailes de devant, et on la voit reparaître sur la face opposée.

Le dessous de toutes les ailes est d'un blanc-bleuâtre, avec trois bandes noires transverses aux supérieures, avec deux et un point basilaire aux inférieures.

Le corselet est d'un gris-cendré, avec un double collier, et le pourtour des épauettes, noirâtres. L'abdomen est noir, avec les incisions bleuâtres, et le dessous tout blanc.

Le mâle ressemble à la femelle, mais il a le corps moins gros, moins pointu, et les antennes légèrement ciliées au côté interne.

J'ai vu quelquefois des individus qui avaient à peine trois pouces d'envergure.

La chenille vit sur le *frêne*, le *tremble*, le *peuplier blanc*, l'*orme*, le *bouleau*; et, selon quelques auteurs, sur le *noisetier*, l'*érable*, le *châtaignier*. Elle est d'un cendré plus ou moins jaunâtre et finement piqueté de noir. Sa tête, plus grosse que celle de nos autres chenilles de *Lichenées*, est verdâtre, avec les mandibules, un chevron et deux arcs frontaux, noirs. L'écusson de son cou est d'un blanc-luisant, mais ombré de noirâtre du côté de la tête. Le huitième anneau de son dos forme une élévation d'un noir-bleuâtre, marqué de quatre à cinq taches jaunâtres, et s'étendant jusque sous le ventre. Le onzième anneau offre en outre une ligne noire qui va se perdre obliquement au-dessus du dernier stigmat. Dans quelques individus, le dixième anneau est aussi chargé d'une ligne semblable. Les côtés du ventre sont garnis de cils blancs, et tous les stigmates sont cerclés de noir. Le dessous du corps est d'un blanc un peu bleuâtre, avec une tache noire arrondie entre chaque paire de pattes. Cette chenille s'agit beaucoup lorsqu'on la touche. Elle file entre des feuilles un cocon très-lâche, et sa métamorphose a ordinairement lieu au commencement de juillet.

La chrysalide, non moins vive que la chenille, est d'un brun-rougeâtre, saupoudré de

bleu-pâle. Mais ce qui la rend surtout reconnaissable, c'est qu'elle a de chaque côté, sur le quatrième et le cinquième segments, deux petits tubercules bleus. Son anus est garni de petits crochets qui servent à la retenir dans le cocon, d'où elle sortirait sans cela très-aisément, attendu sa grande vivacité.

Cette belle noctuelle éclôt ordinairement dans la première quinzaine d'août. Elle habite toute la France, mais plus particulièrement les contrées septentrionales. Pour la trouver aux environs de Paris, il faut la chercher sur le piédestal des statues du parc de Versailles, sur les trembles des avenues dans les forêts de Saint-Germain et de Montmorency. Je l'ai prise aussi, mais une fois seulement, au bois de Boulogne près du parc de Madrid; sous les arcades de l'aqueduc d'Arcueil et du pont de Saint-Maur.

 CL. NOCTUELLE MARIÉE.

NOCTUA NUPTA. (*Linn. Wien. Verz. Esp.*)

NOCTUA NUPTA

ET

NOCTUA CONCUBINA. (*Hubn. Borkh. Marcel-Serres.*)

CATOCALA NUPTA. (*Ochsen.*)

NOCTUELLE MARIÉE. (*OLIV. Encycl.*)

LA MARIÉE. (*Engram.*)

LA LICHENÉE DU SAULE. (*Vulgairement.*)

Envergure, 3 pouces environ.

DANS la synonymie, Linné confond évidemment sa *N. Nupta* avec d'autres *Lichenées rouges*; mais il la fait reconnaître par la description en disant que la frange du bord postérieur des premières ailes a le milieu de chaque dent marqué en-dessous d'un arc noirâtre transversal. « *Cilia* « *marginalia* (*alarum superiorum*) *subtus cana*,

« *striâ nigrâ in medio cujusvis dentis.* » Ce caractère est toujours en effet plus sensible chez la noctuelle dont il s'agit ici que chez les trois suivantes. Si l'on en excepte Fabricius et ses copistes, les auteurs ont bien reconnu la *Nupta* de Linné; seulement Hubner et Borkhausen en ont mal à propos fait deux espèces, en imposant à la seconde le nom de *Concubina*.

Le dessus des premières ailes est d'un gris-cendré, entremêlé de parties plus claires, avec trois lignes noirâtres transverses, dont l'antérieure double et faiblement sinuée; l'intermédiaire anguleuse, plus fine, bordée de jaunâtre en arrière, et ayant l'angle d'en bas très-saillant du côté qui regarde le corps; la postérieure ondulée et un peu vague. Au disque ou centre de l'aile sont deux taches orbiculaires, contiguës, dont la supérieure noirâtre et chargée d'un anneau jaunâtre; l'inférieure jaunâtre et souillée de brun dans son milieu. Le bord terminal est précédé d'une série transverse de points noirs, lunulés, et il y a sur la frange, qui est du même ton que les parties claires de la surface, deux lignes noirâtres en feston. On voit en outre à la base un *sigma* obscur.

Le dessus des secondes ailes est d'un rouge-sanguin un peu carminé, avec deux bandes noires, transverses et sinuées, dont l'antérieure

coudée en arrière dans son milieu , étranglée au-dessus du coude, n'atteignant pas ou n'atteignant qu'à peine le bord interne ; la postérieure beaucoup plus large et bordée par une frange blanche sur laquelle on remarque parfois des vestiges de points rougeâtres.

Le dessous des premières ailes est d'un noir chatoyant en bleu , avec trois bandes blanches , dont l'intermédiaire ne descendant pas au-delà du disque, la postérieure finissant près de l'angle du bord interne par un V dont la queue est tournée en dehors. Le sommet et la frange sont en outre d'un gris-blanchâtre , et l'on voit , ainsi que je l'ai dit en commençant , un arc noirâtre sur chaque dent de la frange.

Le dessous des secondes ailes ressemble au dessus , mais il offre du blanc vers la côte , et particulièrement entre les deux bandes noires.

Ce corps est cendré en-dessus, blanchâtre en-dessous. Les antennes sont toutes grises.

La seule différence qu'il y ait entre la *Nupta* et la *Concubina* de Hubner et de Borkhausen , c'est que le clair en forme de bande qui suit immédiatement la double ligne antérieure du dessus des ailes de devant est plus distinct dans la première que dans la seconde. Cette différence ne caractérise pas le sexe , puisqu'elle a lieu tantôt chez le mâle , tantôt chez la femelle.

La chenille a le corps atténué aux deux extrémités. Elle est d'un gris plus ou moins blanchâtre et jaspé de brun-obscur, avec deux rangées de petits boutons tuberculeux le long du dos et une élévation en forme de caroncule sur le huitième segment. Sa tête est bordée de noir, et toutes ses pattes sont grises. Son ventre est verdâtre, avec une série longitudinale et médiane de taches noires. Elle vit sur le *saule*, le *peuplier*, et quelquefois sur l'*orme*. Sa métamorphose s'opère dans un cocon lâche entre des feuilles, et son état de nymphe dure trois semaines ou un mois.

La chrysalide est d'un brun-rougeâtre, saupoudré de bleuâtre, avec l'anus noir, raboteux, et garni de plusieurs pointes inégales qui sont crochues à leur extrémité.

On trouve cette noctuelle depuis la mi-juillet jusqu'à la fin de septembre, et même quelquefois plus tard. Elle est très-commune autour de Paris et dans presque toute la France. C'est principalement sur le tronc des *saules* qu'il faut la chercher. Pour ne point enlever les écailles du corselet, en la piquant, on doit d'abord l'assujettir au plan de position à l'aide d'une petite palette garnie de gaze. J'ai déjà parlé de cet instrument dans les instructions sur la chasse, t. 1, p. 254

 CLI. NOCTUELLE DÉPLACÉE.

 NOCTUA ELOCATA. (*Esp. Borkh.*)


 NOCTUA NUPTA. (*Fab. De Vill. Petagna.*)

 NOCTUA MARITA

 ET

 NOCTUA Uxor. (*Hubn.*)


 NOCTUA UXOR. (*Marcel-Serres.*)

 CATOCALA ELOCATA. (*Ochsen.*)


 NOCTUELLE ÉPOUSE. (*OLIV. Encycl.*)

 LA DÉPLACÉE. (*Engram.*)

 Envergure , 3 pouces environ.

C'EST cette noctuelle que Fabricius a prise pour la *Nupta* de Linné. Elle se rapproche en effet beaucoup de la précédente ; mais elle a le dessus des premières ailes constamment plus sombre et d'un gris-verdâtre. Ses secondes ailes au contraire , d'un rouge plus pâle et tirant sur le jaune , ont la bande noire antérieure moins courbe , moins sinuée et prolongée jusqu'au bord interne ; la bande postérieure toujours marquée à son côté externe de points rougeâtres , dont deux plus gros vis-à-vis du sommet. Indépendamment de cela , la bande blanche posté-

rieure du dessous de ses ailes de devant ne forme point le V près de l'angle du bord interne.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Cependant Hubner a fait du premier une espèce distincte sous le nom de *Marita*, parce qu'il lui a trouvé les ailes inférieures un peu plus pâles. Cet auteur aurait pu d'après cela fabriquer encore une espèce de plus, car on voit quelquefois des individus qui ont le fond de ces ailes tout-à-fait jaune.

La chenille, selon les auteurs, est tantôt d'un gris-cendré, tantôt d'un gris-enfumé, avec des raies longitudinales d'atomes noirâtres. Elle a sur le huitième anneau une élévation en forme de caroncule et inclinée en arrière. Son dixième et son onzième anneaux, mais surtout le onzième, paraissent aussi un peu bossus. Elle vit sur le *saule* et sur l'*orme*.

La chrysalide, à en juger du moins par les figures, est d'un brun-noirâtre, saupoudré de bleuâtre, avec l'anus garni de petites épines dont la sommité forme le crochet.

Cette espèce habite l'Espagne, l'Italie, le midi de la France, la Bourgogne, etc. Elle donne en même temps que la *Mariée*. Il paraît qu'elle est fort rare aux environs de Paris, car je ne l'y ai prise que deux fois. M. Duponchel père l'a aussi trouvée une fois au Champ-de-Mars.

 CLII. NOCTUELLE CHOISIE.

NOCTUA ELECTA. (*Hubn. Borkh.*)

oooooooooooooooooooo

NOCTUA PACTA. (*Wien. Verz. Esp.*)

CATOCALA ELECTA. (*Ochsen.*)

oooooooooooooooooooooooo

(*Roës., tome 1, class. 2, pap. noct., tab. 15.*)

L'ACCORBÉE. (*Ingram.*)

oooooooooooooooooooo

NOCTUELLE CHOISIE. (*Oliv. et Latr.*)

Envergure, 2 pouces trois quarts.

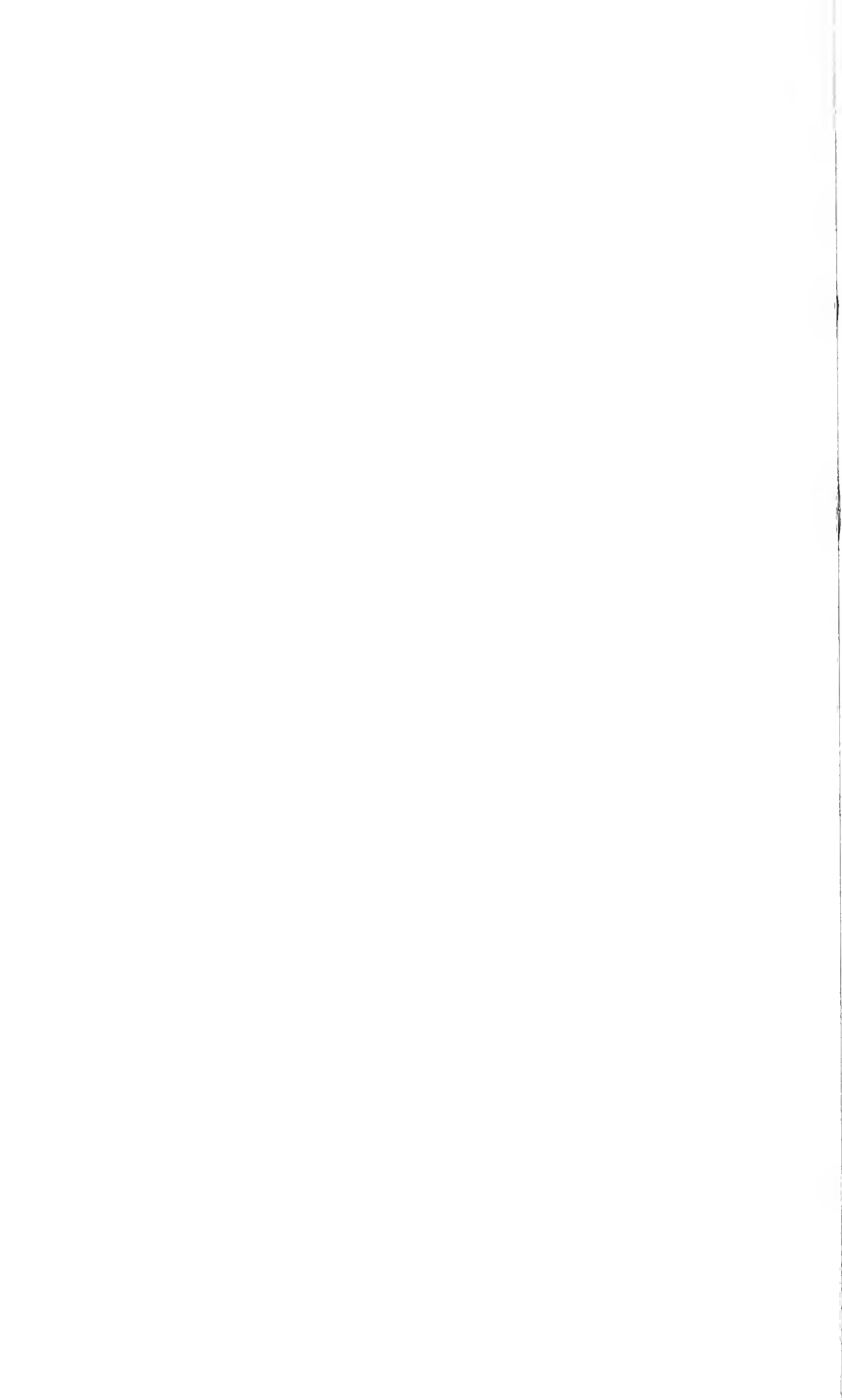
LE dessus des premières ailes est d'un gris-cendré, avec trois lignes noirâtres, transverses, anguleuses, et bordées de gris-clair. La ligne antérieure a l'angle d'en bas très-aigu et saillant du côté du corps. La ligne suivante au contraire a les deux angles d'en haut projetés en arrière, et surmontés d'une liture noirâtre qui va gagner obliquement le bord postérieur au-dessous du sommet. Sur le milieu de la surface, sont deux taches jaunâtres, contiguës, dont la supérieure réniforme, plus apparente, chargée d'un anneau noirâtre, et se liant à la côte par un *sigma* de



Duméril Pinart

Larwin Sculptor

1 Choisie (*Electa*) femelle. 2 Déplacée (*Elevata*), femelle. 3 Courtisane (*Pellax*), femelle



cette dernière couleur. Il y a un pareil *sigma* à la base, et le bord interne de l'aile prend une teinte très-rembrunie entre les deux premières lignes anguleuses. Le bord postérieur est en outre longé par une série de points noirs qui sont doublés en arrière par un point blanc.

Le dessus des secondes ailes est d'un rose vif, avec deux bandes noires semblables à celles qu'on voit dans la *Mariée*, mais dont la postérieure cependant un peu moins sinuée à son côté interne. Cette dernière bande est aussi bordée en dehors par une frange blanche sur laquelle sont des vestiges de points rougeâtres.

Le dessous des premières ailes est d'un noir chatoyant en bleu, avec trois bandes blanches, dont la postérieure arquée et plus étroite inférieurement. Indépendamment de cela, le bord terminal est grisâtre avec une ligne noirâtre en feston, et la frange est blanche avec tout le côté externe obscur.

Le dessous des secondes ailes ressemble au dessus, mais il est blanc vers la côte, et il offre un point distinct de cette couleur sur le renflement supérieur de la première bande.

Le corps a le dessus cendré, le dessous blanchâtre. Le devant du corselet est traversé par deux lignes noires rapprochées, entre lesquelles il y a une ligne blanche. Les antennes sont grises.

Le mâle ne diffère de la femelle qu'en ce qu'il a l'abdomen moins gros et moins pointu.

La chenille, d'après Roësel, est pubescente, d'un gris plus ou moins foncé, avec les stigmates noirs, et surmontés d'une série longitudinale de petits tubercules roux. Elle a sur le huitième anneau une caroncule saillante noire à sommité jaunâtre, et sur le onzième une élévation bifide un peu inclinée en arrière. Son ventre a une tache noire au milieu de chaque segment. Elle vit sur le *saule blanc* et sur le *tilleul*, et elle subit sa métamorphose vers la fin de juin ou dans le courant de juillet.

La chrysalide est d'un brun-noirâtre, saupoudré de bleuâtre, avec des pointes crochues à l'anus.

Cette noctuelle est commune dans plusieurs parties de l'Allemagne, principalement en Autriche et en Franconie. M. Boisduval, pharmacien, m'a communiqué un individu mâle qu'il a trouvé l'an dernier, après la Toussaint, sur un *tremble* dans une forêt du département de l'Orne.

Nota. Il y a dans l'Amérique septentrionale une *Lichenée* qui est extrêmement voisine de celle-ci, mais qui en diffère cependant par la forme des lignes anguleuses des premières ailes, et par la bande noire antérieure des secondes. Hubner l'a figurée sous le nom de *Amatrix*, pl. 103, n^o 407, de ses papillons d'Europe.

CLIII. NOCTUELLE DÉSIRÉE.

NOCTUA OPTATA. (*Nobis.*)

○○○○○○○○○○○○○○○○○○

Envergure , 2 pouces et un quart.

CETTE noctuelle n'a été connue d'aucun des auteurs qui nous ont précédés.

Le dessus des premières ailes est d'un gris-clair, avec une raie longitudinale, trois lignes transverses et l'extrémité des nervures, noires. La raie longitudinale part de la base, et elle va en s'élargissant aboutir à la ligne transverse antérieure, laquelle est courbe et regarde par sa convexité la ligne suivante qui a presque la forme d'un 3 ou d'une accolade. La ligne transverse postérieure est très-anguleuse, et elle a les deux dents d'en haut, ainsi que celle d'en bas, beaucoup plus prononcées que les autres. Cette même ligne se lie en outre aux deux précédentes par une nervure noire fourchue. Indépendamment de cela, la base offre un *sigma* noirâtre qui s'appuie sur la raie longitudinale, et il y a avant le bord postérieur des points noirs, placés entre les nervures et formant une série

transverse. On remarque de plus un groupe d'atomes bleuâtres vis-à-vis du milieu de la côte.

Le dessus des secondes ailes est d'un rose-pâle, avec deux bandes noires, courbes, dont l'antérieure moins large et n'atteignant pas le bord interne, la postérieure un peu sinuée sur chaque côté.

Le dessous des ailes supérieures est blanchâtre, avec trois bandes transverses, et une ligne terminale en feston, d'un brun-noirâtre. Le dessous des ailes inférieures ressemble au dessus, mais il est d'un rose encore plus pâle.

Le corps a le dessus d'un gris-clair, et le dessous blanchâtre. Le devant du corselet offre, en manière de collier, une double ligne noire, d'où partent deux lignes obliques, également noires, qui convergent au bas de chaque épaulette.

Décrite et figurée d'après un individu mâle, faisant partie de la collection de M. Latreille, et récemment trouvée dans les bois de Versailles par M. Marin, ancien élève du collège royal de cette ville.

Nota. La communication tardive de cette espèce, et de deux autres, nous a forcés de disposer les *Lichenés* sur les planches dans un ordre un peu différent de celui que nous avons adopté pour le texte; mais c'est toujours le texte qui doit servir de règle pour la classification.

 CLIV. NOÏCTUELLE ACCORDÉE.

 NOCTUA PACTA.

(Linn. Fab. Hubn. Borkh. Fuëssl.)



NOCTUA PACTA SUECICA. (Esp.)



NOCTUA PACTA. (Marcel-Serres.)



CATOCALA PACTA. (Ochsen.)



NOÏCTUELLE ACCORDÉE. (Oliv. et Latr.)



LA FIANCÉE. (Engram.)



Envergure, 2 pouces environ.



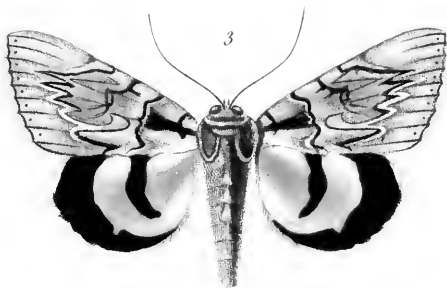
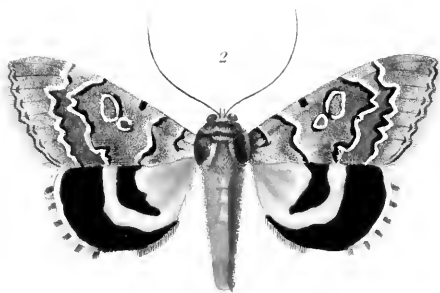
PLUSIEURS auteurs ont confondu cette espèce avec la *Choisie*, quoiqu'elle en diffère par sa taille toujours plus petite, par le dessin de ses ailes et par la couleur rouge du dessus de son abdomen.

Le dessus des premières ailes est d'un gris-cendré , avec trois lignes noires , transverses , ayant un des côtés bordé de gris-clair. La ligne antérieure est presque arquée et précédée d'un *sigma* basilaire noirâtre. Les deux autres sont anguleuses , mais moins cependant que chez les espèces précédentes, et l'intervalle qui les sépare est d'un ton brunâtre ou plus obscur que le fond de l'aile. Sur le disque sont deux taches jaunâtres, contiguës, dont la supérieure réniforme, plus colorée , et chargée d'un anneau noirâtre. Il y a en outre , le long du bord postérieur, une série de lunules noires , concaves en avant et bordées de blanchâtre en arrière.

Le dessus des secondes ailes est d'un rose-carminé, avec deux bandes noires, transverses, dont l'antérieure bien arquée , également large dans toute son étendue et n'atteignant pas le bord interne ; la postérieure à peine sinuée , un peu teintée de rougeâtre et frangée de blanc en dehors.

Le dessous des premières ailes est grisâtre à la base et à l'extrémité ; il est noir au milieu , avec deux bandes blanches , dont la postérieure courbe et rétrécie inférieurement.

Le dessous des secondes ailes diffère du dessus , en ce qu'il offre beaucoup de blanc vers le bord d'en haut ; en ce que la bande noire anté-



P. Duvoyel Delavit

Lançon Sculpit

1 Conjointe (*Conjointa*). 2 Accordée (*Pacta*). 3 Désirée (*Oplata*). — m. 1.

rieure ne touche point ce bord et qu'elle forme simplement un large croissant.

Le corps est cendré, avec le dessus de l'abdomen, moins l'anus, du même rouge que les ailes inférieures. Le devant du corselet est mélangé de blanchâtre et traversé par une double ligne noire.

La femelle a le dessus des ailes inférieures plus carminé et l'abdomen plus pointu que le mâle.

Linné dit que la chenille est légèrement velue, brune, avec le ventre ferrugineux; mais on ne peut guère la reconnaître d'après une pareille description.

Cette noctuelle habite la Suède et les gouvernements russes qui avoisinent la Baltique. M. Marcel de Serres (*Essai pour servir à l'histoire des animaux du midi de la France*), l'indique comme se trouvant dans nos provinces méridionales; mais je crains qu'on ne l'ait mal informé à cet égard, ou qu'il ne s'en soit rapporté au témoignage de De Villers, auteur très-justement suspect et qui a plutôt embrouillé qu'éclairé l'entomologie.



 CLV. NOCTUELLE FIANCÉE.

NOCTUA SPONSA. (*Linn. De Vill. Fisch.*)

oooooooooooooooooooooooooooo

NOCTUÆ SPONSA et PROMISSA.

(*Fab. Wien. Verz. Esp. Borkh.*)

NOCTUÆ :

SPONSA, PROMISSA, DILECTA, MNESTA. (*Hüb.*)

oooooooooooooooooooooooooooo

CATOCALÆ :

SPONSA, PROMISSA, DILECTA. (*Ochsen.*)

NOCTUELLES FIANCÉE et PROMISE. (*Oliv. Encycl.*)

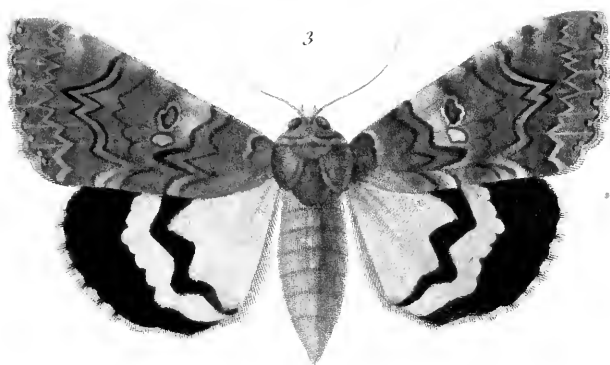
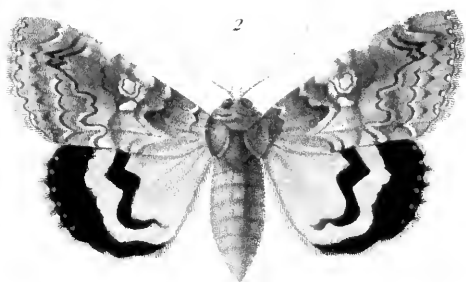
LA LICHENÉE ROUGE et LA PROMISE. (*Engram.*)

oooooooooooooooooooooooooooo

LA LIKENÉE ROUGE. (*Geoff.*)

Envergure, 2 pouces et un quart à 3 pouces.

CETTE noctuelle, qu'on appelle vulgairement *lichenée du Chêne*, varie pour la taille et pour



J. Mameul Dessin

Toussaint Sculpteur

Fiancée (*Sponca*): 1 mâle, 2 femelle, 3 variété femelle.

les couleurs ; aussi Hubner en a-t-il fait quatre espèces différentes.

Elle a le dessus des premières ailes d'un gris plus ou moins obscur , avec trois lignes noires, transverses, anguleuses et bordées de blanchâtre sur un de leurs côtés. La ligne antérieure est un peu confuse , et elle se lie à la base par deux traits noirs divergents que fait ressortir un fond d'un gris-pâle , fond sur lequel on remarque encore un *sigma* noir transverse. La ligne intermédiaire a les deux angles d'en haut projetés en arrière, et l'angle d'en bas projeté en avant. Le disque offre deux taches jaunâtres , contiguës , dont la supérieure plus grande , chargée d'un anneau difforme et d'un trait arqué noirâtres. Outre cela , le milieu de la côte a trois espaces blanchâtres , et le bord terminal de l'aile est longé par une ligne noire crénelée , dans les creux extérieurs de laquelle il y a un point blanc.

Le dessus des secondes ailes est d'un rouge-cramoisi , avec deux bandes noires , transverses, dont l'antérieure anguleuse et atteignant presque toujours le bord interne, la postérieure sinuée , plus large , vaguement ponctuée de rougeâtre à son côté externe, et terminée par une frange blanchâtre sur toutes les dents de laquelle il y a une lunule noirâtre convexe en dehors.

Le dessous des premières ailes est d'un noir-

bleuâtre , teinté de gris à la base ainsi qu'au sommet , avec deux bandes transverses , et les sinus de la frange, blancs.

Le dessous des secondes ailes ressemble au dessus , avec cette différence cependant que la bande antérieure adhère par son côté interne à un croissant noir discoïdal et qu'elle a le côté externe éclairé de blanc dans sa partie supérieure.

Le corps est cendré de part et d'autre ; mais le devant du corselet est mélangé de blanchâtre et traversé par deux lignes noires , dont la postérieure doublée de jaunâtre en arrière.

Chez le mâle , ou *Promissa* de certains auteurs , l'espace blanchâtre antérieur du milieu de la côte des premières ailes descend en manière de bande jusqu'au bord interne de ces ailes.

La femelle , ou *Sponsa* des mêmes auteurs , a ordinairement le dessus des premières ailes d'un gris plus obscur , ce qui fait paraître davantage la double tache jaunâtre du disque , et quelques petites éclaircies roussâtres placées entre les deux lignes anguleuses postérieures. Ses secondes ailes sont d'un cramoisi plus vif , et elles ont la bande noire antérieure plus large et plus anguleuse en-dessus ; je dis en-dessus , car en-dessous cette bande forme un 5 très-prononcé

et à peu près de la même largeur dans les deux sexes , caractère constant qu'on ne paraît pas avoir encore remarqué.

La *Dilecta* de Hubner est une variété femelle dont le dessus des ailes supérieures offre absolument le même dessin , mais sur un fond d'un brun-noirâtre très-intense. Elle est tantôt beaucoup plus grande , et tantôt à peine de la même taille que les individus ordinaires. Hubner l'a représentée aussi grande que celle qui est figurée sous le n° 5 de notre planche XLVIII.

Quant à la *Mnesta* de cet iconographe , ce ne doit être qu'un mâle très-peu différent des autres , puisque Ochsenheimer , qui aime tant à multiplier les espèces , s'est borné à en faire une simple variété de la *Promissa*.

M. Fischer , dans son *Entomographie russe* , a décrit et figuré sous le nom de *Rejecta* une variété bien plus remarquable , en ce que le rouge des ailes inférieures a passé au brun-clair , excepté entre les deux bandes noires où il conserve encore un ton rosé. J'ai obtenu , en élevant beaucoup de chenilles , des individus qui faisaient le passage des sujets ordinaires à cette variété.

La chenille est tantôt d'un gris-cendré , tantôt d'un gris-blanchâtre ou verdâtre , plus ou moins jaspé de brun-obscur , avec des tubercules

sur le dos et sur les côtés. Elle a sur le huitième anneau un bourrelet dont le milieu offre un petit mamelon jaunâtre, et sur le onzième deux petites éminences coniques un peu inclinées en arrière. Ses stigmates sont cerclés de noir. Son front est bleuâtre, marqué de deux points bruns, et bordé d'une ligne noire en fer à cheval. Son ventre est blanchâtre, avec une tache ferrugineuse ou lie de vin sur le milieu de chaque segment. Elle vit sur le *chêne*. Si on veut l'élever, il faut la chercher vers la fin de mai, car elle subit ordinairement sa métamorphose au commencement de juin. Sa coque est lâche et renfermée entre des feuilles, comme celle des autres *lichenées*.

La chrysalide est d'un brun-rougeâtre, saupoudré de bleu, avec une petite bosse sur le dos de l'avant-dernier segment, et plusieurs épines crochues à l'anus.

Engramelle cherche à prouver par des conjectures que Roësel n'a pas donné la véritable chenille de la noctuelle qu'il représente sur la planche 29 de son tome 4. On pourra se convaincre par l'éducation que le naturaliste allemand ne s'est point trompé à cet égard, et que le critique français, au contraire, commet une double erreur en faisant deux espèces d'une seule, et prenant la femelle pour le mâle, et réciproquement.

Cette noctuelle éclôt au commencement de juillet. Elle est quelquefois très-commune sur le tronc des gros *chênes*. Les grandes femelles à ailes supérieures très-foncées , comme celle que Hubner désigne sous le nom de *Dilecta* , se trouvent principalement dans nos contrées méridionales et en Hongrie. J'en ai néanmoins pris de semblables à Fontainebleau et au bois de Boulogne près de la mare d'Auteuil:



 CLVI. NOCTUELLE CONJOINTE.

 NOCTUA CONJUNCTA. (*Esp. Borkh.*)

 NOCTUA CONJUGA. (*Hubn.*)

 CATOCALA CONJUNCTA. (*Ochsen.*)

 NOCTUELLE CONJOINTE. (*Oliv. Encycl.*)

 L'INSÉPARABLE. (*Engram.*)

 Envergure, 2 pouces et un quart environ.

LE dessus des premières ailes est d'un brun-noirâtre chez les deux sexes, avec une raie longitudinale basilaire, et trois lignes transverses, noires. La ligne transverse antérieure est ondulée, et elle a tout le côté externe immédiatement bordé par une bande grise qui adhère à deux taches jaunâtres, discoïdales et contiguës, dont la supérieure réniforme et plus obscure. Les deux lignes noires suivantes, mais principalement la première, sont anguleuses, et bordées chacune par une ligne grise qui devient blanche en arrivant sur la côte. On voit en outre le long du bord postérieur une ligne noire régu-

lièrement anguleuse ou festonnée, dans les creux extérieurs de laquelle il y a un point blanc.

Le dessus des secondes ailes est d'un rouge-cramoisi dans le mâle comme dans la femelle , avec deux bandes noires , transverses , dont l'antérieure étroite , courbe , à peine sinuée , descendant presque jusqu'au bord interne ; la postérieure plus large en haut qu'en bas. La frange de ces ailes est grisâtre et divisée par une ligne noire ondée , excepté cependant au sommet où elle est toute blanche.

Le dessous des premières ailes est d'un noir-bleuâtre pâle , avec deux bandes transverses , le bord du sommet et les sinus de la frange , blancs.

Le dessous des secondes ailes offre le même dessin que le dessus ; mais , outre qu'il est moins foncé , il a la bande antérieure un peu plus large et éclairée de blanc en arrière près de la côte.

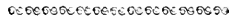
Le corps est cendré de part et d'autre. Le corselet a le devant mélangé de gris-jaunâtre et traversé par une double ligne noire.

Engramelle a fait figurer une variété dont le fond des ailes inférieures est d'un rouge-jaunâtre.

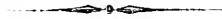
On trouve cette espèce en Italie , en Espagne , et dans nos départements les plus méridionaux. Elle m'a été envoyée de Florence par M. le docteur Passerini , conservateur du musée de cette ville.

 CLVII. NOCTUELLE COURTISANE.

NOCTUA PELLEX. (*Hubn. Marcel-Serres.*)



NOCTUA AMASIA. (*Esp.*)



NOCTUA PUERPERA. (*Giorna.*)



CATOCALA PUERPERA. (*Ochsen.*)



Envergure, 2 pouces et un quart environ.



FABRICIUS, ENGRAMELLE et OLIVIER n'ont point connu cette espèce.

Le dessus de ses premières ailes est d'un gris-cendré tirant sur le jaunâtre, avec trois lignes noirâtres, transverses, ondulées, ayant un de leurs côtés bordé de gris un peu plus clair que le fond de la surface. Entre les deux lignes antérieures, sont deux taches discoïdales et contiguës, dont l'inférieure pâle et faiblement cerclée de noirâtre; la supérieure noirâtre, plus grande, et chargée d'un double croissant gri-

sâtre. L'on voit en outre sur la côte quatre petites lites noirâtres, dont deux basilaires et deux médiales, et le long du bord postérieur une série de points noirs, puis deux lignes obscures en feston.

Le dessus des secondes ailes est d'un rouge-brique-pâle, avec deux bandes noires, transverses et sinuées, dont l'antérieure oblitérée vers le bord interne et ressemblant presque à une botte; la postérieure marquée au sommet de l'aile d'une grande tache rouge ovale, interrompue avant l'angle de l'anus, et bordée par une frange toute blanche ou à peine souillée de brun.

Le dessous des premières ailes est d'un noir chatoyant en bleuâtre, avec la base, deux bandes transverses et l'extrémité, d'un blanc-grisâtre.

Le dessous des secondes ailes ressemble au dessus quant au dessin, mais il a la base, l'entre-bande et la tache du sommet, blancs.

Le corps est d'un gris-clair, avec le devant du corselet un peu plus sombre.

Elle habite l'Italie et les contrées les plus méridionales de la France.



 CLVIII. NOCTUELLE CONVERSE.

 NOCTUA CONVERSA. (*Esp.*)

NOCTUE :

 PASYTREA et AGAMOS. (*Hubn.*)

CATOCALÉ :

 CONVERSA ET AGAMOS. (*Ochsen.*)

 NOCTUA PASITHEA. (*Borkh.*)

NOCTUELLES :

 CONVERSE et PASYTHÉE. (*Oliv. Encycl.*)

 LA CONVERSE. (*Engram.*)

 Envergure, 2 pouces environ.

OLIVIER et quelques auteurs ont fait à tort deux espèces différentes de la *Conversa* d'Esper ou *Converse* d'Engramelle.

Le dessus des premières ailes est d'un gris plus ou moins noirâtre chez le mâle, d'un gris-cendré chez la femelle, avec deux lignes noires, transverses, bordées de gris-clair sur un de leurs côtés. La ligne antérieure est sinuee, et en outre élargie près de la côte. La suivante, qui est flexueuse et suivie d'une raie blanchâtre ondée; la suivante, dis-je, a l'angle d'en bas large, très-



Thomson Pinxit

Felice Monaldi Sculpsit.

1 *Converse* (*Conversa*), mâle; 2 *Converse* femelle.
3 *Paranympha* (*Paranympha*), femelle.

noir et très-saillant en avant, caractère d'après lequel on distingue surtout cette noctuelle de ses analogues. Entre les deux lignes susdites, sont deux taches blanchâtres, discoïdales et contiguës, dont la supérieure un peu réniforme et souillée de noirâtre dans son milieu, l'inférieure presque triangulaire. Indépendamment de cela la base de l'aile offre deux points noirs, placés l'un au-dessus de l'autre, et il y a avant la frange du bord postérieur une ligne noire crénelée, dont le côté externe est doublé de blanchâtre.

Le dessus des secondes ailes est d'un jaune-fauve, avec deux bandes noires, transverses, dont l'antérieure courbe, ayant le milieu dilaté carrément en arrière, et n'atteignant pas le bord abdominal de l'aile; la postérieure plus large, sinuée intérieurement, et bordée en dehors par une frange blanchâtre. Cette frange est marquée au-sommet d'une tache jaune, allongée et étroite, dans son milieu de cinq petites lunules noires, et à l'angle de l'anus d'un trait qui se confond presque avec la bande.

Le dessous des premières ailes est d'un noir-brun chatoyant, avec une tache, une bande transverse et la frange, blanches. La frange est entrecoupée de noir dans toute sa longueur.

Le dessous des secondes ailes offre le même dessin que le dessus; mais il est d'un jaune-

obscur, et il a du blanc entre les deux bandes près de la côte.

Le corselet est d'un gris-cendré, avec un double collier noir. L'abdomen a les deux faces d'un gris plus ou moins jaunâtre, suivant la fraîcheur des individus.

La variété mâle, figurée sous le n° 4 de notre planche L, répond à la *Conversa varietas* d'Esper; au n° 574 c. d. d'Engramelle; à la *Pasythea* tab. 72, fig. 538 d'Hubner; à la *Pasithée* d'Olivier; à l'*Agamos* d'Ochsenheimer. Elle se distingue des individus ordinaires, en ce que ses ailes supérieures ont les deux taches centrales, et le bord des lignes qui les renferment, jaunâtres, au lieu de les avoir blanchâtres; en ce que la base de ses ailes inférieures est plus obscure, et en ce que la tache jaune oblongue de leur sommet est nulle ou à peine sensible. Il arrive même, comme dans l'individu représenté par Hubner, que la ligne noire antérieure du dessus des premières ailes est beaucoup plus large, et que la base des secondes est si rembrunie que ces dernières ailes paraissent en quelque sorte noires, avec une bande jaune.

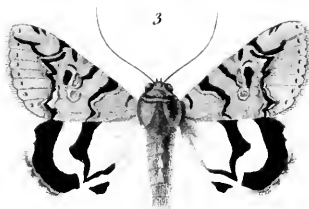
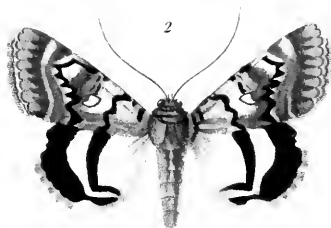
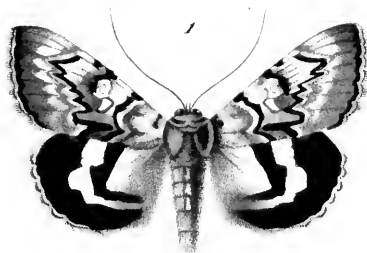
La Converse habite l'Allemagne, l'est et le midi de la France, etc. Le voyageur Le Vaillant l'a prise abondamment, il y a une vingtaine d'années, à sa campagne près de Sezanne.

le nom de *Nymphé* ; et je me crois d'autant mieux fondé à le faire , que je sais à n'en pas douter qu'on les trouve toujours ensemble.

Le dessus des premières ailes est d'un gris plus ou moins obscur, avec trois lignes noires, transverses, dont les deux antérieures bordées de jaunâtre sur un de leurs côtés ; la postérieure un peu confuse, et doublée en avant de blanchâtre ou de gris-lilas. La première ligne antérieure est sinuée, et précédée de deux points noirs, basilaires. La seconde est flexueuse, mais elle a l'angle d'en bas peu saillant du côté du corps. Les deux taches du disque et la ligne crénelée du bord postérieur sont à peu près comme chez la *Converse* ; seulement la sommité de la frange est plus blanchâtre, ce qui forme un caractère assez remarquable.

Le dessus des secondes ailes est d'un jaune-fauve, avec deux bandes noires, transverses, dont l'antérieure étroite, à peu près semblable à une botte, et n'atteignant pas ordinairement le bord abdominal ; la postérieure courbe, rétrécie en arrière au sommet de l'aile, très-étranglée ou presque interrompue avant l'angle de l'anus, et bordée par une frange jaune, frange sur le milieu de laquelle il y a cinq lunules noires, consécutives.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune



F. Bonnet Pinx.

Léon Sculp.

1 Converse (*Conversa*), variété mâle. 2 Nymphé (*Nymphæa*), mâle.
3 Hyménée (*Hymenæa*), mâle.

pâle et terne, avec deux bandes transverses, et des taches sur la frange, d'un brun-noirâtre.

Le corselet est d'un gris-cendré, avec un double collier noir. L'abdomen est jaunâtre de part et d'autre.

La femelle est ordinairement plus grande et moins foncée aux ailes supérieures. Elle répond probablement à la *Nymphæa* des auteurs.

Cette noctuelle habite l'Italie, la Suisse et le midi de la France. Elle est très-commune aux environs de Florence.



 CLX. NOCTUELLE PARANYMPHE.

NOCTUA PARANYMPHA.

(Linn. *Fab. Wien. Verz. Esp. Hubn. Borkh. Fuessl. De Vill. Petagna. Marcel-Serres.*)

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

 CATOCALA PARANYMPHA. (*Ochsen.*)

 PHALÆNA FULMINEA. (*Scop.*)

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

(*Roës, tom. 4, tab. 18, fig. 1, 2.*)

 NOCTUELLE PARANYMPHE.

(*Oliv. et Latr.*)

 LA PARANYMPHE. (*Ingram.*)

Envergure, 2 pouces environ.

LE dessus des premières ailes est d'un gris-cendré, avec deux lignes noires, transverses, dont l'antérieure sinuée et largement ombrée

de brun du côté du corps ; la postérieure très-anguleuse et suivie d'une double ligne ondulée d'un gris-clair. Entre ces deux lignes , mais plus près de la première que de la seconde , il y a une bande blanchâtre, oblique et plus ou moins longue ; puis deux taches blanchâtres contiguës, dont la supérieure chargée d'un anneau obscur, et se liant par trois veines noires à la ligne anguleuse , laquelle se lie à son tour au sommet de l'aile par une liture noirâtre oblique. Indépendamment de cela , la base offre un petit *sigma* noir , et le bord postérieur est longé par une série de lunules noires qui sont bordées de blanchâtre en arrière.

Le dessous des secondes ailes est d'un jaune-fauve , avec deux bandes noires , dont l'antérieure très-arquée et remontant jusqu'à la base ; la postérieure échancrée en demi-cercle vis-à-vis du sommet , interrompue avant l'angle de l'anus et n'atteignant pas le bord interne. La frange de ces ailes est d'un jaune-pâle, et chargée sur son milieu de cinq lunules plus ou moins obscures.

Le dessous de toutes les ailes est d'un jaune-gai avec trois bandes noires aux supérieures, avec deux comme celles du dessus aux inférieures.

Le corselet est d'un gris-cendré , avec deux lignes, noires, transverses, bordées de jaunâtre

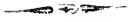
et séparées l'une de l'autre par une ligne blanche également transverse. L'abdomen est jaunâtre de part et d'autre.

La femelle ressemble au mâle, mais elle a l'abdomen plus gros et plus pointu.

La chenille est d'un gris plus ou moins foncé, avec une série longitudinale de petits tubercules roux sur chaque côté du corps. Elle a en outre cinq élévations charnues, savoir : deux droites sur le cinquième anneau, deux semblables sur le onzième, une allongée et un peu courbe en arrière sur le huitième. Elle vit sur le *prunier sauvage* et sur l'*épine*, et elle subit sa métamorphose vers le commencement de juin.

La chrysalide ressemble à celle des autres *lichenées*, c'est-à-dire qu'elle est d'un brun-rougeâtre, saupoudré de bleu, avec l'anüs garni de petites épines crochues.

Cette noctuelle donne entre la fin de juin et la mi-juillet. Elle habite principalement l'est de l'Europe. Engramelle dit qu'on l'a prise aux environs de Paris : je ne connais cependant personne qui l'y ait trouvée ; mais ce que je puis garantir, c'est que M. Le Paige, actuellement membre de la chambre des députés, l'a recueillie une fois près de Darney dans les Vosges.



 CLXI. NOCTUELLE HYMÉNÉE.

NOCTUA HYMENÆA.

(Fab. Wien. Verz. Esp. Hubn. Borkh.)

CATOCALA HYMENÆA. (Ochsen.

VARIÉTÉ :

NOCTUA POSTHUMA. (Hubn.)

L'HYMÉNÉE. (Engram.

 NOCTUELLE HYMÉNÉE. (Oliv. et Latr.)

Envergure 1 pouce et demi environ.

Le dessus des premières ailes est d'un gris foncé uniforme, avec un *sigma* basilaire, deux lignes transverses et des points marginaux, noirs et bordés de blanchâtre sur un de leurs côtés. La ligne transverse antérieure est beaucoup plus large vers le bord d'en haut que vers le bord interne; la postérieure est anguleuse, et elle se lie à une liture noire flexueuse qui va gagner obliquement le sommet de l'aile. Sur le disque, sont deux taches annulaires noires, dont la su

périeure réniforme et surmontée de deux traits également noirs , placés sur la côte.

Le dessus des secondes ailes est d'un jaune-fauve , avec deux bandes noires , dont l'antérieure étroite , un peu dilatée en arrière dans son milieu , et finissant par un chevron renversé ; la postérieure comme chez la *Paranympha*. La frange de ces ailes est obscure , avec le sommet et la région de l'angle anal blanchâtres.

Le dessous de chaque aile est jaune , avec deux bandes d'un noir-brun.

Le corselet est du même gris que le dessus des premières ailes , avec la partie antérieure roussâtre et relevée par un double collier noir. L'abdomen est jaunâtre , avec la sommité des brosses du dos d'un gris-cendré.

La chenille , selon Fabricius , est d'un vert-jaunâtre , avec deux rangées longitudinales de tubercules élevés et une dent saillante sur le huitième segment. Elle vit sur le *prunier épineux*.

La femelle ressemble au mâle , excepté qu'elle a l'abdomen plus gros et plus pointu.

Cette noctuelle habite l'Autriche et la Hongrie. On m'a dit qu'elle se trouvait aussi en France , mais je n'oserais l'affirmer.

Nota. Esper et Hubner représentent sous le nom de *Neonympha* une liebenée analogue à celle-ci et aux précédentes ; mais comme je ne l'ai vue qu'en figure , je ne puis dire si elle forme une espèce distincte.

β. Ailes en toit large et écrasé, n'ayant point le bord postérieur festonné. Anneaux de l'abdomen sans crêtes.

CLXII. NOCTUELLE PARTHÉNIAS.

NOCTUÆ :

PARTHENIAS ET PLEBEJA. (*Linm. De Vill.*)



NOCTUA PARTHENIAS. (*Wien. Verz. Esp. Hubn.*)

BREPHOS PARTHENIAS. (*Ochsen.*)



BOMBYX VIDUA. (*Fab. Petagna.*)



L'INTRUSE. (*Engram.*)

NOCTUELLE PARTHÉNIE. (*Oliv. Encycl.*)



VARIETATES :

1. NOCTUA NOTHA. (*Hubn.*)

2. NOCT. PUELLA. (*Esp.*) — SPURIA. (*Hubn.*)

LA PUCELLE. (*Engram. et Oliv.*)



Envergure, 15 à 17 lignes.

Les noctuelles *Parthenias* et *Plebeja* de Linné ne font bien certainement qu'une seule espèce,

à laquelle on doit encore rapporter comme variétés : 1° la *Notha* de Hubner ; 2° la *Spuria* du même auteur , ou la *Puella* d'Esper , la *Pucelle* d'Engramelle et d'Olivier.

Le dessus des premières ailes est d'un brun-obscur , saupoudré de grisâtre , avec le milieu de la surface plus ou moins teinté de ferrugineux , et marqué de deux taches ou de deux raies blanches qui s'appuient transversalement sur la côte.

Le dessus des secondes ailes est fauve , avec une grande tache triangulaire et une bande terminale d'un noir-brun. La tache triangulaire longe environ les trois quarts du bord interne de l'aile , et elle adhère par sa base à une ligne noire sinuée qui atteint souvent le milieu du bord antérieur. La bande terminale a le milieu du côté interne plus ou moins dilaté.

Le dessous des premières ailes est fauve , avec une liture noire transversale , placée au milieu du bord d'en haut entre deux taches blanches.

Le dessous des secondes ailes ressemble au dessus , mais il est plus ou moins nuancé de blanchâtre à sa moitié postérieure. La frange de toutes les ailes est entrecoupée de blanc et de brun en dessus et en dessous.

Le corps est à peu près du même ton que le dessus des premières ailes. Les antennes sont



Parthenias: 1 mâle, 2 femelle, 3 variété mâle
4-5 Monogramme (*Monogramma*), mâle et femelle.

ciliées dans le mâle , filiformes dans la femelle. Celle-ci offre ordinairement , vers l'angle anal des secondes ailes , un espace jaune orbiculaire.

La variété figurée par Hubner sous le nom de *Nothya* se distingue du commun des individus en ce qu'elle a le dessus des ailes supérieures beaucoup plus sombre , et à peine marqué de blanc au bord d'en haut.

La *Puella* ou *Pucelle* a les ailes inférieures d'unjaune-soufre, et plus largement bordées de noir que chez les sujets ordinaires. Je l'ai fait représenter sous le n° 5 de la planche II.

La chenille est d'un vert-jaunâtre , et elle a tout le long du dos sept lignes obscures , dont deux plus larges et offrant des points jaunâtres placés deux à deux sur chaque anneau. Ses stigmates sont blancs et cerclés de noir. On la trouve sur le *bouleau* , le *chêne* , le *châtaignier* , etc. Elle se métamorphose vers la fin de juin , et elle passe l'hiver dans l'état de nymphe.

La chrysalide est allongée , cylindrique , d'un brun-marron et terminée par deux épines coniques , très-divergentes.

La *Parthénias* paraît au commencement du printemps. Elle est très-commune dans les clairières et les avenues des bois. Elle vole en plein jour.

 CLXIII. NOCTUELLE MONOGRAMME.

 NOCTUA MONOGRAMMA. (*Hubn.*)


 NOCTUA MONOGRAMMA. (*Marcel-Serres.*)

 EUCLIDIA MONOGRAMMA. (*Ochsen.*)


 Envergure, 14 à 15 lignes.

HUBNER est jusqu'ici le seul auteur qui ait figuré cette espèce.

Le dessus des premières ailes est d'un brun plus ou moins olivâtre, avec la base et une ligne oblique postérieure d'un jaune-verdâtre pâle. Il y a en outre sur le disque deux petites taches blanches, dont l'antérieure lunulée et adhérent au jaune de la base; la postérieure bilobée et marquée de deux points noirâtres, ce qui la rend en quelque sorte semblable à un 8. La tache lunulée a quelquefois le milieu saupoudré de noirâtre.

Le dessus des secondes ailes est d'un jaune-

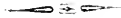
fauve , avec la base , un arc près de l'angle de l'anus et une bande terminale , d'un noir-brun.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-fauve , avec plus ou moins d'atomes noirâtres au milieu et vers l'extrémité des supérieures. La frange de ces dernières ailes est d'un gris-incarnat légèrement entrecoupé de noir. La frange des ailes inférieures est jaunâtre.

Le corps est jaunâtre , avec le corselet d'un brun-olivâtre comme le dessus des premières ailes. Les antennes sont brunâtres et filiformes chez les deux sexes. La trompe est d'un brun-rougeâtre tendre.

Les mâles , ou du moins ceux que j'ai vus , ont le dessus des secondes ailes moins gai que les femelles.

Du midi de la France et de l'Espagne.



Le dessus des premières ailes est d'un gris de perle , avec trois taches noires , transversales , dont l'antérieure triangulaire , la seconde ayant le milieu échancré en arrière , la troisième placée sur la côte vis-à-vis du sommet , et se liant presque à la précédente. La première et la seconde taches sont bordées de blanc ; et la frange de l'aile est obscure, avec l'extrémité grisâtre.

Le dessus des secondes ailes est d'un jaune-fauve , avec le bord postérieur , et une ligne sinuée avant ce bord , d'un brun-noirâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune un peu obscur , avec une double ligne transverse et la frange brunâtres.

Le corps est cendré. Les antennes sont grises et filiformes chez les deux sexes. La trompe est brune.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a l'abdomen plus gros.

Antriche , Hongrie , centre de la France.



 CLXV. NOCTUELLE GLYPHIQUE.

NOCTUA GLYPHICA.

(*Lin. Fab. Wien. Verz. Esp. Hüb. Borkh. De Vill. Petagna.*)


 EUCLIDIA GLYPHICA. (*Ochsen.*)

 NOCTUELLE GLYPHIQUE. (*Olav. Encycl.*)

 LA DOUBLURE JAUNE. (*Geoff. et Ingram.*)

Envergure, 14 à 15 lignes.

Le dessus des premières ailes est d'un gris-brun, avec deux bandes transverses, et une tache vis-à-vis du sommet, d'un brun-marron. La bande postérieure est bordée en arrière par une ligne sinuée plus claire que le fond de l'aile, et la tache qui fait face au sommet est entourée d'une auréole blanchâtre, tirant un peu sur le violet. Outre cela, le bord postérieur est obscur, ou presque du ton des bandes.

Le dessus des secondes ailes est d'un noir-brun depuis la base jusqu'au milieu; ensuite d'un jaune-fauve, avec deux lignes noires,

transverses et ondulées, dont l'antérieure un peu interrompue, la postérieure terminale.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-fauve, avec une lunule centrale noire, puis deux lignes ondulées et la frange brunâtre.

Le corps est brun, avec un collier et l'anus jaunâtres. Les antennes sont grisâtres, légèrement ciliées chez le mâle, filiformes chez la femelle. La trompe est d'un brun-noirâtre.

La chenille, suivant Engramelle, est tantôt d'un jaune-clair, tantôt d'un jaune-rougeâtre ou brun, avec des lignes longitudinales plus ou moins obscures sur le dos. Elle vit sur le *trèfle* et elle se tient ordinairement cachée entre les feuilles inférieures de cette plante légumineuse. Sa transformation a lieu pour la première fois vers la fin de juillet, et pour la seconde vers la fin de septembre. Les chenilles de la première époque donnent leur papillon en juillet; celles de la seconde restent dans l'état de nymphe jusque vers le mois de mai de l'année suivante.


La chrysalide est brune, saupoudrée de bleuâtre, avec l'anus épineux. Elle est recouverte d'un cocon blanchâtre, alongé et construit entre les feuilles dans lesquelles la chenille a vécu.

Cette noctuelle se trouve communément dans toutes les prairies de l'Europe. Elle vole en plein jour.

 CLXVI. NOCTUELLE MI.

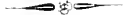
NOCTUA MI.

(*Linn. Fab. Wien. Verz. Esp. Hubn. Forkh. De Vill. Petagna.*)

——
 EUCLIDIA MI. (*Ochsen.*)

—
 NOCTUELLE MI. (*Oliv. Encycl.*)

—
 L'IM NOIRE. (*Ingram.*)

——
 Envergure, 14 à 15 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un brun-noirâtre, saupoudré de gris-violâtre, avec deux anneaux difformes, puis une double ligne transverse et sinuée, blanchâtre. On remarque en outre sur ces ailes plusieurs points noirs ocellés, savoir : un vers l'origine du bord interne, un dans l'anneau antérieur, six à sept alignés entre le deuxième anneau et la double ligne blanche postérieure.

Le dessus des secondes ailes est noir, avec des



F. Duménil Pinxat

Tarson Sculpteur

1 Triquetre (*Triquetra*), mâle. 2 Glyphique (*Glyphica*), mâle. 3-4 Mi, mâle ;
5 Mi, variété femelle

points blancs, dont l'antérieur plus gros et solitaire, les autres formant deux lignes transverses et flexueuses.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc-jau-nâtre, avec une tache discoïdale, et trois lignes transverses flexueuses, noires. La ligne qui suit la tache discoïdale a presque la forme d'une M grecque, ce qui a fait donner à cette espèce le nom qu'elle porte. La frange de chaque aile est entrecoupée de blanc et de noir en dessus en dessous.

Le corps est noirâtre en dessus, avec les bords des épaulettes et des segments de l'abdomen blanchâtres. Les antennes sont grises, annelées de noirâtre, et filiformes chez les deux sexes. La trompe est d'un brun obscur.

M. le docteur Montagne, chirurgien-major du 14^e régiment de ligne, et botaniste non moins zélé qu'instruit, a recueilli en Catalogne des individus qui avaient les taches du dessus des secondes ailes et le fond du dessous des quatre d'un jaune-fauve, sans offrir d'ailleurs d'autres différences. Ces individus se trouvent déjà, mais moins constamment, dans nos contrées méridionales.

Cette noctuelle habite aussi les prairies. Je ne connais point encore sa chenille qui vit, dit-on, sur le *trèfle* et la *luzerne*.

Nota. Le format des planches m'a obligé de placer ici cette espèce et les trois suivantes ; mais elles doivent prendre rang avant les *lichenées*, attendu que par la longueur du dernier article de leurs palpes elles font le passage du genre EREBUS au genre NOCTUELLE.

CLXVII. NOCTUELLE ALCHIMISTE.

NOCTUA ALCHIMISTA. (*Nobis.*)



NOCTUA ALCHYMISTA.

(*Wien. Verz. Bork. Hubn. Marcel-Serres. FAB. Manu.*
suppl. ent. syst.)

CATEPHIA ALCHYMISTA. (*Ochsen.*)



NOCTUA LEUCOMELAS. (*Esp.*)

L'ALCHYMISTE. (*Geoff. et Engram.*)

NOCTUELLE ALCHIMISTE. (*Oliv. Encycl.*)

Envergure, 20 à 22 lignes.

CETTE espèce, que Linné et d'autres auteurs ont mal à propos confondue avec la suivante, est incontestablement *l'Alchymiste* de Geoffroy.

Le dessus des premières ailes est d'un noir-

grisâtre, chatoyant, avec cinq lignes transverses plus noires, dont l'antérieure basilaire et en forme de *sigma*, les trois intermédiaires irrégulièrement anguleuses, la postérieure marginale et en feston. La ligne postérieure est précédée d'une raie ou bande blanche, plus ou moins souillée de brun, et projetant vers le bas de son côté interne trois petites dents inégales. Il y a en outre sur le disque trois annelets d'un noir-foncé, savoir : un après la ligne qui suit le *sigma*, et deux, dont le supérieur réniforme, entre les deux autres lignes du milieu. Ces annelets renferment un point noir cerclé de roussâtre, et les lignes sont aussi parfois bordées d'un peu de roussâtre.

Le dessus des secondes ailes est d'un noir-luisant, avec une grande tache basilaire et la frange d'un blanc vif et satiné. La frange a le milieu moucheté de noir, et elle est surmontée avant l'angle anal d'une petite liture blanchâtre, courbée en arrière.

Le dessous des premières ailes est d'un brun-noirâtre, pâle et luisant, avec l'extrémité blanchâtre et longée par une ligne sinueuse qui répond à celle du dessus.

Le dessous des secondes ailes est beaucoup moins foncé que le dessus, et il offre sur la tache blanche de la base une petite lunule noire.

Le corps est noir , avec six brosses dorsales , dont la première et la quatrième plus grandes et plus foncées.

Le mâle ressemble à la femelle , mais il a les antennes ciliées, l'abdomen moins gros et les ailes moins dentelées.

La chenille , suivant Fabricius , est cendrée , légèrement ponctuée de jaune , avec la tête bleue, deux épines sur le dos et deux autres vers l'extrémité. Elle file un cocon dans lequel elle se transforme en une chrysalide noire , ayant la partie antérieure brune et tronquée.

Fuessly (*nouv. magaz. ent.*, pag. 380) dit que la chenille est , comme l'insecte parfait , en partie blanche et en partie noire ; qu'elle a les pattes écailleuses jaunes , et que l'on voit sur son premier segment une raie également jaune. Il ajoute que les premières pattes membraneuses sont plus courtes que les autres , et que la chrysalide est saupoudrée de bleuâtre comme celles des *lichenées*.

Cette chenille vit , dit-on , sur le *chêne* ; mais il est probable qu'elle vit aussi sur l'*orme* ; car on trouve son papillon au pied de ce dernier arbre , dans des endroits fort éloignés des forêts et où il n'y a point de chênes.

L'Alchimiste paraît dans le courant du mois de juin. Elle habite toute la France.

CLXVIII. NOCTUELLE LEUCOMÉLAS (1).

NOCTUA LEUCOMELAS.

(*Linn. Wien. Verz. Borkh. Hubn.*)

NOCTUA LEUCOMELAS. (FAB. *mant.*)

NOCTUA XANTOGRAPHA. (FAB. *ent. syst.*)

CATEPHIA LEUCOMELAS. (*Ochsen.*)

NOCTUÆ :
ALCHYMISTA ET FUNESTA. (*Esp.*)

LA PIE. (*Ingram.*)

NOCTUELLE PIE. (*Oliv. encycl.*)

Envergure , 14 à 16 lignes.

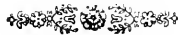
CETTE noctuelle est sans contredit la *Leucomelas* de Linné, mais il n'est pas sûr que ce soit celle de Clerck.

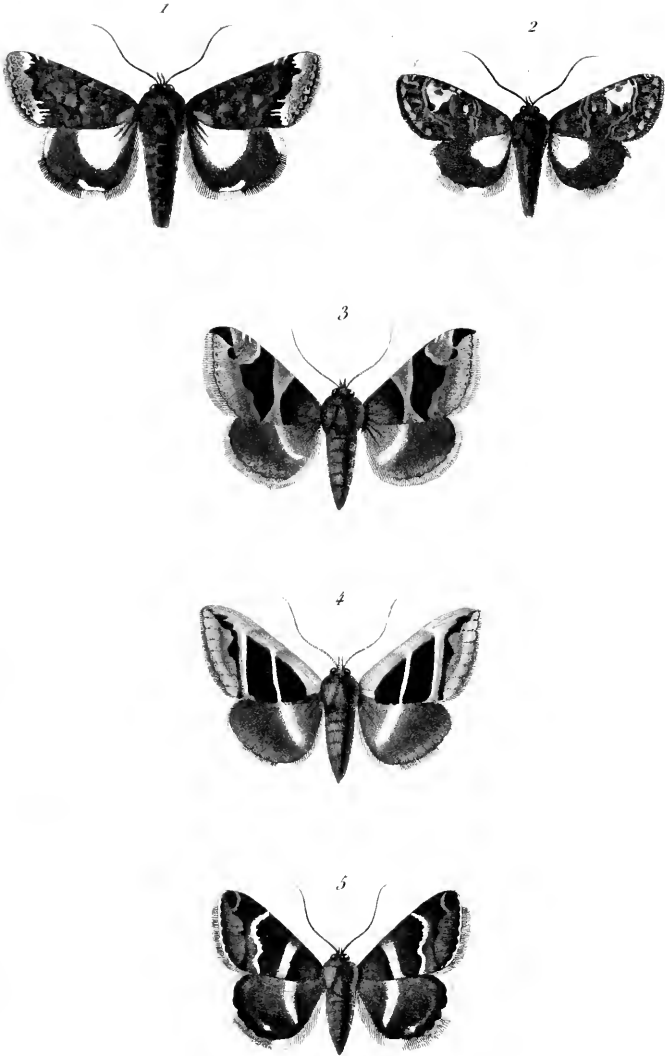
(1) De λευκός, blanc, et de μέλας, noir.

Elle est constamment plus petite que l'ALCUMISTE, et elle s'en distingue : 1° en ce que, au lieu d'avoir une raie ou bande blanchâtre parallèle au bord postérieur des premières ailes, elle a un peu au-delà du milieu de la côte de ces ailes une grande tache d'un blanc-rougeâtre, marquée de noirâtre à son origine, et finissant par un petit trait en forme de virgule ; 2° en ce que la pénultième ligne noire des mêmes ailes est angulée différemment ; 3° en ce que la frange des secondes ailes a la sommité noire, et qu'elle n'est pas, du moins ordinairement, surmontée d'une liture blanchâtre avant l'angle de l'anus. Outre cela, la tache du milieu des ailes supérieures se reproduit en-dessous.

On la trouve en Suède, en Allemagne, etc.

Nota. La *Leucomelas* de Clerck, plus grande que celle de Linnée, n'a qu'une petite tache blanchâtre au milieu des ailes supérieures en dessus, et le dessous de ses quatre ailes est blanc depuis la base jusqu'au milieu, avec un arc noirâtre. Est-ce une variété de la noctuelle dont il s'agit ici, ou une espèce exotique ? C'est ce que je ne puis décider en ce moment.





P. Dumont Peint

Lanvin Sculpteur

1 Alchimiste (*Alchimista*), mâle.

2 Leucomélas (*Leucomelas*), mâle.

3 Algérienne (*Algira*), femelle.

4 Géométrique (*Geometrica*), femelle.

5 Badaude (*Badauda*), femelle.

 CLXIX. NOCTUELLE SPECTRE.

NOCTUA SPECTRUM.

(*Fab. Esp. Hubn. Marcel-Serres.*)

 AMPHIPYRA SPECTRUM (*Ochsen.*)

NOCTUA SOCRUS. (*Giorua.*)

NOCTUÆ :

GENISTÆ ET GENISTELLÆ. (*Borkh.*)

 NOCTUA CENISTÆ. (*De Vill.*)

LE SPECTRE. (*Engram.*)

 NOCTUELLE SPECTRE. (*OLIV. encycl.*)

 Envergure , 2 pouces et demi environ.

C'EST Esper qui a donné à cette noctuelle le nom de *Spectrum* , nom que Rossi a adopté dans le *Mantissa* de sa Faune étrusque .

Le dessus des premières ailes est d'un gris-jaunâtre luisant, avec trois raies noires, transverses et ondulées, dont l'intermédiaire double et se dilatant vers la côte pour embrasser un anneau réniforme blanchâtre ; la postérieure divisée dans le sens de sa longueur par une ligne maculaire blanchâtre, et suivie d'une rangée courbe de petites lunules noirâtres. On voit en outre un point noir à la base de l'aile, et un petit point blanchâtre entre les deux raies noires antérieures.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-noirâtre luisant, avec la frange beaucoup plus claire.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris jaunâtre, pâle et luisant, avec deux bandes noires, transverses et arquées, dont la postérieure moins prononcée et un peu plus large.

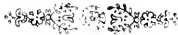
Le corps, les antennes, les palpes sont d'un gris-jaunâtre, et la trompe est ferrugineuse.

La femelle ressemble au mâle, mais elle est ordinairement un peu plus sombre, et elle a l'abdomen plus gros et moins aplati. Chez les deux sexes, les antennes sont filiformes, et les trois premiers segments du dos offrent chacun une apparence de brosse.

La chenille vit sur le *genêt velu*. Elle est rase, atténuée en arrière, verte, avec des lignes lon-

gitudinales noires, et des points de cette couleur sur la tête. Elle est figurée dans l'ouvrage de De Villers et dans le tome second des Mémoires de la société linnéenne de Paris. M. Thiébaud De Berneaud, secrétaire de ladite société, a fait en même temps représenter le cocon, qui se trouve aux enfourchures des branches, et qui paraît ne différer de celui du bombyx BUVEUR, (*tome 4, page 94*), qu'en ce qu'il est plus arrondi aux extrémités. Je ne connais point la chrysalide.

Cette noctuelle habite le midi de la France, la Toscane et plusieurs contrées de la péninsule espagnole. On la trouve, vers la mi-juillet, dans les grottes et dans tous les endroits frais. M. Adrien De Villiers, de Montpellier, l'a prise accouplée dans sa cave au fort de l'hiver.



CLXX. NOCTUELLE MAURE.

NOCTUA MAURA.

(*Linn. Fab. Wien. Verz. Esp. Borkh. Hubn. De Vill.
Petagna, Marcel-Serres.*)



MORMO MAURA. (*Ochsen.*)



PHALÆNA LEMUR. (*Naturf.*)



HARRIS, *ins. angl., tab. 1, fig. a. b.*



LA MAURE. (*Engram.*)



NOCTUELLE MAURE. (*OLIV. encycl.*)



LA LICHENÉE DES PONTS

OU

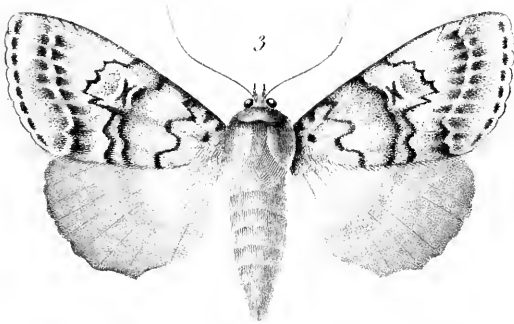
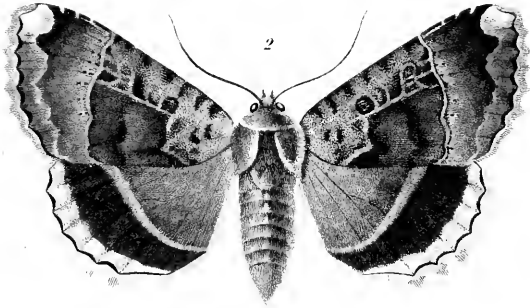
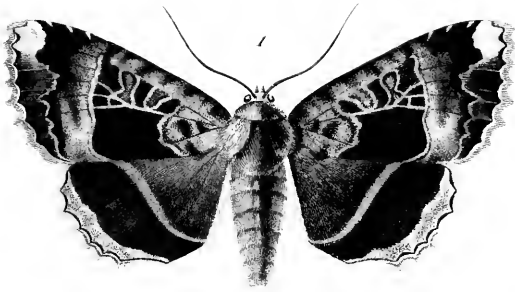
LA PHALÈNE CRAPAUD. (*Fulg.*)



Envergure, 2 pouces et demi environ.

LINNÉ a donné à cette noctuelle le nom de *Maura*, parce qu'elle lui avait été envoyée de la Mauritanie par Brauder.

Le dessus des premières ailes est d'un gris-



F. Duret del.

Larson sculpt.

1-2 Maure (*Aura*), mâle et femelle. 3 Spectre (*Spectrum*), mâle



obscur à la base, et sur la côte jusqu'au-delà du milieu, avec des mouchetures noirâtres; puis noirâtre jusqu'au bout, avec deux bandes grises, transverses et flexueuses, dont l'antérieure divisée longitudinalement près de son côté interne par une ligne noirâtre; la postérieure très-étroite, excepté au sommet de l'aile où elle se dilate en une tache plus ou moins blanchâtre. Il y a en outre le long du bord terminal une ligne grise, en feston et bordée de noir.

Le dessus des secondes ailes est noirâtre, avec deux bandes grises, transverses, dont l'antérieure linéaire et un peu coudée inférieurement; la postérieure marginale et chargée d'une ligne ondulée noirâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un noirâtre-pâle et luisant, avec une ligne transverse et l'extrémité blanchâtres. La ligne transverse est précédée d'une liture centrale noire, et l'on voit avant la frange une série de petites lunules noirâtres.

Le corps est d'un gris-obscur, avec trois brosse dorsales plus foncées. Les antennes sont grisâtres en-dessus, brunes en-dessous, et fili-formes chez les deux sexes. La trompe est ferrugineuse.

La femelle est ordinairement moins colorée que le mâle.

La chenille, selon Engramelle, est atténuée aux deux bouts, rase, d'un brun-sombre ou noirâtre sur le dos, d'un gris-cendré sur les côtés et sur le ventre, avec une petite éminence bifide sur le milieu du onzième segment. Ses stigmates sont noires, et sa tête est jaunâtre. Elle vit sur l'*aubépine* (*cratægus oxyacantha*), sur le *prunellier* (*prunus spinosa*), etc. Elle file un léger cocon entre des feuilles, et elle ne passe guère que trois semaines dans l'état de nymphe.

La chrysalide est cylindrico-conique, brune, saupoudrée de bleuâtre, avec l'anus épineux.

La Maure se trouve depuis la mi-juillet jusqu'à la mi-septembre. Elle habite toute la France, l'Italie, l'Espagne, la Barbarie, etc. Il faut la chercher sous les ponts, dans le voisinage des moulins à eau et des usines. Je l'ai prise quelquefois contre les murs des quais de Paris.



Nota. Cette espèce et les deux suivantes appartiennent à la subdivision des noctuelles *Parthénias*, *Mi*, etc.

CLXXI. NOCTUELLE ALGÉRIENNE.

NOCTUA ALGIRA.

(*Lin. Esp. Borkh. Marcell-Serres. Petagna.*)

OPHIUSA ALGIRA. (*Ochsen.*)

NOCTUA STUPOSA. (*Fab.*)

NOCTUA ACHATINA. (*Cram. Pl. 273.*)

NOCTUA ACHATINA. (*Sulzer.*)

NOCTUA ACHATATA. (*Roemer.*)

NOCTUA TRIANGULARIS. (*Hubn.*)

LA BANDE BLANCHE. (*Engram.*)

NOCTUELLES :

ALGÉRIENNE ET STUPEUSE (*Oliv. encycl.*)

Envergure, 17 à 18 lignes.

LINNÉ a nommé cette noctuelle *Algira*, parce qu'il l'avait reçue d'Alger. Elle répond à la *Stu-*

posa de Fabricius, ou, ce qui revient au même, à l'*Achatina*, pl. 273 de Cramer.

Le dessus des premières ailes est d'un brun-noirâtre, chatoyant en vert, depuis la base jusqu'au-delà du milieu, avec une bande oblique d'un gris de perle; ensuite d'un brun-clair, avec le bord postérieur largement gris et longé par un cordon de menus points noirâtres, lesquels sont précédés au sommet de l'aile de deux taches noires, contiguës, et dont l'inférieure plus petite. La bande grise a le milieu plus ou moins étranglé, et il y a vers l'extrémité de la côte quatre traits blanchâtres, dont le plus intérieur arqué et concave en arrière.

Le dessus des secondes ailes est d'un brun-noirâtre luisant, avec une bande médiaire et la frange d'un gris de perle.

Le dessous des quatre ailes est cendré, avec quelques lignes transverses et une bande postérieure brunâtres, plus des points marginaux noirâtres.

Le corps est d'un gris-cendré, avec la tête et le corselet plus obscurs. Les antennes sont filiformes et d'un gris blanchâtre.

Chez certains individus, la bande grise du milieu des premières ailes est plus claire et plus large que chez d'autres, n'importe le sexe. Quelquefois le croissant blanchâtre de la côte de ces

ailes s'unit à une ligne pâle et flexueuse qui borde extérieurement la partie d'un brun-foncé.

Cette noctuelle habite la côte de Coromandel, le Levant, la Barbarie, l'Italie, le midi de la France. On la trouve chez nous vers la fin de mai, dans les broussailles.

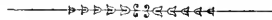
Nota. L'*Achatina* de la planche 288 de Cramer a beaucoup de rapport avec celle-ci; cependant elle paraît offrir quelques différences dont je n'oserais parler d'après une figure.



 CLXXII. NOCTUELLE GÉOMÉTRIQUE.

 NOCTUA GEOMETRICA. (*Fab.*)


 OPHIUSA GEOMETRICA. (*Ochsen.*)


 NOCTUA AMMONIA. (*Cram. et Esp.*)


 NOCTUA CHALCIPTERA. (*Borkh.*)


 NOCTUA BIFASCIATA. (*Petag. s. i. c.*)


 NOCTUA PARALLELA. (*Cyrill.*)


 NOCTUA PARALLELARIS. (*Hubn.*)


 NOCTUA PARALLELARIS. (*Marcel-Serres.*)



NOCTUELLES :

 AMMONIE, GÉOMÉTRIQUE, PARALLÈLE. (*Encycl.*)


 Envergure , 16 à 17 lignes.

J'AI comparé attentivement la *N. Geometrica* de Fabricius ou *Ammonia* de Cramer avec la

N. Parallelaris de Hubner , et j'ai reconnu , comme Ochsenheimer , qu'elles ne formaient qu'une seule et même espèce.

Le dessus des premières ailes est d'un gris-violâtre chatoyant, avec une grande tache noire, discoïdale et triangulaire , sur laquelle sont deux bandes blanches, droites, parallèles dont la postérieure un peu plus longue et largement bordée de roussâtre en arrière. La tache noire discoïdale a le côté externe sinué , et plus ou moins bordé de blanchâtre à sa sommité. Le bord postérieur de l'aile est en outre longé par un cordon de menus points noirâtres , placés à l'extrémité de chaque pli.

Le dessus des secondes ailes est d'un brun-noirâtre luisant, avec une bande transverse et la frange blanches. La frange a le milieu obscur, et la bande fait suite à la bande antérieure des premières ailes.

Le dessous des quatre ailes d'un gris-brun ou cendré, avec deux bandes transverses blanchâtres, plus larges aux supérieures qu'aux inférieures.

Le corps est d'un gris-violâtre, et les antennes sont brunes et finement annelées de blanchâtre.

La bande blanche antérieure du dessus des premières ailes est ordinairement plus large que l'autre, surtout dans les individus exotiques.

Cette noctuelle habite l'île de Java, le Bengale, l'Italie et nos provinces les plus méridionales. Elle paraît en France depuis le mois de juin jusqu'au mois d'août. On la trouve dans les haies et le long des rivières. Il y a des années où elle est extrêmement commune aux environs de Montpellier.

Nota. Sans la figure, je n'aurais jamais cru que la *N. bifasciata* de Petagna fût la même que celle-ci, car il la signale dans sa phrase spécifique comme une espèce qui semblerait plutôt devoir appartenir à la division des *N. N. Festuæ, chrysitis*, etc.

 CLXXIII. NOCTUELLE BADAUDE.

 NOCTUA STOLIDA. (*Fab.*)


 NOCTUA CINGULARIS. (*Hubn. Marcel-Serres.*)

 OPHIUSA CINGULARIS. (*Ochsen.*)



NOCTUELLES :

 STOLIDE ET SANGLÉE. (*OLIV. Encycl.*)

 Envergure, 14 à 15 lignes.

CETTE espèce est la même que celle à laquelle Fabricius a donné, je ne sais pourquoi, le nom de *Stolida*. Aucun auteur ne l'avait reconnue jusqu'ici.

Le dessus des premières ailes est d'un brun-noirâtre chatoyant depuis la base jusqu'au-delà du milieu, avec deux bandes transverses, blanches ou un peu jaunâtres, dont l'antérieure linéaire, la postérieure unidentée à son côté in-

terne et largement bordée de roussâtre à son côté externe. Vient ensuite une bande grisâtre, sinuée, peu apparente, et terminée par une liture blanchâtre vis-à-vis du sommet, lequel est lui-même bordé par une double ligne blanche qui va en s'affaiblissant jusqu'à l'angle interne.

Le dessus des secondes ailes est d'un brun-noirâtre luisant, avec une bande transverse, un point anal et la frange, blancs. La frange est souillée de brun au-dessous du point anal.

Le dessous des quatre ailes est d'un brun-noirâtre, avec quatre bandes transverses, une tache et la frange, blanches.

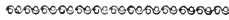
Le corps d'un gris-violâtre. Les antennes sont filiformes, annelées de blanc et de brun, et un peu plus fortes chez le mâle que chez la femelle.

Elle habite le midi de la France, l'Italie, et, si Fabricius a été bien informé, elle se trouverait aussi dans les Indes orientales. On la prend chez nous à la même époque et dans les mêmes localités que l'espèce précédente.

Nota. Cette espèce et les cinq suivantes appartiennent aussi à la deuxième subdivision des noctuelles dont les chenilles ont les pattes membraneuses antérieures plus courtes que les postérieures.

CLXXIV. NOCTUELLE TIRRHAEA

NOCTUA TIRRHAEA. (*Fab. Cram.*)



OPHIUSA TIRRHAEA. (*Ochsen.*)

NOCTUA VESTA. (*Esp.*)

NOCTUA AURICULARIS. (*Hubn. Marcel-Serres.*)

NOCTUA OLIVACEA. (*De Vill.*)



NOCTUELLE TIRRHÉE. (*OLIV. Encycl.*)

Envergure, 2 pouces et demi environ.

LE dessus des premières ailes est d'un vert-olivâtre pâle et légèrement réticulé, avec deux taches rougeâtres, dont l'antérieure réniforme

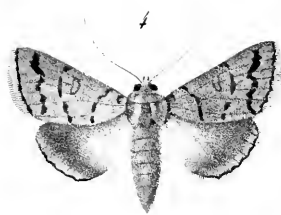
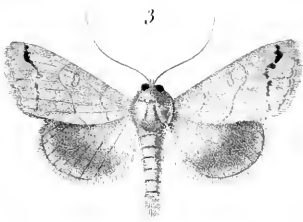
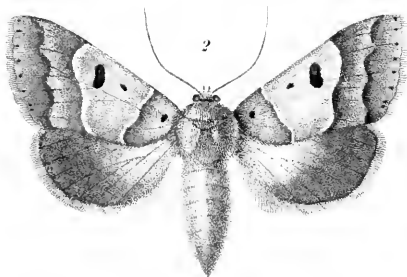
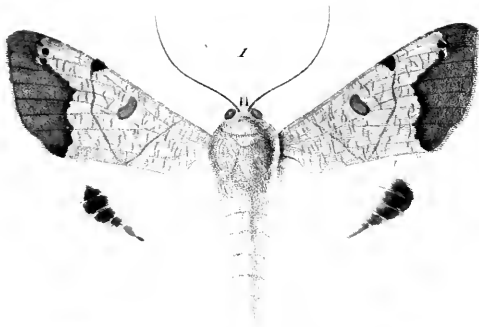
et presque discoïdale; la postérieure orbiculaire, plus petite, plus sombre, et placée sur la côte. Vient ensuite une bande terminale, pareillement rougeâtre, ayant le côté interne sinué et marqué en face du sommet de deux à trois points noirs, lesquels sont bordés en arrière par un chevron bleuâtre ou lilas. De la tache de la côte part une ligne brunâtre, ondulée, plus ou moins apparente, et qui va aboutir au bord interne.

Le dessus des secondes ailes est d'un jaune-fauve, avec une bande noire, postérieure, n'atteignant ni le sommet, ni l'angle de l'anus.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-fauve, sans aucune tache aux secondes, du moins ordinairement; avec une bande noire, courte et transverse, vis-à-vis du milieu du bord postérieur des premières.

Le corselet est à peu près de la couleur du dessus des ailes supérieures, et l'abdomen du même ton que les deux surfaces des inférieures. Les pattes sont jaunes, avec les cuisses très-velues. Les antennes ont le dessus noirâtre et le dessous brun. La trompe est ferrugineuse.

Il est des individus qui ont le dessus des premières ailes d'un gris tirant plutôt sur l'incarnat que sur le verdâtre. Il en est d'autres chez lesquels la bande rougeâtre de ces ailes ne couvre



P. Dumont Pinet.

Lanvin Sculpteur.

1 Tirrhaca, mâle. 2 Lunaire (*Lunaris*), femelle. 3-4 Illunaire (*Illunaris*), mâle et femelle.
5 à de la Vesce (*Crucis*), mâle.

pas entièrement l'extrémité ; enfin, la bande noire des secondes ailes est remplacée quelquefois par une simple tache, comme dans l'individu que Cramer a figuré.

Cette belle espèce habite le cap de Bonne-Espérance, la péninsule espagnole et les départements les plus méridionaux de la France. De Villers dit avec raison qu'elle se trouve près d'Hyères, car elle y a été prise, à ma connaissance, par M. Lefebure de Cérisy et par M. Alexandre Lefebvre.

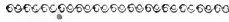
Nota. Le corselet est représenté jaune dans plusieurs exemplaires de Cramer ; mais c'est une faute des enlumineurs, il doit être coloré comme le dessus des ailes de devant.



 CLXXV. NOCTUELLE LUNAIRE.

NOCTUA LUNARIS.

(Wien. Verz. Borkh. Hubn. Marcel-Serres.)

OPHIUSA LUNARIS. (*Ochsen.*)

 NOCTUA AUGUR. (*Esper.*)

NOCTUÆ :

MERETRIX ET LUNARIS. (*Fab.*)

NOCTUÆ :

MERETRIX ET FLUCTUANS. (*De Vill.*)

NOCTUELLES :

COURTISANE ET LUNAIRE. (*Oliv. Encycl.*)

 LA LUNAIRE. (*Ingram.*)

LE FLOT. (*Geoff.*)

Envergure, 2 pouces et un quart environ.

CETTE noctuelle, dont quelques auteurs ont fait à tort deux espèces différentes, répond à la

phalène qui est si grossièrement représentée sous le nom de Flot (pl. XII , fig. 4) dans l'ouvrage de Geoffroy.

Le dessus des premières ailes est d'un gris un peu verdâtre ou bleuâtre , finement aspergé de brun , avec deux lignes jaunâtres , transverses et médiales , entre lesquelles on voit un point , puis une tache réniforme , noirâtres. Il y a en outre un point de cette couleur à la base. Immédiatement après la seconde ligne jaunâtre , le fond de l'aile s'obscurcit insensiblement , et il est divisé par deux autres lignes transverses , dont l'antérieure flexueuse , plus obscure et éclairée de gris en avant ; la postérieure formée par sept points noirs qui longent le bord terminal.

Le dessus des secondes ailes a la moitié antérieure d'un gris plus ou moins roussâtre , et l'autre moitié noirâtre , avec la frange d'un gris roussâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-jaunâtre , clair et uniforme , avec une lunule centrale brunâtre.

Le corps est d'un gris tirant sur le jaunâtre , avec le devant du corselet légèrement obscur. Les antennes ont le dessus blanchâtre et le dessous brun. Le chaperon et la sommité

des palpes sont blanchâtres. La trompe est ferrugineuse.

Quelquefois le fond des ailes est généralement plus sombre, comme dans la variété nommée *Lunaris* par Fabricius et *Fluctuans* par De Villers.

La chenille vit sur le *chêne*. Elle a le dessus du corps d'un brun-ferrugineux, finement strié et piqué de blanc, avec six taches jaunes, dont une en fer à cheval sur chaque calotte de la tête, deux lunulées et environnées de rougeâtre sur le quatrième anneau, deux en forme de petits boutons et ayant le derrière noirâtre sur le onzième. Ses stigmates sont roussâtres et cerclés de noir. Son ventre est d'un gris-jaunâtre, avec une tache ferrugineuse entre chaque paire de pattes. Ses pattes membraneuses antérieures sont plus courtes que les autres, ce qui la force à marcher presque comme les *Arpenteuses*. Chez certains individus, le dos est moucheté de noirâtre à chaque segment. On la trouve dans le mois de juillet, en battant les arbres.

La chrysalide est cylindrico-conique, brune, saupoudrée de bleuâtre, et elle a l'anus garni d'un faisceau de petites épines. Elle est enveloppée d'un léger coton blanchâtre.

Cette noctuelle paraît en mai. Il y a des années où elle est assez commune au bois de Bou-

logne , près de Paris. Le mâle vole en plein jour, et avec beaucoup de rapidité. Engramelle dit que les chenilles qui se sont métamorphosées les premières donnent leur phalène au mois d'août de la même année , et que les tardives passent l'hiver en chrysalide : cela est possible ; mais , dans toutes les éducations que j'ai faites de cette espèce , je n'ai jamais obtenu l'insecte parfait qu'au mois de mai de l'année suivante.



 CLXXVI. NOCTUELLE ILLUNAIRE.

 NOCTUA ILLUNARIS.

(Hubn. et Marcel-Serres.)

○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○

Envergure, 1 pouce et demi environ.

HUBNER a donné à cette espèce le nom *d'Illunaris*, parce qu'il n'a probablement vu que des sujets chez lesquels la tache lunaire du milieu des ailes de devant était effacée.

Le dessus des premières ailes est d'un gris-cendré, tantôt pâle, tantôt plus foncé, avec un point basilaire, quatre lignes transverses ondulées et un petit anneau réniforme, noirs. L'anneau est placé vers le centre de l'aile entre les deux lignes antérieures, et la pénultième ligne se compose de taches dont la deuxième et la troisième, à partir de la côte, beaucoup plus noires et représentant assez bien un *point-virgule*. La ligne terminale est en feston et plus fine que les trois précédentes.

Le dessus des secondes ailes est gris, et traversé avant le bord postérieur par une bande noirâtre, plus ou moins apparente, et suivie

d'une ligne en feston qui fait suite à celle des ailes supérieures.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-blanchâtre, avec l'extrémité légèrement obscure, surtout aux supérieures.

Le corps est à peu près du même ton que les ailes. Les antennes ont le dessus grisâtre et le dessous brun. La trompe est d'un ferrugineux-clair.

Les mâles, du moins ceux que j'ai vus, sont moins bien caractérisés que les femelles.

La chenille m'est inconnue.

Cette noctuelle se trouve dans les départements les plus méridionaux de la France. On me l'a envoyée comme très-rare ; cependant on la voit dans plusieurs collections de la capitale et de nos provinces.



 CLXXVII. NOCTUELLE BOUFFONNE.

 NOCTUA LUDICRA. (*Hubn.*)

○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○

 OPHIUSA LUDICRA. (*Ochsen.*)

 LA MULTIFLORE. (*Engram. fig. 602.*)

○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○

 Envergure, 19 à 20 lignes.

CETTE noctuelle paraît être celle qu'Engramelle a fait figurer comme variété de la *Multiflore* sous le n° 602 de sa planche 541.

Le corselet est d'un gris-bleuâtre ou jaunâtre, avec la partie antérieure d'un brun-noir. L'abdomen est d'un gris-pâle. Les antennes ont le dessus grisâtre, et le dessous ferrugineux.

Le dessus des premières ailes est d'un gris-bleuâtre ou jaunâtre, finement aspergé de noirâtre, avec trois bandes transverses ondulées, et l'extrémité, brunâtres. La bande intermédiaire est interrompue dans son milieu par une tache noire, réniforme, et surmontant deux

points oblongs également noirs. Le bord postérieur est en outre longé par un cordon de petits points noirs, et garni d'une frange blanchâtre.

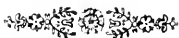
Le dessus des secondes ailes est d'un gris-pâle, avec une bande noirâtre placée immédiatement avant la frange, qui est du même gris que le fond de l'aile et un peu concave dans son milieu.

Le dessous des quatre ailes est à peu près comme dans l'espèce suivante.

La femelle ne se distingue du mâle que parce qu'elle a l'abdomen plus gros.

On la trouve en Allemagne, en France, etc.

1



 CLXXVIII. NOCTUELLE FACÉTIEUSE.

NOCTUA LUSORIA.

(Wien. Verz. Fab. Borkh. Hubn. Petag. Marcel-Serres.)

 BOMBYX LUSORIA. (Linn. Esp. De Vill.)



OPHIUSA LUSORIA. (Ochsen.)

 LA TRICHEUSE. (Engram.)

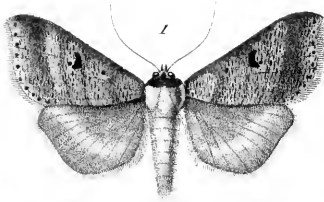
 NOCTUELLE TRICHEUSE. (Oliv. encycl.)



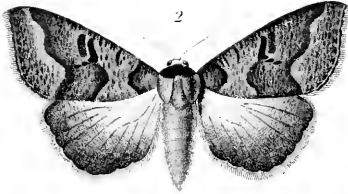
Envergure, 19 à 20 lignes.

LE corselet est d'un gris-bleuâtre ou jaunâtre, avec la partie antérieure d'un brun-noir. L'abdomen est d'un gris-clair. Les antennes ont le dessus grisâtre et le dessous ferrugineux. La trompe est brunâtre.

Le dessus des premières ailes est d'un gris tantôt bleuâtre, tantôt jaunâtre, et finement



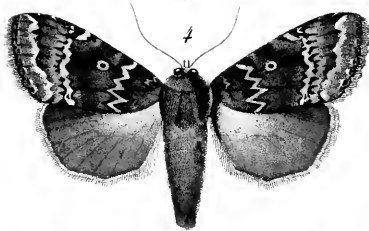
1



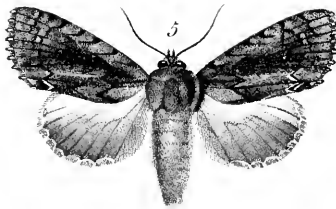
2



3



4



5

P. Duvoncel Pinxel

Lanvin Sculpteur

1 Facetieuse (*Lusoria*), mâle. 2 Bouffonne (*Ludica*), femelle. 3 Effiminee (*Pteropus*), femelle.
 4 Pyramidale (*Pyramidalis*), mâle. 5 Conique (*Conica*), mâle.

ondé de noirâtre , avec un petit point , puis une tache réniforme d'un brun-noir vers le milieu de la surface. Il y a en outre avant le bord postérieur une bande brunâtre , transversale , qui s'affaiblit en approchant du bord interne.

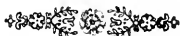
Le dessus des secondes ailes est d'un gris légèrement obscur , avec une bande transverse derrière le milieu , et la frange , plus pâles. Ces ailes ont le milieu du bord postérieur un peu concave.

Le dessous des quatre ailes ressemble au dessus des inférieures , mais la bande ultramédiaire est plus large et partagée dans le sens de sa longueur par une ligne un peu obscure.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a l'abdomen plus gros.

La chenille , selon les auteurs , vit sur l'*astragale à feuilles de réglisse* (*astragalus glycyphylus*). Son corps est d'un cendré-bleuâtre , avec une multitude de points noirs , et il offre le long du dos une ligne jaune , interrompue , et le long de chaque côté une ligne d'un noir-brun.

Elle se trouve en Allemagne , en France , etc.



 CLXXIX. NOCTUELLE DE LA VESCE.

NOCTUA CRACCÆ.

(Wien. Verz. Fab. Borkh. Hubn. Petag.)

 OPHIUSA CRACCÆ. (*Ochsen.*)

NOCTUA CRACOE. (*Marcel-Serres.*)

 LA MULTIFLORE. (*Engram., fig. 601.*)

 NOCTUELLE DE LA VESCE. (*Oliv. encycl.*)

 Envergure, 16 à 17 lignes.

LE corselet et l'abdomen sont comme dans la *Facétieuse* ou *Lusoria*.

Le dessus des premières ailes est aussi comme dans la *Facétieuse*, mais avec les nervures blanchâtres, et la tache réniforme du milieu composée de cinq à six autres petites. Le point qui précède cette tache est d'ailleurs cerclé de blanc, la bande brunâtre de l'extrémité est moins apparente, et la côte est marquée vers son origine de

trois à quatre petites taches noirâtres qu'on ne voit pas chez la *Facétieuse*.

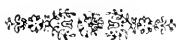
Le dessus des secondes ailes est d'un gris-clair ou jaunâtre, et il offre immédiatement avant la frange une bande transverse, obscure ou noirâtre. Ces ailes n'ont pas le milieu du bord postérieur concave.

Le dessous des quatre ailes est comme le dessus des inférieures, c'est-à-dire d'un gris-clair ou jaunâtre, avec une bande postérieure plus ou moins obscure.

La femelle ne se distingue aussi du mâle que par la grosseur de l'abdomen.

La chenille, selon Fabricius, est variée de gris et de brun, et elle a l'anus bifide. Elle vit, dit-il, sur la *vesce multiflore* ou *écharderie* (*vicia cracca*). L'époque de sa transformation n'est point indiquée.

On la trouve en France, en Allemagne, etc.



-
2. Chenilles à pattes membrancuses de la même grandeur. Ailes en toit, ou bien horizontales, mais couchées l'une sur l'autre au bord interne.
- a. Abdomen aplati, du moins chez les mâles, et non crété sur le dos (1). Antennes filiformes, ou plus ou moins pectinées.

CLXXX. NOCTUELLE EFFÉMINÉE.

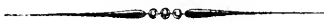
NOCTUA PERFLUA. (*Fab. Borkh. Hubn.*)



AMPHIPYRA PERFLUA. (*Ochsen.*)

NOCTUA PYRAMIDINA. (*Esp.*)

NOCTUELLE PERFLUE. (*OLIV. encycl.*)



Envergure, 22 à 24 lignes.

J'AI pris le nom de cette noctuelle dans son acception figurée, parce que nous n'avons pas de mot français qui le rende dans son acception propre.

(1). L'aplatissement de l'abdomen est déjà très-sensible dans la *N. Spectre* qui appartient à la division des chenilles à pattes membrancuses inégales

Le dessus des premières ailes est d'un brun-cendré, mais plus pâle à son origine, avec une ligne jaunâtre, transverse et ondulée, vers la base, et quatre lignes blanches, également transverses, à l'extrémité. Les deux lignes blanches antérieures sont plus flexueuses et plus prononcées que les deux postérieures. On voit en outre sur le disque un point oculaire noirâtre, tantôt simple, tantôt double comme chez l'individu femelle dont nous donnons la figure.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-obscur, avec la frange plus claire.

Le dessous des quatre ailes est grisâtre, avec un point central et une ligne postérieure noirâtre.

Le corps est gris, avec la tête et le thorax à peu près du même ton que les ailes supérieures.

En Allemagne et dans les Vosges.



 CLXXXI. NOCTUELLE PYRAMIDALE.

NOCTUA PYRAMIDEA.

(*Linn. Fab. Wien. Verz. Esp. Borkh. Hubn. de Vill. Petagna.*)

AMPHIPYRA PYRAMIDEA. (*Ochsen.*)

LA BRUNETTE A AILES INFÉRIEURES
ROUGEATRES. (*Geoff.*)

LA PYRAMIDE. (*Ingram.*)

NOCTUELLE PYRAMIDE. (*Oliv. Encycl.*)



Envergure, 22 à 24 lignes.

ON a donné à cette noctuelle le nom de *Pyramidea*, parce que sa chenille a le dos du onzième segment relevé en pyramide.

Le dessus des premières ailes est d'un brun-enfumé, avec quatre lignes blanchâtres, trans-

verses , fluxueuses , bordées de noir , et disposées ainsi qu'il suit : une vers la base , trois , dont l'intermédiaire moins apparente , vers l'extrémité. Le bord postérieur de l'aile est en outre longé par un cordon de petites lunules blanches , qui sont doublées de noir en arrière , et le milieu de la surface offre , dans un petit iris blanchâtre , un point noir , immédiatement suivi d'un espace longitudinal également noir. On remarque encore près du corslet une ligne blanchâtre , transverse , ondulée , et ne descendant pas jusqu'au bord interne.

Le dessus des secondes ailes est d'un ferrugineux - rougeâtre , avec la région du sommet noirâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un brun-grisâtre-pâle , avec un point et une ligne transverse noirâtres. La ligne des secondes ailes prend une teinte rougeâtre en approchant de l'angle de l'anus.

Le corps est d'un brun-enfumé , avec quelques points blanchâtres sur les côtés de l'abdomen. Les antennes sont obscures , et filiformes chez les deux sexes.

La chenille est rase , verte , pointillée de noirâtre , avec trois lignes blanches , longitudinales , dont une sur le dos et une sur chaque côté près des pattes. La ligne du dos aboutit à l'éminence

pyramidale. C'est principalement sur le *chêne* qu'on trouve cette chenille. Elle vit aussi, dit-on, sur le *prunier*, le *noyer*, l'*aubépine* et le *saule*. Sa métamorphose s'opère entre des feuilles, vers l'époque de la mi-juin.

La chrysalide est cylindrico-conique, brune. L'insecte parfait éclôt à la fin de juillet ou au commencement d'août. Il habite toute l'Europe, mais il est moins commun dans les parties méridionales que dans les parties septentrionales.

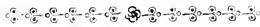


 CLXXXII. NOCTUELLE CONIQUE.

 NOCTUA CONICA. (*Esp.*)

 NOCTUA PERFUSA. (*Hubn.*)

 NOCTUA CINNAMOMEA. (*Borkh.*)


 AMPHIPYRA CINNAMOMEA. (*Ochsen.*)

 LA CONIQUE. (*Ingram.*)

 NOCTUELLE RÉPANDUE. (*OLIV. Encycl.*)


 Envergure, 20 à 22 lignes.

C'EST sans doute parce que cette espèce se rapproche beaucoup de la précédente qu'Esper lui a donné le nom de *Conica*, car sa chenille n'a absolument aucune bosse.

Le dessus des premières ailes est d'un brun-clair, mais plus foncé dans son milieu, avec quel-

ques traits obliques sur la côte, et deux lignes flexueuses parallèlement au bord postérieur, grisâtres. On remarque en outre deux petits points blanchâtres sur le disque.

Le dessus des secondes ailes est d'un ferrugineux-pâle, avec le bord antérieur et l'extrémité de la frange encore plus pâles.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris - clair et luisant, avec le disque des premières, un point et une ligne arquée sur les secondes, rougeâtres.

Le corselet est de la couleur des ailes de devant; et l'abdomen presque du même ton que les ailes de derrière. Les antennes sont brunes, et fili-formes chez les deux sexes.

La chenille vit sur l'*orme*. Elle est d'un vert-obscur, avec une ligne blanche le long du dos, et une ligne brune le long de chaque côté. Vers le milieu de juillet, elle se fabrique, dans le pli d'une feuille, une coque mince et d'un blanc très-brillant.

La chrysalide est cylindrico-conique, d'un brun-rougeâtre. L'insecte parfait en sort dans le courant de septembre. Il habite principalement le nord de l'Europe.



 CLXXXIII. NOCTUELLE LIVIDE.

NOCTUA LIVIDA.

(Fab. Wien. Verz. Hubn. Panz. Petagna.)



AMPHIPYRA LIVIDA. (Ochsen.)

 NOCTUA SCOTOPHILA. (Esp.)

 Engram., pl. 233., fig. 337. g. h.

NOCTUELLE LIVIDE. (Oliv. *Encycl.*)

 Envergure, 18 à 20 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un noir-brun - luisant, avec un petit bouquet de poils roussâtres à l'origine du bord interne.

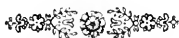
Le dessus des secondes ailes est d'un ferrugineux-pâle, avec le bord antérieur beaucoup plus pâle, et le bord postérieur noirâtre, surtout au sommet.

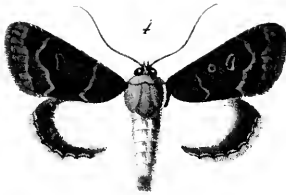
Le dessous des quatre ailes ressemble au dessus, mais il est généralement moins foncé.

Le corps est d'un noir-brun-luisant comme les ailes supérieures. Les antennes ont le dessus noir et le dessous ferrugineux. La trompe est d'un ferrugineux-clair.

La chenille, selon Fabricius, est rase, atténuée aux deux extrémités, d'un vert jaunâtre à reflet rouge, avec une ligne plus obscure le long du dos, et une légère ligne pâle le long de chaque côté. Sa tête est plus pâle que le fond du corps. Elle vit sur le *pissenlit*.

Elle habite l'Autriche et l'est de la France. Je l'ai prise une fois à Saint-Nicolas près de Nancy.





F. Dumeril Pinait.

Larwin. Sculpteur

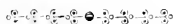
1 Livide (*Livida*), femelle. 2 Sombre (*Tetra*), mâle. 3 du Salsifis (*Tragopogonis*), mâle
 4 Cÿthérée (*Cytherea*), mâle. 5 Gris de lin (*Linogrycea*), mâle.

 CLXXXIV. NOCTUELLE SOMBRE.

NOCTUA TETRA.

(Fab. Borkh. Hubn. Petagna.)

AMPHIPYRA TETRA. (*Ochsen.*)

 NOCTUELLE SOMBRE. (Oliv. *Encycl.*)


Envergure, 16 à 18 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un brun-noirâtre chatoyant, avec trois petits points blancs vers l'extrémité de la côte, et une petite touffe de poils d'un gris-rougeâtre à l'origine du bord interne.

Le dessus des secondes ailes est d'un cendré-rougeâtre-luisant.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-pâle et luisant, sans aucune tache.

Le corselet est de la couleur des ailes de devant, et l'abdomen presque du même ton que les ailes de derrière. Les antennes sont brunes,

et filiformes chez les deux sexes. La trompe est d'un brun-jaunâtre.

La chenille, selon Fabricius (*Mantissa*), est rase, verte, avec la tête plus pâle et cinq lignes blanches, dont les deux intermédiaires plus fines. Elle vit sur la *morgéline* ou *mouron commun*, (*alsine media*). L'époque et le mode de sa transformation ne sont pas indiqués.

En Allemagne et en France.

Nota. Fabricius se trompe en disant que les antennes sont pectinées, ou bien il a vu un individu qui avait une tête postiche.

 CLXXXV. NOCTUELLE DU SALSIFIS.

NOCTUA TRAGOPOGONIS.

(*Linn. Fab. Wien. Verz. Borkh. Panz. Hubn.
De Vill. Petagna, Nobis.*)

AMPHIPYRA TRAGOPOGONIS. (*Ochsen.*)

 LA TRIPONCTUÉE. (*Ingram.*)



NOCTUELLE DU TRAGOPOGON.

(*OLLIV. Encycl.*)



Envergure, 16 à 18 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un brun-noirâtre luisant, et il offre dans son milieu trois petites taches noires, disposées ainsi à partir du corps : 1, 2. On remarque en outre trois petits points blanchâtres vers l'extrémité de la côte.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris livide, jetant un léger reflet rougeâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris pâle et luisant, avec un point obscur sur le disque.

Le corps est d'un brun noirâtre, avec des poils d'un gris rougeâtre à la base de l'abdomen. Les antennes et la trompe sont comme chez l'espèce précédente.

La chenille vit sur le *salsifis*, l'*épinard*, la *patience*, le *chou*, la *sarrète*, etc. Elle est rase, atténuée aux deux extrémités, verte, avec six lignes longitudinales blanches, finement bordées de noir. Son dos est un peu chagriné de blanc, et sa tête est plus pâle que le corps. Le pourtour des stigmates, les pattes écailleuses, et la couronne des pattes membraneuses, sont noirs.

La chrysalide est cylindrico-conique, d'un brun noir, avec l'anus obtus et légèrement bifide.

Elle se trouve dans toute l'Europe.



 CLXXXVI. NOCTUELLE CYTHÉRÉE.

 NOCTUA CYTHEREA. (*Fab. Nobis.*)

 NOCTUA TEXTA. (*Esp. Borkh.*)

 POLIA TEXTA. (*Ochsen.*)

 NOCTUA CONNEXA. (*Hubn.*)

 NOCTUELLE CYTHÉRÉE. (*Oliv. Encycl.*)

 Envergure, 17 à 19 lignes.

CETTE espèce a été figurée ici par anticipation ; sa place est plus bas, à côté des noctuelles du chou, de l'ansérine (*brassicæ, chenopodii*), etc.

Le dessus des premières ailes est d'un brun obscur, avec deux lignes blanches, transverses, ondulées, doublées de noir, entre lesquelles il y a deux anneaux et un croissant allongé noirâtres. Derrière la ligne postérieure sont six à sept traits noirs, longitudinaux, coupés transversalement par une raie flexueuse grisâtre, et allant aboutir à une ligne noire en feston qui termine l'aile. On remarque en outre à la base une

liture blanche, transversale, et vers le bout de la côte trois ou quatre petits points blanchâtres.

Le dessus des secondes ailes est d'un jaune paille, avec une bande noirâtre, placée avant la frange qui a l'extrémité jaunâtre.

En dessous, les ailes supérieures sont obscures et sans taches, et les ailes inférieures comme en dessus, mais plus pâles.

Le corselet est d'un brun obscur, avec le devant grisâtre. L'abdomen est légèrement crêté et d'un cendré jaunâtre.

Quelquefois la liture de la base et la ligne blanche antérieure sont à peine distinctes, ce qui a sans doute empêché les auteurs allemands de rapporter la *Cytherea* de Fabricius à la *Connexa* de Hubner ou *Texta* d'Esper. On voit même des individus chez lesquels la ligne postérieure est plutôt blanchâtre que blanche.

La chenille est d'un brun jaunâtre, avec des lignes noires, longitudinales, dont les deux extrêmes simples, les intermédiaires doubles. Ses stigmates sont cerclés de noir, et il y a sur sa tête deux traits noirs longitudinaux. Ses pattes sont de la couleur du corps. Elle vit sur plusieurs graminées.

Elle habite la France, la Suède, l'Allemagne, etc. M. Duponchel père l'a prise aux portes de Paris sur les chardons en fleurs.

 CLXXXVII. NOCTUELLE GRIS DE LIN.

NOCTUA LINOGRISEA.

(Fab. Wien. Verz. Esp. Borkh. Hubn. Marcel-Serres, Nobis.)



TRIPHAENA LINOGRISEA. (Ochsen.)



LA LIGNÉE. (Engram.)

NOCTUELLE GRIS DE LIN. (Oliv. *Encycl.*)

Envergure, 17 à 19 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un gris blanchâtre vers la côte, d'un gris rougeâtre vers le bord interne, avec l'extrémité ferrugineuse. Sur le milieu de la surface sont trois anneaux noirs, dont l'extérieur réniforme, l'intermédiaire rond et plus petit, l'intérieur allongé et ouvert par en bas. Viennent ensuite deux lignes noires, transverses et ondulées, puis une ligne jaunâtre, également transverse et flexueuse, enfin une ligne noire en feston qui longe tout le bord postérieur.

Le dessus des secondes ailes est d'un jaune fauve, avec une bande noire, placée avant la frange, qui est jaune et qui a environ la moitié supérieure mouchetée de noir.

Le dessous des premières ailes est noirâtre, avec les bords antérieur et interne jaunâtres, le bord postérieur rougeâtre et chargé d'une ligne noire en feston.

Le dessous des secondes ailes ressemble au dessus, excepté qu'il est plus pâle et lavé de rougeâtre antérieurement.

Le corselet est d'un gris blanchâtre, avec la partie antérieure d'un gris jaunâtre et marquée d'une double ligne ferrugineuse. L'abdomen est jaunâtre, avec l'anus d'un gris rougeâtre. Les antennes sont brunes.

La chenille vit sur la *primevère*. Elle est d'un rouge-vineux tendre, avec deux raies noires, interrompues, le long du dos, et des lignes obliques de cette couleur sur les côtés. Il y a en outre deux rangs de points noirs entre les deux raies maculaires du dos. La tête et les pattes sont à peu près du même ton que le corps.

Cette noctuelle habite l'Autriche, l'Italie, le midi et le centre de la France. On la trouve aussi aux environs de Paris, principalement dans les bois de Meudon et de Versailles.

 CLXXXVIII. NOCTUELLE PRONUBA.

NOCTUA PRONUBA.

(*Linn. Fab. Wien. Verz. Esp. Borkh. Hubn. Schæff. Scop.
De Vill. Petag. Marcel-Serres, Nobis.*)


 TRIPHAENA PRONUBA. (*Ochsen.*)

 LA CHOUETTE. (*Goed. met. nat. ins.*)

 LA PHALÈNE HIBOU. (*Geoff.*)

 LA FIANCÉE. (*Engram.*)

 NOCTUELLE PRONUBE. (*Oliv. Encycl.*)

Envergure, 26 à 28 lignes.

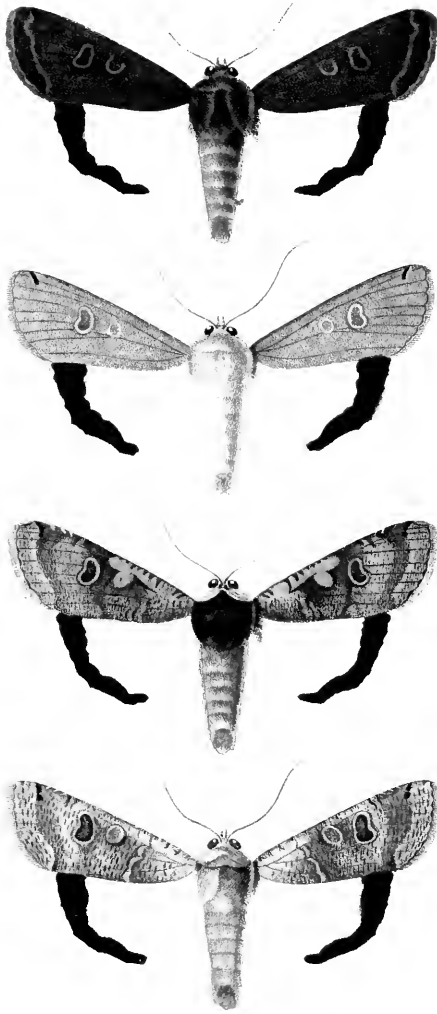
LA couleur du dessus des premières ailes varie beaucoup chez ce nocturne, quel que soit le sexe : en effet, elle est tantôt d'un ferrugineux foncé,

tantôt d'un brun-feuille-morte clair, tantôt d'un brun sombre plus ou moins nuancé de gris bleuâtre ou de gris jaunâtre. Vers le milieu de la surface sont deux taches, dont l'antérieure ronde, et le plus souvent toute grise; la postérieure réniforme, obscure, bordée de gris et un peu chatoyante à son extrémité inférieure. Vient ensuite une ligne grisâtre, transverse, ondulée, et immédiatement précédée de deux points noirs, séparés ou réunis, qui avoisinent la côte ou bord antérieur de l'aile. Dans les individus nuancés de gris, comme ceux qui sont représentés sous les Nos 3 et 4 de la planche LVIII, on remarque trois autres lignes semblables, savoir : une avant la tache ronde, et deux derrière la tache réniforme.

Le dessus des secondes ailes est toujours d'un jaune fauve, chatoyant, avec une bande noire, sinuée, médiocrement large, et placée un peu avant le bord postérieur, lequel est, ainsi que sa frange, du même jaune que le fond de l'aile.

En dessous, les ailes supérieures sont d'un jaune pâle, avec le milieu noirâtre et le sommet un peu vineux; les ailes inférieures ne diffèrent du dessus qu'en ce qu'elles ont tout le bord d'en haut rougeâtre.

Le corselet est de la couleur des ailes de devant, avec la partie antérieure plus claire. L'abdomen, est d'un fauve plus ou moins sale, avec



P. Dumeril Pinx.

Lanvin Sculpsit.

Pronuba (*Pronuba*) et variétés, mâles.

la base grisâtre. Les antennes sont filiformes, brunes, avec la partie inférieure jaunâtre.

La chenille vit sur plusieurs *crucifères*, et principalement sur le *thlaspi* ou *tabouret bourse à pasteur*. Elle aime aussi le *seneçon*. Elle est assez grosse, tantôt d'un vert jaunâtre, tantôt d'un vert obscur à reflet cuivreux, avec deux raies noires, maculaires, le long du dos. Ses stigmates sont blancs et cerclés de noir. Sa tête est obscure, avec deux traits longitudinaux plus foncés. Le premier segment offre en outre une demi-lune noirâtre, mais on la distingue mieux chez les individus de couleur verte que chez les autres. Elle se cache pendant le jour, et elle ne mange que la nuit. Sa transformation a lieu dans le courant d'avril.

La chrysalide est cylindrico-conique, d'un rouge-brun clair, avec deux épines simples à l'anus. Le papillon en sort au bout de six semaines, c'est-à-dire vers le commencement de juin. On le trouve partout, principalement au pied des ormes qui bordent les routes. Il donne encore en juillet, et même plus tard.



 CLXXXIX. NOCTUELLE INTERPOSÉE.

 NOCTUA INTERJECTA.

(Hubn. Marcel-Serres et Nobis.)



TRIPHAENA INTERJECTA. (Ochsen.)



Envergure , 13 à 14 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un brun jaunâtre chatoyant , avec l'extrémité obscure et traversée par une ligne légèrement flexueuse de la couleur du fond. Le milieu de la surface offre deux taches annulaires noirâtres , mais un peu vagues , derrière lesquelles il y a deux séries courbes et transversales de petits points noirs. En dessous , ces mêmes ailes sont d'un gris-noirâtre luisant , et tout-à-fait sans taches.

Les secondes ailes sont d'un jaune-fauve de part et d'autre , avec la base rayonnée de brunâtre , le milieu marqué d'une petite lunule noirâtre , et l'extrémité traversée , un peu avant le

bord postérieur, par une bande noire, assez large, dont le côté interne est sinué.

Le corselet est du même ton que les premières ailes, et la tête, l'abdomen, les pattes sont d'un gris-cendré. Les antennes sont filiformes, grisâtres en dessus, fauves en dessous.

Décrite et figurée d'après un individu unique, trouvé en Normandie par M. Boisduval, pharmacien habile, et non moins recommandable par ses connaissances en botanique et en entomologie que par son extrême obligeance à communiquer les espèces rares de sa collection.



CXC. NOCTUELLE ORBONE.

NOCTUA ORBONA. (*Fab. Naturf. Nobis.*)



NOCTUA COMES. (*Hubn.*)

NOCTUA SUBSEQUA. (*Esp. Borkh.*)



TRIPHAENA COMES. (*Ochsen.*)

LA SUIVANTE. (*Ingram.*)

NOCTUELLE SUIVANTE. (*Oliv. Encycl.*)

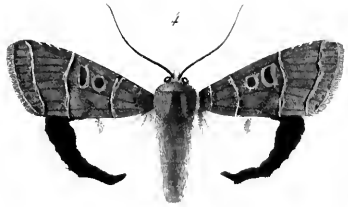
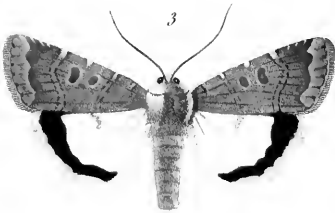
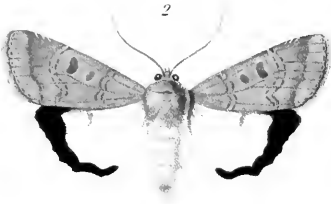
LA HULOTTE. (*Vulgairement.*)



Envergure , 18 à 20 lignes.

OLIVIER a confondu cette espèce avec la *Noctua Subsequa* de Hubner.

Le dessus des premières ailes est tantôt d'un



P. Bonemat Paris

Lamin. Sculp. post

1 Interpose (*Interjecta*), mâle 2-5-4 Orbone (*Orbona*), mâles.
 3 * Suivante (*Subsequa*), mâle 6 Janthina (*Janthina*), mâle

brun-feuille-morte clair, et un peu lavé de verdâtre au bord antérieur, tantôt d'un brun grisâtre ou noirâtre, avec quatre lignes noires, transverses, maculaires, sinuées, rapprochées, deux à deux, et plus distinctes chez certains individus que chez d'autres. Entre ces lignes sont deux anneaux gris, dont l'antérieur ovale et oblique, le postérieur réniforme et souillé de noirâtre à sa partie inférieure. Il y a en outre vers l'extrémité une ligne grisâtre, transverse, sinuée, doublée intérieurement de ferrugineux, surtout près de la côte, et l'on remarque contre le bord postérieur une série de points noirs, plus ou moins prononcés. Quelquefois encore, la base offre une liture noirâtre, transversale.

Le dessus des secondes ailes est d'un jaune fauve, avec une lunule centrale et une bande postérieure noires. Cette bande est sinuée, médiocrement large, et elle laisse entièrement à découvert le bord postérieur, lequel est, ainsi que sa frange, du même jaune que le fond de l'aile.

En dessous, les ailes supérieures sont d'un jaune pâle, avec tout le pourtour extérieur rougeâtre, et une grande tache noirâtre au delà du milieu. Les ailes inférieures sont comme en dessus, mais elles ont le bord d'en haut largement lavé de rougeâtre.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes de devant, et l'abdomen est d'un gris incarnat, avec la base plus pâle. Les antennes sont filiformes, grisâtres en dessus, ferrugineuses en dessous.

La chenille est jaune, tachetée et striée de brun, avec la tête rouge, les stigmates blancs et cerclés de noir. La tête offre deux traits longitudinaux obscurs, et les pattes écailleuses sont roussâtres, tandis que les membraneuses sont jaunes comme le corps. Elle vit principalement sur le *plantain lancéolé*.

Cette noctuelle se trouve en juillet et en automne. Elle habite l'Italie, l'Allemagne et la France. Elle est très-commune aux environs de Paris. Je l'ai prise souvent derrière les volets des maisons de campagne.

OBSERVATION.

Hubner a figuré, sous le nom de *Consequa*, une noctuelle qui paraît ne différer du n^o 4 de notre planche LIX, qu'en ce que les ailes supérieures ont l'extrémité entièrement ferrugineuse. Est-ce une espèce distincte, ou une variété de notre ORBONE? La connaissance de la chenille peut seule nous l'apprendre.

Ochsenheimer, dans son Catalogue générique, signale comme nouvelle une autre noctuelle très-voisine, à laquelle il donne le nom de *Prosequa*. Ne l'ayant pas vue, je ne puis que la recommander à l'attention des naturalistes et des amateurs.

 CXCI. NOCTUELLE SUIVANTE.

 NOCTUA SUBSEQUA.

(*Wienn. Verz. Hubn. Nobis.*)


 TRIPHAENA SUBSEQUA. (*Ochsen.*)

Envergure, 18 à 20 lignes.

ELLÉ diffère de l'ORBONE en ce qu'elle a les ailes supérieures sensiblement plus étroites, et toujours marquées en face du sommet de deux points noirs, pareils à ceux que l'on voit dans la PRONUBA.

Elle habite l'Allemagne méridionale et l'est de la France.

Nota. Le graveur ayant fait (involontairement sans doute) les premières ailes plus larges qu'elles ne doivent l'être, j'ai cru devoir faire marquer cette noctuelle d'un *, pour qu'on ne la confondît pas avec l'ORBONE dont elle se rapproche à tant d'égards.



 CXCH. NOCTUELLE JANTHINA.

NOCTUA JANTHINA.

 (*Fab. Wien. Verz. Esp. Panz. Hubn. Marcel-Serres, Nobis.*)

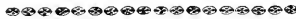
 TRIPHAENA JANTHINA. (*Ochsen.*)


NOCTUA JANTHINA

ET

 NOCTUA JANTHE. (*Borkh.*)

 NOCTUA DOMIDUCA. (*Knoch et Fuessl.*)

 NOCTUA FIMBRÍA MINOR. (*De Vill.*)

 LA PHALÈNE BRUNE A TACHE JAUNE AUX AILES
 INFÉRIEURES. (*Coeff.*)

 LE CASQUE. (*Ingram.*)

 NOCTUELLE JANTHINE. (*OLIV. Encycl.*)

 Envergure, 16 à 18 lignes.

CETTE espèce est bien certainement celle que Geffroy a désignée sous le nom de *Phalène brune à tache jaune aux ailes inférieures*.

Le dessus des premières ailes est d'un brun-noirâtre, teinté de violet à la base et vers l'extrémité, avec deux taches grisâtres, peu distinctes, sur le milieu, et un espace ferrugineux, marqué de trois points et d'une liture blanchâtres, à la partie postérieure de la côte. Le bord terminal est en outre longé par une ligne ferrugineuse.

Le dessus des secondes ailes est noir, avec le disque et tout le bord postérieur orangés.

En-dessous, les ailes supérieures sont briquetées, avec le milieu noir. Les ailes inférieures sont jaunes, avec le bord antérieur briqueté, et une large bande noire postérieure qui ne couvre pas le sommet.

Le corselet est de la couleur des premières ailes, avec le devant d'un vert-pistache, et bordé par une ligne blanchâtre. L'abdomen est gris en-dessus, rougeâtre en-dessous. Les antennes sont brunes, et filiformes chez les deux sexes. Les pattes sont jaunâtres et entrecoupées de noir.

La chenille, selon Fuessly, est blanchâtre, avec trois lignes noirâtres, longitudinales et ondulées, dont l'intermédiaire n'allant pas au-delà du neuvième anneau. Le dixième et le onzième anneaux sont marqués en arrière de deux taches très-noires, qui adhèrent l'une à l'autre. Elle vit sur le *pied-de-veau* (*arum maculatum*), mais

elle est très-difficile à trouver, parce qu'elle quitte la plante dès qu'elle est rassasiée, et qu'elle n'y revient que pour manger.

La chrysalide, d'après Fabricius, est brune, et renfermée dans une coque légère.

Cette noctuelle est assez commune dans le midi de la France, surtout aux environs de Montpellier. Je l'ai prise quelquefois dans les bois de Meudon près Paris. On la trouve à la fin de juin et dans le courant de juillet. Son vol est très-rapide, c'est pourquoi l'on a de la peine à la saisir. Elle ne se montre que vers quatre heures du soir.



 CXCI. NOCTUELLE FRANGE.

NOCTUA FIMBRIA.

(*Linn. Schreb. Wien. Verz. Esp. Borkh. Hubn. Panz. De
Vill. Petag. Marcel-Serres, Nobis.*)

TRIPHAENA FIMBRIA. (*Ochsen.*)

 NOCTUA FIMBRIA

ET

NOCTUA SOLANI. (*Fab.*)LA FRANGÉE. (*Ingram.*)

 NOCTUELLE FRANGÉE

ET

NOCTUELLE DU SOLANUM. (*Oliv. encycl.*)LA PHALÈNE D'ALLEMAGNE. (*Vulgairement.*)

 Envergure, 26 à 28 lignes.

FABRICIUS et OLIVIER ont fait de cette noctuelle deux espèces différentes, l'une sous le nom de *Fimbria*, l'autre sous celui de *Solani*.

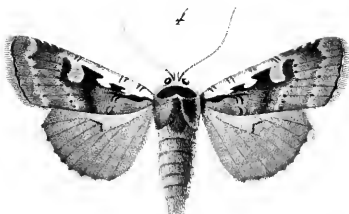
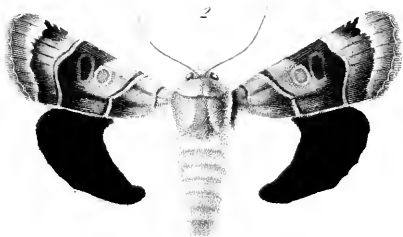
Le dessus des premières ailes est d'un gris-incarnat, ou d'un gris-olivâtre, avec quatre lignes transverses, et deux anneaux, blanchâtres. La ligne antérieure est beaucoup plus courte que les autres. Les deux lignes du milieu embrassent, indépendamment des taches annulaires, une bande toujours plus intense que le fond, et qui se rétrécit à mesure qu'elle approche du bord interne de l'aile. La côte offre en outre, immédiatement avant la ligne postérieure, un espace du même ton que cette bande, et sur lequel il y a une petite tache noire, surmontée de deux points blancs. Les lignes sont aussi bordées d'une couleur semblable à celle de la bande.

Le dessus des secondes ailes est d'un beau jaune-orangé, avec une bande très-noire et très-large, qui ne couvre cependant pas le bord postérieur.

Le dessous des ailes supérieures est d'un jaune-pâle, avec le milieu plus ou moins noir, et l'extrémité blanchâtre.

Le dessous des secondes ailes ne diffère du dessus qu'en ce que le sommet est blanchâtre.

Le corselet est de la couleur des ailes de devant. L'abdomen a le dessus du même jaune que les ailes inférieures, et le dessous d'un gris-blanc comme la poitrine. Les antennes sont filiformes, brunes, avec la base blanchâtre.



P. Dumeril Pinset

Lamira Sculptor

1-2 Frangée (*Fimbria*), mâles. 3 Cordon-blanc (*Plecta*), femelle.
 4 Flammerole (*Flammula*), mâle. 5 Noctuelle des Champs (*laris*), mâle. 6 Sigma (*Sigma*), mâle.

La *noctua Solani* de Fabricius répond à la figure 2 de notre planche LX, et l'on rencontre des individus qui, par les nuances des ailes supérieures, tiennent le milieu entre cette variété et le sujet représenté sous le n^o 1 de ladite planche.

La chenille est épaisse, rugueuse, d'un gris-cendré ou d'un gris-jaunâtre, avec une ligne plus pâle le long du dos, les stigmates blancs et cerclés de noir. Sa tête est marquée de deux traits noirs, longitudinaux. La *primevère*, la *cynoglosse*, la *fève*, la *pomme de terre* sont les plantes qu'elle affectionne le plus. Elle fait la guerre aux autres chenilles, et même à celles de son espèce.

La chrysalide est d'un brun-rouge.

Cette noctuelle habite l'Italie, l'Allemagne, la France, etc. On la trouve vers la fin de juin et dans le courant de juillet. Elle n'est point rare dans les bois des environs de Paris.



CXCIV. NOCTUELLE CORDON - BLANC (1).

NOCTUA PLECTA.

(*Linn. Fab. Wien. Verz. Klem. Esp. Borkh. Hubn.
De Vill. Petagna, Nobis.*)

GRAPHIPHORA PLECTA. (*Ochsen.*)

LE CORDON BLANC. (*Engram.*)

NOCTUELLE CORDON BLANC. (*OLIV. Encycl.*)

Envergure , 14 à 15 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un ferrugineux-luisant avec la côte blanche depuis son origine jusqu'au-delà de son milieu, et marquée de trois points blancs vers son extrémité. Im-

(1) J'ai adopté le nom des auteurs français, parce qu'il est plus caractéristique que le mot *plecta*, qui signifie tout simplement un *lien* ou une *tresse*.

médiatement au-dessous du blanc de la côte, il y a une ligne longitudinale noire, partant de la base, puis deux taches blanches, dont la postérieure réniforme, et plus distinctement bordée de noir que l'antérieure qui est orbiculaire. Ces deux taches ont le milieu piqué de noirâtre. Vient ensuite une ligne blanchâtre, transverse, maculaire et sinuée, derrière laquelle on voit une série de petits points noirs, tout à fait marginaux. En dessous, ces ailes sont grises, avec tout le pourtour extérieur rougeâtre.

Les secondes ailes sont d'un blanc-jaunâtre de part et d'autre, avec le bord antérieur plus ou moins brunâtre.

Le corselet est ferrugineux, avec le devant blanchâtre et bordé du côté de la tête par un trait noir. L'abdomen est gris, mais un peu lavé de brun en arrière. Les antennes sont brunes, ciliées chez le mâle, filiformes chez la femelle.

Quelquefois le dessus des premières ailes est d'un ferrugineux-violâtre.

La chenille vit sur la *chicorée sauvage* (*cichorium intybus*), le *caille-lait jaune* (*gallium verum*), et le *tabac*. On peut aussi la nourrir avec des feuilles de *pêcher* et d'autres plantes amères. Elle est d'un brun-clair, avec deux lignes granuleuses blanchâtres le long du dos, et une bande d'un jaune-soufre le long de chaque côté.

Ses stigmates sont noirs et placés sur cette bande. La tête et toutes les pattes sont de la couleur du corps.

Fabricius dit que cette chenille est d'un vert-jaunâtre, avec la tête brune et les stigmates noirs. C'est ainsi, en effet, qu'elle est représentée dans Klémann et dans Engramelle.

Cette noctuelle habite l'Allemagne, l'Italie, la France, etc. On la rencontre assez fréquemment dans les environs de Lyon et de Montpellier. Je l'ai prise une fois autour de Paris, dans les premiers jours de juin.

OBSERVATION.

La noctuelle MOSAÏQUE ou *Musiva* (voyez plus bas) aurait été placée à la suite de celle-ci, si je l'avais eue plus tôt à ma disposition.



 CXCIV. NOCTUELLE FLAMMEROLE.

NOCTUA FLAMMATRA.

(Fab. Wien. Verz. Borkh. Hubn. Nobis.)

AGROTIS FLAMMATRA. (*Ochsen.*)

 NOCTUELLE INCENDIÉE. (Oliv. Encycl.)



Envergure, 20 à 22 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un brun-grisâtre chatoyant, avec environ les deux premiers tiers de la côte, et les deux taches ordinaires du milieu, blanchâtres. La tache antérieure est embrassée en arrière par une ligne noire flexueuse, qui part de la base, et qui a en quelque sorte la forme d'une flamme ou d'une banderole agitée. Au-dessous de cette même tache, il y a une ligne transverse et ondulée, puis un trait oblique, noirs. Derrière la tache postérieure, qui est réniforme et bordée de noir à son côté interne, sont deux lignes sinuées, transversales, un peu

plus claires que le fond de l'aile, et plus ou moins tachetées de noir. Outre cela, la côte est marquée de six points noirs sur sa partie claire, et de trois points blanchâtres sur sa partie foncée.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-cendré, avec l'extrémité plus obscure, et la frange blanchâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-pâle et luisant, avec un arc central, et une ligne transverse, brunâtres.

Le corselet est du ton des premières ailes, avec un collier noir très-large et en forme de lunule. L'abdomen et les pattes sont de la couleur des secondes ailes. Les antennes sont grisâtres, filiformes chez les deux sexes, mais cependant plus fortes dans le mâle que dans la femelle.

La chenille m'est inconnue.

En Autriche et dans plusieurs contrées de la France.

Nota. Le graveur a fait le corps de cette noctuelle trop convexe; je lui avais cependant bien recommandé de l'aplatir, comme dans l'individu mâle qu'il avait sous les yeux.



 CXCVI. NOCTUELLE DES CHAMPS.

 NOCTUA RURIS. (*Nobis.*)


NOCTUÆ :

 RURIS ET TEMERA. (*Hubn.*)

 AGROTIS RURIS. (*Ochsen.*)

 L'OBÉLISQUE. (*Ingram.*)

 Envergure , 17 à 19 lignes.



LE dessus des premières ailes est d'un gris légèrement violâtre, avec environ les deux premiers tiers de la côte, et les deux taches ordinaires du milieu, blanchâtres ou seulement un peu plus pâles que le fond. Les deux taches ordinaires sont bordées de noir, excepté par en haut, et l'on voit à la base un trait noir, droit et longitudinal, qui aboutit à une double ligne noirâtre, transverse et en zigzag, laquelle est

immédiatement suivie d'un anneau noir oblong. Derrière la tache réniforme, qui a le milieu chargé d'un anneau obscur, également réniforme, sont deux lignes transverses et ondulées, dont la première noirâtre et plus ou moins apparente; la seconde grisâtre et adhérent par son côté interne à plusieurs traits noirs sagittés, qui sont plus allongés et plus distincts chez certains individus que chez d'autres. Outre cela, la côte est marquée de quatre points noirâtres sur sa partie claire, de deux points blanchâtres vers son extrémité, et il y a le long du bord postérieur un cordon de petites lunules noires dont la convexité regarde le corps.

Le dessus des secondes ailes est d'un blanc-bleuâtre sale, avec le bord postérieur obscur, surtout chez la femelle; car, chez le mâle, il n'y a le plus souvent qu'une ligne noire marginale.

Le dessous des quatre ailes ressemble au-dessus des inférieures, mais il offre dans son milieu une lunule brune, distincte.

Le corselet est du ton des premières ailes, avec deux colliers, dont l'antérieur noir et très-étroit, le postérieur un peu plus large et d'un brun-violâtre. L'abdomen est blanchâtre, et la tête (ce qu'il faut bien remarquer) est rougeâtre antérieurement lorsque l'insecte a conservé sa fraîcheur. Les antennes sont filiformes dans la

femelle, pectinées dans le mâle. Le graveur ne les a donc pas rendues fidèlement, puisque c'est un mâle qu'il a figuré. Il m'avait cependant promis de faire les rectifications indiquées avant de remettre sa planche à l'éditeur.

Hubner a représenté, sous le nom de *Temera*, une variété femelle dans laquelle la tache ordinaire antérieure est précédée de trois taches jaunâtres, arrondies, et au-dessous desquelles il n'y a qu'un simple croissant noir, au lieu d'un anneau oblong de cette dernière couleur.

Cette noctuelle paraît dans le courant de juillet. On la prend le soir sur les fleurs, et principalement sur celles de l'*origan* et de la *valériane rouge*. Elle n'est pas rare aux environs de Paris.



 CXCVII. NOCTUELLE SIGMA.

NOCTUA SIGMA.

(Esp. Knoch, Borkh. Fiew. Nobis.)



NOCTUA DITRAPEZIUM. (Wien. Verz. Borkh.)

 NOCTUA TRIANGULUM. (Hufnag.)


NOCTUA DITRAPEZIUM

ET

NOCTUA SIGMA 497. (Hubn.)

 GRAPHIPHORÆ :

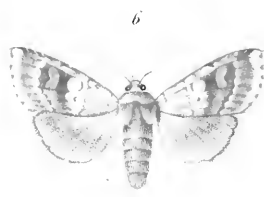
TRIANGULUM ET TRISTIGMA. (Ochsen.)



LA SIGMA ET LA SÉRIEUSE. (Engram.)

 Envergure , 18 à 20 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un brun-violet luisant, avec quatre taches noires, basilaies, dont les trois supérieures en forme de



F. Dumeril. Pinx. et

S. Leprieux del. S. Sautouy sculp. et

1 C-Noir (*C. nigrum*), mâle. 2 Gothique (*Gothica*), mâle. 3* *Sigma* variété, mâle.
4 Brune (*Brunnea*), mâle. 5-6 Parée (*Festiva*), mâle et femelle.

points, l'inférieure plus grande et marquée transversalement d'un petit croissant jaunâtre. Vient ensuite deux lignes noires, transverses, ondulées, bordées de grisâtre, et renfermant un espace d'un brun-noirâtre, espace sur lequel sont deux taches grisâtres, dont la postérieure réniforme, mais quelquefois nulle comme dans l'individu mâle que nous avons figuré. Derrière ces taches, il y a une rangée transverse (double ou simple) de points noirs, placés sur les nervures, puis une ligne flexueuse noirâtre, bordée comme les deux précédentes, et beaucoup plus prononcée à son extrémité supérieure qu'à son extrémité inférieure. Outre cela, la côte offre deux points noirs sur son milieu, et deux points blanchâtres vers le sommet.

Le dessus des secondes ailes est d'un brun-jaunâtre, avec la frange plus claire.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-paillet, avec une lunule centrale, puis une ligne transverse, obscures, et la région du sommet rougeâtre.

Le corselet est d'un brun-violet, avec le devant, et un collier étroit, jaunâtres. L'abdomen est du ton des secondes ailes, avec l'anus et le ventre ferrugineux. Les antennes sont filiformes chez les deux sexes, mais cependant un peu plus fortes dans le mâle que dans la femelle.

La *Noctua Ditrapezium* de Hubner et de Borkhausen, ou la *Graphiphora Tristigma* d'Ochsenheimer, n'est très-certainement qu'une variété de l'espèce dont il est ici question. Elle en diffère en ce que le dessus de ses ailes supérieures est plus glacé de violet, et en ce que les trois lignes qui le traversent sont ferrugineuses au lieu d'être noires; du reste, le dessin est absolument le même. J'ai fait représenter cette variété (avec un *) sous le n° 3 de la planche LXI, parce que je ne l'avais pas à ma disposition au moment où l'on gravait la planche LX.

La chenille est rase, atténuée en avant, d'un gris-rougeâtre ou testacé, avec un chevron noirâtre sur le dos de chacun des neuf segments antérieurs, et deux traits noirs obliques sur chacun des deux segments suivants. Ses stigmates sont blancs et cerclés de noir. Son ventre et ses pattes sont d'un gris-pâle. Sa tête est petite, de la couleur du dos, avec le bord des calottes noirâtre ou plus foncé. Elle vit sur la *paquerette vivace* ou *petite marguerite* (*bellis perennis*).

La chrysalide est cylindrico-conique, d'un brun-ferrugineux, avec un faisceau de quatre épines crochues à l'anus.

Nord de l'Allemagne et département des Ardennes.



 CXCVIII. NOCTUELLE C-NOIR.

NOCTUA C-NIGRUM.

(Linn. Fab. Wien. Verz. Knoch, Hubn. Petag. Nobis.)NOCTUA C-NIGRUM. (*De Vill. n° 224.*)

NOCTUA C-NIGRUM

ET

BOMBYX NUN-ATRUM. (*Borkh.*)BOMBYX GOTHICA, VAR. (*Esp.*)

 GRAPHIPHORA C-NIGRUM. (*Ochsen.*)

LE C-NOIR. (*Engram.*)

 NOCTUELLE C-NOIR. (*Oliv. Encycl.*)



Envergure, 16 à 17 lignes.

QUELQUES auteurs ont, je ne sais pourquoi, rangé cette espèce parmi les BOMBYX.

Le dessus des premières ailes est d'un brun-noirâtre luisant, et il offre près du milieu de la côte une tache noire, oblongue, en forme de C renversé, et ayant toute sa partie concave remplie par du blanc-jaunâtre ou du blanc-incarnat. Cette tache surmonte à son extrémité antérieure un petit croissant noir, et elle adhère immédiatement par son extrémité opposée à une tache réniforme jaunâtre, dont le pourtour est noir, et le milieu souillé de brun-noirâtre et de ferrugineux. Indépendamment de cela, il y a près de la base deux points noirs et un point jaunâtre; sur le milieu de la surface deux lignes noires ondulées, dont la postérieure suivie d'un cordon de points également noirs; vers l'extrémité une ligne transverse plus claire que le fond de l'aile, et au côté interne de laquelle sont adossées deux petites taches noires, voisines de la côte.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-cendré ou blanchâtre, selon la fraîcheur des individus.

Le dessous des quatre ailes est à peu près de la couleur du dessus des inférieures, avec une petite lunule centrale, puis une ligne arquée, obscures.

Le corselet est d'un brun-noirâtre, avec le devant d'un gris-blanchâtre et marqué d'une ligne

noirâtre, transversale. L'abdomen est un peu plus foncé que les secondes ailes, et les antennes sont filiformes dans les deux sexes.

La chenille est rase, d'un brun-cannelle clair, avec la tête et un collier d'un brun plus foncé. Chaque côté de son corps offre une série de traits noirs longitudinaux, surmontés chacun de deux points également noirs, et bordés de blanchâtre en arrière. Au-dessous de ces traits, il y a une ligne longitudinale orangée, sur laquelle sont les stigmates qui ont le pourtour noir. Elle vit sur le *chèvrefeuille des buissons* (*lonicera xylosteum*).

Suivant Fabricius, la chenille de cette espèce vit sur l'*épinard*, et elle est variée de cendré et de brun, avec de petites lignes transverses noires et une ligne longitudinale pâle sur les côtés.

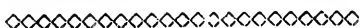
Cette noctuelle se trouve dans presque toute la France. Je l'ai prise au bois de Boulogne vers le milieu du printemps.



 CXCIX. NOCTUELLE GOTHIQUE.

NOCTUA GOTHICA.

(Linn. Clerck. Esp. Borkh. Panz. De Vill. Nobis.)



NOCTUÆ:

GOTHICA ET NUN-ATRUM. (Fab.)

NOCTUA NUN-ATRUM. (Wien. Verz. Hubn.)



EPISEMA GOTHICA. (Ochsen.)

LA GOTHIQUE. (Engram.)

NOCTUELLES:

NUN-ATRE ET GOTHIQUE. (Oliv. *Encycl.*)

Envergure, 16 à 17 lignes.

QUOI qu'en dise Olivier, Fabricius a fait à tort deux espèces de celle-ci, et c'est avec raison que le père Engramelle rapporte la *Noctua Nun-Atrum* du catalogue de Vienne à la *Noctua Gothica* de Linné.

Le dessus des premières ailes est d'un brun-tendre et violacé, avec deux points basilaires, un arc central renversé, et deux lignes ondulées transversales, noirs. L'arc et les deux lignes sont bordés de blanchâtre, et il y a au-dessous du premier un trait noir longitudinal, qui adhère au côté interne de la ligne noire postérieure, sans cependant atteindre la ligne antérieure. Outre cela, l'arc est surmonté de deux points noirâtres, et immédiatement suivi d'un anneau réniforme jaunâtre, qui est quelquefois ouvert par en-bas. Vers l'extrémité de la côte sont quatre points blanchâtres, derrière lesquels vient une ligne ferrugineuse, transverse, sinuée, ayant le côté externe bordé de jaunâtre.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-brunâtre, avec la frange rougeâtre et sans mouchetures, tandis qu'il y a un double entrecoupé noirâtre sur la frange des ailes de devant.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-pâle et luisant, avec un point central, et une ligne arquée, noirâtres. D'après le texte de Fabricius, ce point devrait être *blanc*, mais il faut sans doute lire *atro* au lieu de *albo*.

Le corps est d'un gris-ferrugineux, principalement sur le corselet. Les antennes sont jaunâtres ou grises, pectinées chez le mâle, un peu ciliées chez la femelle.

La chenille est rase, verte, pointillée de blanchâtre, avec une ligne jaune le long du dos, et une bande très-blanche le long de chaque côté. La bande s'amincit aux deux extrémités, et elle est coupée par les stigmates qui sont cerclés de noir. Les pattes membraneuses sont vertes, les pattes écailleuses et le derrière de la tête légèrement rougeâtres. Il paraît que la ligne jaune du dos manque quelquefois, car Fabricius n'en fait pas mention. Cette chenille vit sur le *chèvrefeuille des buissons* (*lonicera xylosteum*) et le *noisetier*. D'après Knoch et Schieffermüller, elle mange aussi très-bien le *grateron* ou *caille-lait accrochant* (*gallium aparine*). Elle s'enterre en juin ou en juillet, suivant la température du pays où elle est, et le papillon paraît en mars ou en avril de l'année suivante. Il se trouve dans plusieurs parties de la France et aux environs de Paris.



 CC. NOCTUELLE BRUNE.

NOCTUA BRUNNEA.

(*Fab. Wien. Verz. Hubn. Petag. Nobis.*)



NOCTUA FRAGARIÆ. (*Borkh. Vieweg.*)



NOCTUA LUCIFERA. $\frac{5}{3}$ (*Esp.*)



GRAPHIPHORA BRUNNEA. (*Ochsen.*)



NOCTUELLE BRUNE. (*OLIV. Encycl.*)



LE POINT NOIR, pl. 268, n° 428. a. (*Engram.*)



Envergure, 17 à 18 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un brun-violâtre, avec quatre lignes ferrugineuses, transverses et ondulées, dont les deux intermédiaires doubles et renfermant les deux taches ordinaires. La tache antérieure est formée par deux croisants jaunâtres, bordés de noir et se regardant

par leur concavité. La tache postérieure est réniforme, jaune, chargée d'un anneau obscur, et suivie d'une aréole ou éclaircie fauve. Entre ces deux taches, il y a une bande ferrugineuse, oblitérée à sa partie inférieure, et ayant le milieu précédé d'un point noir, rond ou lunulé. Outre cela, la ligne postérieure est plus ou moins bordée de jaunâtre à son côté externe, et l'extrémité de la côté offre trois petits points linéaires blanchâtres.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-noirâtre luisants, avec la frange rougeâtre. Je ne sais si Hubner se trompe, mais il représente ces ailes blanches, avec une raie obscure le long du bord postérieur. Elles sont cependant de la couleur que j'indique dans tous les individus que j'ai vus. Olivier a décrit les premières ailes d'après Fabricius, et les secondes d'après Hubner, en sorte que le signalement qu'il donne de cette espèce est peu propre à la faire reconnaître. Il aurait beaucoup mieux fait de traduire en entier la description du professeur de Kiell.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-pâle, lavé de rougeâtre aux bords antérieur et postérieur, avec un point central, et une ligne arquée, noirâtres.

Le corselet est d'un brun-violet, comme les premières ailes, avec le devant un peu plus clair.

L'abdomen est d'un ferrugineux-rougeâtre, avec le dos d'un gris-obscur. Les antennes sont brunes, légèrement ciliées chez le mâle, filiformes chez la femelle.

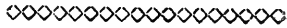
La chenille est rase, d'un brun-ferrugineux, avec le dos plus clair, et longé, depuis le premier segment jusqu'au onzième inclusivement, par trois lignes blanches, interrompues. Elle a en outre de chaque côté, au-dessous des stigmates, une raie longitudinale et sinuée d'un bleu-violâtre clair, et, sur sa tête, qui est noire, deux traits blancs longitudinaux. Ses pattes sont de la couleur du corps, et ses stigmate sont le pourtour noir. Elle vit sur *le pois des champs* (*pisum arvense*). La chrysalide m'est inconnue.

Cette noctuelle habite le nord de la France et les environs de Paris. On la trouve en juin ou en juillet, suivant la température des localités.



 CCI. NOCTUELLE PARÉE.

NOCTUA FESTIVA.

 (*Wien. Verz. Hubn. Nobis.*)

 NOCTUA PRIMULÆ (*Esp. Borkh.*)

 GRAPHIPHORA FESTIVA. (*Ochsen.*)


LE POINT NOIR, pl. 268, n° 428. b.

ET

 LA BELLADONE, pl. 311, n° 441. a. b. (*Engr.*)

 Envergure, 15 à 16 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un gris-jau-
 nâtre, avec quatre lignes ondulées transverses,
 et deux anneaux médiaires, dont le postérieur
 réniforme, d'un brun-ferrugineux. L'avant-der-
 nière ligne est suivie de deux rangées transverses
 de points noirs, plus ou moins distincts, et le
 bord postérieur de l'aile est longé par un cordon

de points semblables, mais un peu plus gros. On voit encore un point noir après la ligne de la base, et un autre entre les deux lignes du milieu. Ces deux dernières lignes renferment en outre une bande ferrugineuse un peu vague, mais plus large et plus foncée à sa partie supérieure qu'à sa partie inférieure. Il arrive même assez souvent que cette bande devient tout à fait noire entre les deux taches ordinaires, comme dans l'individu mâle dont nous donnons la figure.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-luisant et tirant un peu sur le noirâtre, avec une apparence de bande plus claire, et la frange légèrement rougeâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-paillet lavé de rougeâtre à la région du sommet, avec le disque des supérieures, un point et une ligne sinuée sur les inférieures, noirâtres.

Le corps est d'un gris-jaunâtre, avec les épaulettes et l'anus d'un ferrugineux pâle. Les antennes sont brunâtres, légèrement ciliées chez le mâle, filiformes chez la femelle.

M. le Coq, jeune pharmacien connu par ses brillants succès dans les concours de l'année 1824, a recueilli aux environs d'Avesnes, département du Nord, un individu mâle dont le dessus des ailes supérieures est d'un gris-sombre, avec toutes les lignes et les taches noirâtres. La

bande qui sépare les deux taches ordinaires est seule ferrugineuse, encore est-elle souillée de noirâtre vers son milieu et à son extrémité inférieure. Cette variété a un aspect si différent de celui des sujets ordinaires, que je l'aurais fait représenter si je l'avais connue plus tôt; car il pourrait bien se faire que des yeux peu exercés la prissent pour une espèce nouvelle, ou la rapportassent du moins à quelque autre noctuelle voisine.

La chenille est rase, d'un brun-cannelle clair, et elle a deux traits noirs obliques sur chaque segment, excepté sur les trois premiers et le dernier. Ses stigmates sont rougeâtres et cerclés de noir. Sa tête et ses pattes sont de la couleur du corps. Elle vit sur la *patience des prés* ou *oseille commune* (*rumex acetosa*).

La chrysalide est cylindrico-conique, d'un brun-rouge, avec une pointe bifide à l'anus.

Cette noctuelle paraît à la fin de juin et dans le courant de juillet. Elle se trouve principalement dans le nord de la France et de l'Allemagne. On la prend le soir sur les fleurs.



CCII. NOCTUELLE DAHL.

NOCTUA DAHLII. (*Hubn. Nobis.*)

GRAPHIPHORA DAHLII. (*Ochsen.*)

Envergure, 17 à 18 lignes.

MONSIEUR G. DAHL, marchand naturaliste à Vienne en Autriche, est, à ce qu'il paraît, le premier qui ait fait connaître cette noctuelle.

Le dessus des ailes supérieures est d'un brun-jaunâtre, nuancé de violâtre, avec trois lignes ondulées transversales, et deux anneaux médiaux, dont le postérieur réniforme, noirs. L'avant-dernière ligne est suivie d'une double rangée transverse de petits points noirs, et il y a le long du bord postérieur de l'aile un cordon de lunules noirâtres ou ferrugineuses. On voit en outre un point noir, plus ou moins oblong, au-dessous de l'anneau antérieur.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris

noirâtre luisant, avec la frange un peu rougeâtre.

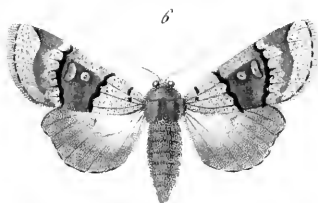
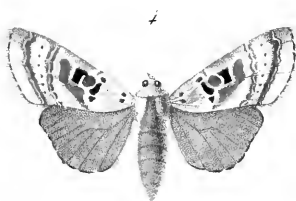
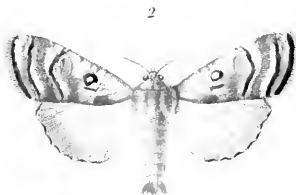
Le dessous des quatre ailes, le corps et les antennes sont à peu près comme chez l'espèce précédente; seulement le dernier article des palpes est incarnat au lieu d'être jaunâtre. La femelle ressemble au mâle, mais elle n'a pas les antennes ciliées.

La variété mâle, figurée sous le n° 2 de notre planche I.XII, se distingue des individus ordinaires en ce qu'elle a les taches et les lignes des premières ailes moins prononcées. Je l'ai prise en juin, dans la forêt de Saint-Gobain près de la manufacture de glaces, au moment où elle venait d'éclorre.

La chenille, d'après Hubner, vit sur le *plantain lancéolé*. Elle est rase, d'un brun-cannelle-clair et chatoyant, avec quatre lignes jaunâtres, fines, qui vont du deuxième anneau au onzième inclusivement. Le premier anneau offre une demi-lune noire, et il y a sur le dos des dix suivants quelques petits points ocellés. Les stigmates ont le pourtour noir. La tête et les pattes sont à peu près de la couleur du corps.

La chrysalide est cylindrico-conique, d'un brun-rougeâtre, avec une simple épine noire à l'anus.

Cette noctuelle est encore rare. On la trouve dans les bois, vers le commencement de l'été.



P. Darnaud. Dessin.

Linnæus. Sculpt.

1 Noctuelle Dahl (*Dahlia*), mâle. 2 Idem variété. 3-4 Piquée (*Depuncta*), mâle et femelle.
 5 Rhomboïde (*Rhomboides*), mâle. 6 Incarnate (*Carnica*), femelle.

 CCIII. NOCTUELLE PIQUÉE.

NOCTUA DEPUNCTA.

(Linn. Fab. Esp. De Vill. Nobis.)

NOCTUA MENDOSA. (Hubn.)

 GRAPHIPHORA DEPUNCTA. (Ochsen.)

●●●●●●●●●●●●●●●●

NOCTUELLE POINTÉE. (Oliv. Encycl.)

 Envergure, 17 à 18 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un gris plus ou moins jaunâtre, avec deux points noirs à la base, puis trois autres plus gros disposés près de la côte en une liture transversale qui précède les deux taches ordinaires. Ces taches sont suivies de deux lignes noirâtres, transverses et ondulées, entre lesquelles il y a une série également transverse de petits points noirs. Outre cela, l'extrémité et surtout le milieu de l'aile ont

une teinte brunâtre ou un peu plus obscure que le reste de la surface. Souvent même l'espace qui sépare les taches ordinaires est rempli par un pâtre noir, comme dans la noctuelle PARÉE ou *Festiva*, et la tache antérieure surmonte un croissant noirâtre.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-noirâtre luisant, avec la frange jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes est pâle, avec un point et une ligne transverse noirâtres.

Le corselet est du ton des premières ailes, et l'abdomen du ton des secondes. Les antennes sont ciliées chez le mâle, filiformes chez la femelle.

Je ne connais point la chenille.

Cette noctuelle se trouve dans les bois, vers la même époque que la précédente.



 CCIV. NOCTUELLE RHOMBOÏDE.

 NOCTUA RHOMBOÏDEA. (*Esp. Nobis.*)

 NOCTUA STIGMATICA. (*Hubn.*)

 GRAPHIPHORA RHOMBOÏDEA. (*Ochsen.*)

 Envergure, 17 à 18 lignes.

ESPER a donné à cette noctuelle le nom de *Rhomboïdea*, parce qu'elle a entre les taches ordinaires un rhomboïde ou parallélogramme noir; mais ce nom conviendrait tout aussi bien à d'autres espèces de cette division.

Le dessus des premières ailes est d'un brun-clair chez le mâle, avec l'extrémité plus foncée, tandis qu'il est généralement d'un brun-sombre chez la femelle. Dans l'un et l'autre sexe, ces ailes sont traversées par deux lignes, puis par une bande postérieure, noirâtres et flexueuses. Les deux lignes embrassent non seulement les taches ordinaires, mais encore un croissant noirâtre qui est placé sur la tache antérieure. Il y a en outre une liture noire à la base, et un point de cette couleur au-dessus du rhomboïde.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-jaunâtre, avec environ la moitié postérieure d'un brun-noirâtre.

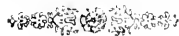
Le dessous des quatre ailes, le corps et les antennes sont à peu près comme dans la noctuelle SIGMA, page 174.

Quelquefois les lignes ondulées, la bande postérieure et le croissant des premières ailes sont bordés de jaunâtre.

La chenille vit sur le *plantain lancéolé*. Elle est rase, atténuée en avant, d'un gris-sale, avec la tête d'un rouge - brique, et une tache noire légèrement bilobée sur le premier anneau. Le dixième et le onzième anneau offrent chacun deux traits noirs obliques, un peu chevronnés, et il y a le long de chaque côté du corps une raie blanche, interrompue, sur laquelle sont les stigmates qui ont le pourtour noir. Les pattes écailleuses sont testacées, les pattes membrancuses grises avec la couronne noirâtre.

La chrysalide est cylindrico-conique, d'un brun-rougeâtre, avec un faisceau de petites épines noires à l'anus.

Cette noctuelle se trouve, vers le commencement de l'été, dans les grands bois. Elle n'est pas commune, du moins aux environs de Paris, car je ne l'y ai prise qu'une seule fois.



 CCV. NOCTUELLE INCARNATE.

 NOCTUA CARNEA. (*Thunb. Nobis.*)


NOCTUÆ :

TECTA ET AMPLA. (*Hubn.*)

 ORTHOSIA CARNEA. (*Ochsen.*)

 Envergure. 18 à 19 lignes.

J'ai fait figurer cette espèce d'après un individu de la collection de M. Duponchel père, naturaliste recommandable dont j'ai déjà eu plus d'une fois l'occasion de parler, et que je me plais à citer ici comme l'auteur d'une excellente monographie du genre ÉROTYLE, publiée dans les annales du Muséum d'histoire naturelle, avec des planches gravées sur ses dessins originaux.

Le dessus des premières ailes est d'un gris-incarnat ou d'un gris-roussâtre, avec trois lignes

ferrugineuses, transverses et ondulées, dont les deux antérieures beaucoup plus intenses et limitant un espace également ferrugineux sur lequel sont les deux taches ordinaires. Ces taches sont tantôt jaunâtres, tantôt grises; ou bien l'antérieure d'entre elles est grise, tandis que la postérieure est en grande partie jaunâtre. Il y a en outre à la base deux points noirâtres ou de la couleur des lignes.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris légèrement incarnat ou roussâtre, selon les individus, avec environ la moitié postérieure d'un brun-noirâtre et garnie d'une frange rougeâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-rougeâtre, avec une petite lunule centrale et une ligne arquée noirâtres. La lunule des secondes ailes se distingue mieux que celle des premières.

Le corps est à peu près du ton des ailes supérieures, avec le devant du corselet ferrugineux. Les antennes sont jaunâtres, ciliées chez le mâle, presque filiformes chez la femelle.

Il arrive quelquefois que la tache ordinaire antérieure des premières ailes surmonte un croissant noirâtre, comme dans la variété dont Hubner a fait mal à propos une espèce distincte sous le nom de *Ampla*.

Cette noctuelle se trouve en Suède, et notamment dans la province de Halland.

 CCVI. NOCTUELLE CUIVREUSE.

NOCTUA CUPREA.

(*Wien. Verz. Hubn. Nobis.*)NOCTUA HAEMATITIDEA. (*Esp.*)APAMEA CUPREA. (*Ochsen.*)

 Envergure, 15 à 16 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un brun-pâle et luisant, avec un large espace médiaire d'un brun-foncé, espace sur lequel sont deux annelets blanchâtres, dont le postérieur réniforme, l'antérieur rond et surmontant une cheville noirâtre qui est bordée de blanchâtre. Les nervures et la côte sont piquetées de gris-blanc, et le bout de l'aile est traversé d'un bord à l'autre par une raie flexueuse obscure, mais cependant peu prononcée. On remarque en outre à la base une petite liture brune, interrompue.

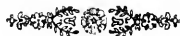
Le dessus des secondes ailes est d'un gris-jaunâtre, avec l'extrémité noirâtre.

Le dessous des ailes supérieures est d'un gris-obscur, excepté vers le bord interne. Le dessous des ailes inférieures est d'un gris-pâle, avec une lunule noirâtre sur le milieu.

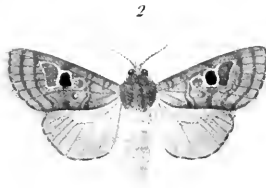
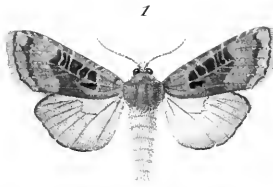
Le corps est d'un brun-pâle, avec le dos des six segments antérieurs de l'abdomen gris. Les antennes sont brunâtres, et ciliées chez le mâle.

La femelle ressemble au mâle, mais elle a les ailes supérieures et l'extrémité des inférieures un peu plus foncées.

Cette espèce habite principalement le nord et l'est de la France. On la trouve aussi en Suisse et en Allemagne.



Nocturnes.



P. Dumont Paris

Léonard Sculp.

1 Cuivreuse (*Cuprea*) mâle. 2 Belle (*Bello*) mâle. 3 Ombragée (*Umbrosa*) mâle.
 4 Baie (*Baja*) mâle. 5 Grenadine (*Puzosia*) femelle. 6 Multangule (*Multangula*) fem.^{ll.}

 CCVII. NOCTUELLE BELLE.

 NOCTUA BELLA. (*Borkh. Nobis.*)

 NOCTUA QUADRATUM. (*Hubn.*)

 NOCTUA XANTHOGRAPHA. (*Brahm.*)

 NOCTUA RUBI. (*Vieweg.*)

 APAMEA BELLA. (*Ochsen.*)

 Envergure, 15 à 16 lignes.

JE n'ai jamais pris cette noctuelle, et je ne la connais que par un individu qui a été trouvé au pied d'un buisson dans le département de Maine-et-Loire.

Le dessus des premières ailes est d'un brun-rougâtre luisant, avec trois lignes plus obscures, transverses et ondulées, dont les deux antérieures

doubles et renfermant les taches ordinaires. Ces taches sont bordées de jaune, et séparées l'une de l'autre par un carré noir, également bordé de jaune, carré qui a sans doute déterminé Hubner à donner à cette espèce le nom de *Quadratum*. Au-dessous de la première tache ordinaire, il y a un point jaunâtre à iris noir, et l'origine de la côte est coupée transversalement par deux traits noirâtres.

Le dessus des secondes ailes est cendré, avec l'extrémité noirâtre et la frange rougeâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-jaunâtre, avec une ligne arquée noirâtre, et la région du sommet lavée de rougeâtre.

Le corps est d'un brun-rougeâtre, avec le dos de quatre segments antérieurs de l'abdomen d'un gris-cendré. Les antennes sont ciliées, du moins chez le mâle, car je n'ai point vu la femelle.

Elle habite l'Europe.



 CCVIII. NOCTUELLE OMBRAGÉE.

 NOCTUA UMBROSA. (*Hubn. Nobis.*)

 APAMEA UMBROSA. (*Ochsen.*)

 Envergure, 17 à 18 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un brun-grisâtre luisant, avec les nervures, un trait basilaire, trois lignes ondulées transversales et deux anneaux, noirâtres. La ligne postérieure est plus large et moins prononcée que les deux autres, et l'on voit au-dessous des anneaux ou taches ordinaires un petit croissant et une bande vague d'un brun-obscur.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris légèrement jaunâtre, et traversé au-delà du milieu par une ligne et une bande noirâtres.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-paillet, un peu lavé de rougeâtre sur la côte, avec deux lignes arquées noirâtres.

Le corps est de la couleur des premières ailes,

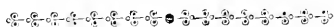
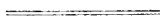
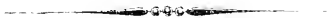
avec le dos de l'abdomen d'un gris-jaunâtre. Les antennes sont brunâtres et ciliées, surtout chez le mâle.

La femelle offre absolument les mêmes caractères, mais elle a le corps plus gros.

Cette espèce se trouve ordinairement en juin dans les bois. M. Le Coq, que j'ai cité à la page 187, et que j'aurai souvent encore l'occasion de citer, l'a prise un peu plus tard aux environs d'Avesnes, département du Nord.



CCIX. NOCTUELLE BAIE.

NOCTUA BAJA.*(Fab. Wien. Verz. Hubn. Borkh. Nobis.)***NOCTUA TRICOMMA. (Esp.)****GRAPHIPHORA BAJA. (Ochsen.)****LA BELLADONE**, pl. 311, n° 540. (*Engram.*)**NOCTUELLE DE LA BELLADONE.***(Oliv. Encycl.)*

Envergure, 18 à 19 lignes.



LE dessus des premières ailes est bai-brun, avec un point à la base, et deux vis-à-vis du sommet, noirs. Vers le milieu de la surface sont deux anneaux blanchâtres, séparés par une aréole rougeâtre, et suivis d'une ligne transverse de petits

points noirâtres, placés sur les nervures et légèrement éclairés de gris en arrière. Le bout de la côte est marqué de trois points blancs, après lesquels vient une ligne flexueuse un peu plus claire que le fond de l'aile et descendant jusqu'au bord interne.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-jaunâtre, avec une raie obscure, placée parallèlement au bord postérieur.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-rougeâtre, avec le disque des supérieures, une lunule centrale et une ligne arquée sur les inférieures, brunâtres.

Le corps est du ton des premières ailes, avec le dos des deux premiers segments de l'abdomen d'un gris-jaunâtre. Les antennes sont filiformes dans les deux sexes, mais cependant plus fortes chez le mâle que chez la femelle. Les palpes sont ferrugineux, avec le dernier article incarnat.

Il paraîtrait d'après la figure d'Engramelle qu'il y aurait quelquefois un croissant noirâtre sous la tache antérieure ordinaire des premières ailes.

La chenille vit sur la *primevère* (*primula veris*) et, selon Fabricius, sur la *belladone* (*atropa belladonna*). Elle est rase, d'un gris-testacé ou d'un brun-pâle, avec trois lignes blanches inter-

rompues le long du dos, et une raie jaunâtre plus ou moins distincte le long de chaque côté. Les dixième et onzième segments offrent chacun deux chevrons noirâtres. On en remarque aussi de semblables, mais beaucoup moins prononcés, sur les trois ou quatre segments qui précèdent. Les pattes sont de la couleur du corps, et la tête, quoique assez grosse, rentre un peu sous le premier segment dans l'état de repos. Engramelle et Olivier ont mal traduit Fabricius en disant que cette chenille a trois lignes dorsales, dont l'une blanche, et les deux latérales jaunâtres.


La chrysalide est cylindrico-conique, d'un brun-rouge, avec l'anus terminé par une épine courbe.

Cette noctuelle se trouve en Allemagne, dans le nord et dans l'est de la France, aux mois de mai et de juillet.



CCX. NOCTUELLE GRENADINE.

NOCTUA PUNICEA. (*Hüb. Nobis.*)

——
Envergure, 17 à 18 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un rouge de grenade pâle, avec un sigma basilaire, trois lignes ondulées transversales et une bande postérieure, d'un brun-noirâtre. Les deux lignes antérieures embrassent les deux taches ordinaires, lesquelles sont plus rouges que le fond de l'aile, et séparées l'une de l'autre par une lunule obscure. Outre cela, le bord postérieur est légèrement glacé de violet.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-cendré, avec deux bandes transverses plus foncées, et la frange rougeâtre.

Le dessous des ailes supérieures est d'un gris-rougeâtre, et le dessous des inférieures à peu près comme le dessus.

Le corps est du ton des premières ailes, avec le dos des quatre premiers segments de l'abdomen d'un gris-incarnat. Les antennes sont filiformes, du moins chez la femelle, car je n'ai point vu le mâle.

Elle se trouve en Europe.

 CCXI. NOCTUELLE MULTANGLE.

NOCTUA MULTANGULA.

(Hubn. Schifferm. Nobis.)



GRAPHIPHORA MULTANGULA. (Ochsen.)



Envergure, 14 à 15 lignes.



LE dessus des premières ailes est d'un brun-jaunâtre, glacé de violet dans son milieu et à l'origine du bord interne, avec deux lignes noires, transverses et ondulées, entre lesquelles sont non-seulement les deux taches ordinaires, mais encore six taches noires, dont la supérieure quadrangulaire, les cinq inférieures triangulaires et un peu sagittées. La ligne antérieure est précédée d'un petit chevron noir qui regarde le corps par sa concavité, et il y a derrière la ligne postérieure une raie flexueuse obscure, un peu dilatée près du bord d'en-haut, et ayant le côté externe bordé par une ligne plus claire que le fond de l'aile.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-cendré, avec environ la moitié postérieure obscure, et la frange jaunâtre.

Le dessous des ailes supérieures est d'un gris-sale, avec la côte rougeâtre et marquée de deux taches noirâtres et de trois petits points blanchâtres. Le dessous des ailes inférieures est d'un gris-pâle, avec deux lignes transverses brunâtres, dont l'antérieure plus courte.

L'abdomen est d'un gris-rougeâtre, et le corslet brun avec un petit collier noir. Les antennes sont filiformes.

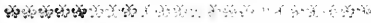
Je n'ai point vu le mâle, et je ne connais la femelle que d'après un seul individu qui m'a été communiqué par M. Vièville de Saint-Quentin.

Elle se trouve en Autriche.



 CCXII. NOCTUELLE SIGNE.

NOCTUA SIGNUM. (*Fab. Nobis.*)



NOCTUA SIGMA. (*Wien. Verz.*)

NOCTUA SIGMA, fig. 122. (*Hubn.*)



NOCTUA CHARACTEREA. (*Borkh.*)

NOCTUA UMBRA. (*Vieweg.*)



NOCTUÆ:

DITRAPEZIUM ET NUBILA. (*Esp.*)

GRAPHIPHORA SIGMA. (*Ochsen.*)



L'OMBRE. (*Ingram.*)

NOCTUELLE SIGNALÉE. (*Oliv. Encycl.*)



Envergure, 17 à 18 lignes.

OLIVIER a confondu cette noctuelle avec celle que j'ai décrite sous le nom de SIGMA, pag. 174.

Le dessus des premières ailes est d'un brun-

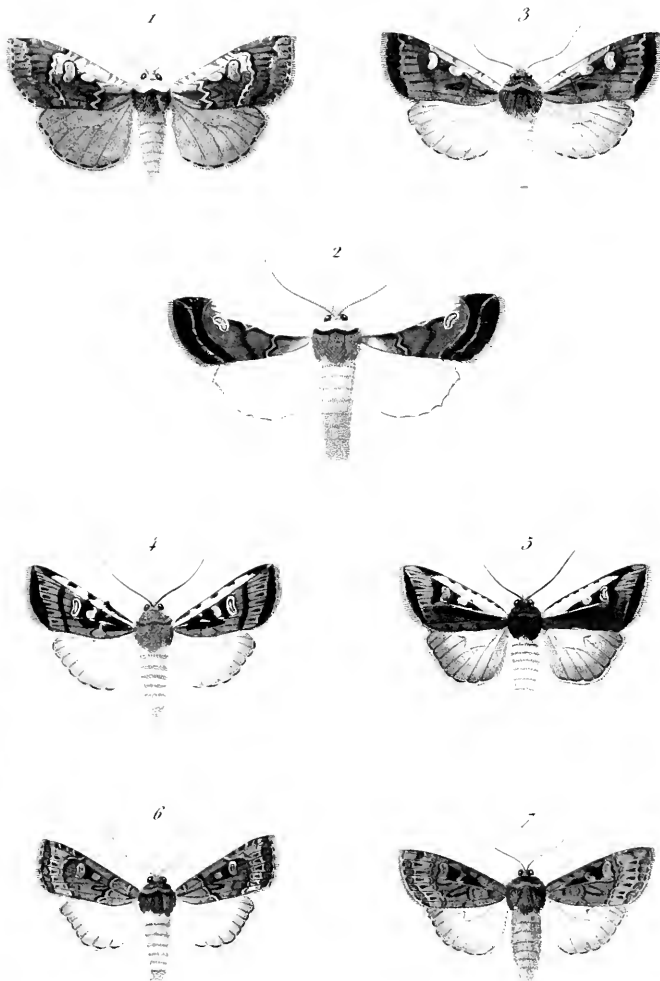
noirâtre, nuancé de ferrugineux à la base et en face du sommet, avec environ les deux tiers antérieurs de la côte, plus trois lignes ondulées transversales, d'un gris-jaunâtre. La ligne postérieure est maculaire, plus courte que les deux autres, et elle adhère par son côté interne à trois ou quatre traits noirs longitudinaux qui sont presque sagittés. Les deux taches ordinaires sont grisâtres, bordées de noir, et souillées de brun-obscur dans leur milieu. On remarque à la base une petite ligne noire longitudinale, et au-dessous de la première tache ordinaire un petit chevron également noir; mais le caractère qui distingue surtout cette espèce de ses analogues, c'est que le bord postérieur est chargé avant la frange d'une série de points gris ou blanchâtres.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-noirâtre, avec la frange plus claire.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-luisant, avec un point central noirâtre, puis deux raies transverses légèrement obscures.

Le corselet est d'un brun-noirâtre, avec le devant rougeâtre ou ferrugineux. L'abdomen est de la couleur du dessus des secondes ailes, c'est-à-dire d'un gris tirant sur le noirâtre. Les antennes sont filiformes.

Le mâle ressemble à la femelle, mais il a les antennes plus fortes et le corps plus grêle.



F. Duméril Pinx.

L. Latreille Sculp.

1 Signe (*Signum*), femelle. 2 Mosaïque (*Musica*), mâle. 3 Obélisque (*Obeliscus*), mâle.
 4-5 Bandelette (*Ulla*), mâle et femelle. 6-7 Aquiline (*Aquilina*), mâle et femelle.

La chenille est rase, presque aussi grosse en avant qu'en arrière, d'un gris-sale, avec le dos testacé et marqué sur chaque segment, à partir du cinquième jusqu'au onzième inclusivement, de deux traits noirs obliques. Le premier segment offre un collier noir interrompu, et il y a sur le second et le troisième une série transverse de points noirs. Les stigmates sont gris et cerclés de noir. Les pattes sont de la couleur du corps. Elle vit sur le *chou commun* et sur la *bonne-dame* ou *arroche des jardins*.

La chrysalide est cylindrico-conique, d'un rouge-brun, avec l'anus terminé par quatre épines noires, dont les deux intermédiaires plus longues et crochues.

Nord de la France et de l'Allemagne.



 CCXIII. NOCTUELLE MOSAÏQUE.

 NOCTUA MUSIVA. (*Hubn. Nobis.*)


 GRAPHIPHORA MUSIVA. (*Ochsen.*)

 Envergure, 19 à 20 lignes.

J'AI dit, page 168, la raison qui m'avait empêché de placer cette espèce après la noctuelle CORDON-BLANC.

Le dessus des premières ailes a environ les deux tiers antérieurs d'un ferrugineux - luisant avec la côte d'un blanc-jaunâtre, et le tiers postérieur d'un brun-noirâtre avec une ligne transverse d'un jaune - obscur. La partie ferrugineuse offre quatre lignes noires, dont trois transverses et ondulées; l'autre longitudinale, plus large et adhérent immédiatement aux deux taches ordinaires. La première de ces taches a le milieu rougeâtre, tandis que la postérieure l'a noirâtre. Outre cela, les lignes transverses, à l'exception

cependant de celle du milieu, ont un côté borde de ferrugineux plus pâle que le fond de l'aile.

Le dessus des secondes ailes est blanc, avec le bord postérieur un peu obscur et garni d'une frange jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes est presque comme chez la noctuelle CORDON-BLANC.

Le corselet est ferrugineux, avec la partie antérieure d'un blanc-jaunâtre et bordée en arrière par un large collier noir. L'abdomen est d'un brun-pâle, avec la base grisâtre. Les antennes sont ciliées chez le mâle.

Je ne connais pas encore la femelle.

La chenille se trouve sur la *chicorée sauvage* (*cichorium intybus*), dont elle mange de préférence la graine. Elle est rase, d'un jaune-citron, avec trois raies longitudinales verdâtres, la tête et un collier d'un rouge-brique. Ses stigmates sont noirs, et elle a toutes les pattes du même jaune que le corps. Je l'ai prise quelquefois aux environs de Paris, mais je n'ai jamais pu en obtenir un papillon bien conformé. Celui que j'ai fait figurer appartient à M. Galoubier, collecteur infatigable qui a recueilli en Champagne plusieurs lépidoptères qu'on avait crus jusqu'ici exclusivement propres à certaines contrées de l'Allemagne.

La chrysalide est cylindrico-conique, d'un brun-foncé, avec une épine légèrement rameuse à l'anus.

 CCXIV. NOCTUELLE OBÉLISQUE.

 NOCTUA OBELISCA. (*Wien. Verz. Hubn. Nobis.*)

 AGROTIS OBELISCA. (*Ochsen.*)

 Envergure, 16 à 17 lignes.

OCHSENHEIMER rapporte à l'espèce dont il est ici question le *bombyx Molothina* d'Esper; mais je pense qu'il faut le rapporter à l'AQUILINE, n° ccxvi. En effet, le mâle de l'Aquiline ressemble au *Molothina* par ses couleurs et par ses antennes pectinées, tandis que le mâle de l'Obélisque en diffère en ce qu'il a les ailes supérieures plus ferrugineuses et les antennes filiformes.

Le dessus des premières ailes est d'un brun-ferrugineux, avec trois lignes noirâtres, transverses et ondulées, dont les deux antérieures souvent peu distinctes et embrassant les deux taches ordinaires ainsi qu'une tache noire en forme d'obélisque; la postérieure chargée d'un cordon de points blanchâtres et séparée du bord terminal par une zone flexueuse plus obscure que le fond de l'aile. Outre cela, l'origine de la côte est blanchâtre et bordée inférieurement par un trait noir qui va rejoindre la ligne transverse

antérieure. En-dessous, ces ailes sont grises, avec le bord d'en haut un peu rougeâtre.

Les secondes ailes sont obscures de part et d'autre, avec le disque à partir de la base, et la frange, blanchâtres.

La tête et le corselet sont ferrugineux, et l'abdomen est grisâtre. Les palpes sont aussi ferrugineux, mais ils ont le dernier article obscur. Les antennes sont brunes, et filiformes chez les deux sexes.

La femelle est généralement plus foncée que le mâle.

La chenille est rase, d'un gris-incarnat, avec des lignes noirâtres, fines et continues, le long du dos; avec des traits obscurs, dont les uns obliquant de droite à gauche et les autres de gauche à droite, le long des côtés. Ses stigmates sont cerclés de noir et surmontés d'une série de points de cette couleur. Ses pattes sont à peu près du même ton que son corps. Elle vit sur plusieurs *rubiacées*, et principalement sur le *caille-luit jaune* (*gallium verum*).

Elle habite les bois et les collines. On la trouve en juin ou plus tard, suivant les localités.

OBSERVATION.

Il y a dans l'Amérique septentrionale, et notamment dans l'État de New-York, une noctuelle qui ne diffère de celle-ci qu'en ce que ses ailes de devant ont la côte blanchâtre et le bord interne noirâtre depuis la base jusqu'à la ligne transverse qui suit la tache en rognon.

 CCXV. NOCTUELLE BANDELETTE.

 NOCTUA VITTA. (*Esp. Borkh. Hubn. Nobis.*)


 AGROTIS VITTA. (*Ochsen.*)

 LA CENDRÉE, pl. 276, fig. 445. a. b. (*Engr.*)


 Envergure, 14 à 15 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un brun-noirâtre, teinté de rougeâtre ou de jaunâtre dans son milieu, avec une bandelette blanche, qui longe environ les deux tiers antérieurs de la côte, et au-dessous de laquelle sont deux taches également blanches, environnées de noir, chargées chacune d'un anneau noirâtre, et s'appuyant sur une nervure blanche. Ces taches sont comprises, avec une cheville obscure, entre deux lignes noires, transverses et ondulées, dont la postérieure est immédiatement suivie d'un espace flexueux grisâtre sur lequel il y a un rang transversal de traits

noirs sagittés et longitudinaux , plus apparents chez certains individus que chez d'autres.

Le dessus des secondes ailes est blanc ou blanchâtre , avec le bord postérieur obscur , surtout dans la femelle.

Le dessous des premières ailes est presque tout gris. Le dessous des secondes est blanchâtre, avec le bord d'en haut , un point central et deux bandes postérieures , brunâtres.

La tête , le corselet et les palpes sont d'un brun-noirâtre , avec un collier noir bordé de grisâtre. L'abdomen est d'un gris-blanchâtre. Les antennes sont un peu pectinées chez le mâle , filiformes chez la femelle.

On la trouve principalement en Allemagne et dans l'est de la France ; mais elle y est beaucoup moins commune que l'AQUILINE , décrite ci-après.



 CCXVI. NOCTUELLE AQUILINE (1).

NOCTUA AQUILINA.

 (*Wien. Verz. Hubn. Nobis.*)

BOMBYX MOLOTHINA

ET

 NOCTUA NIGRO-FUSCA. (*Esp.*)

 AGROTIS AQUILINA. (*Ochsen.*)

 LA MOLOTHINE. (*Engram.*)

 Envergure, 14 à 15 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un brun-noirâtre, plus ou moins teinté de rougeâtre, avec

(1) Du mot latin *Aquila*. On l'a probablement ainsi nommée à cause de sa couleur qui se rapproche beaucoup de celle de l'aigle.

deux lignes noires, transverses, ondulées, bordées de grisâtre, et renfermant, outre les deux taches ordinaires, un anneau noir oblong qui adhère à la ligne antérieure. Les taches ordinaires sont blanchâtres, et elles ont tout le milieu souillé de brun. Immédiatement après la ligne noire postérieure est un espace un peu plus clair que le reste de la surface, espace sur lequel il y a des traits noirs longitudinaux et sagittés. Vient ensuite une ligne blanchâtre, flexueuse et transversale, laquelle est parfois suivie d'une autre plus claire qui longe tout le bord postérieur de l'aile.

Le dessus des secondes ailes est blanchâtre, avec le bord postérieur plus ou moins obscur, selon le sexe.

Le dessous des premières ailes est presque tout gris. Le dessous des secondes ailes est blanchâtre, avec le pourtour extérieur gris et le milieu marqué d'un point noirâtre.

La tête, le corselet et les palpes sont du même brun que les ailes de devant, mais les palpes ont le dernier article plus pâle. L'abdomen est d'un gris-cendré. Les antennes sont pectinées chez le mâle, filiformes chez la femelle. Celle-ci est ordinairement plus sombre que celui-là.

Il y a des individus qui ont la côte des ailes supérieures parsemée d'atomes d'un gris-blanc,

mais ces atomes ne forment jamais une bandelette inhérente au fond de l'aile comme dans l'espèce précédente.

Cette noctuelle est très-commune vers la fin de juillet. On la prend le soir dans les parterres, sur les fleurs de l'*origan*, de la *valériane rouge*, de l'*œillet velu*, etc.



 CCXVII. NOCTUELLE OCELLAIRE.

NOCTUA OCELLINA.

(*Wien. Verz. Hubn. Marcel-Serres, Nobis.*)NOCTUA PHYTEUMAE. (*Esp.*)

 AGROTIS OCELLINA. (*Ochsen.*)

LA BRUNETTE. (*Engram.*)

 Envergure , 12 à 14 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un brun-noirâtre, chatoyant en violâtre, avec un *sigma* basilaire, le milieu des principales nervures, les deux taches ordinaires et un chevron inférieur, blanchâtres. Les taches ordinaires sont immédiatement environnées de noir-foncé et comprises entre deux lignes flexueuses, également noires, qui ont un de leurs côtés bordé de grisâtre. Vient ensuite une rangée de traits noirs, longitudinaux et sagittés, s'adossant à une ligne gri-

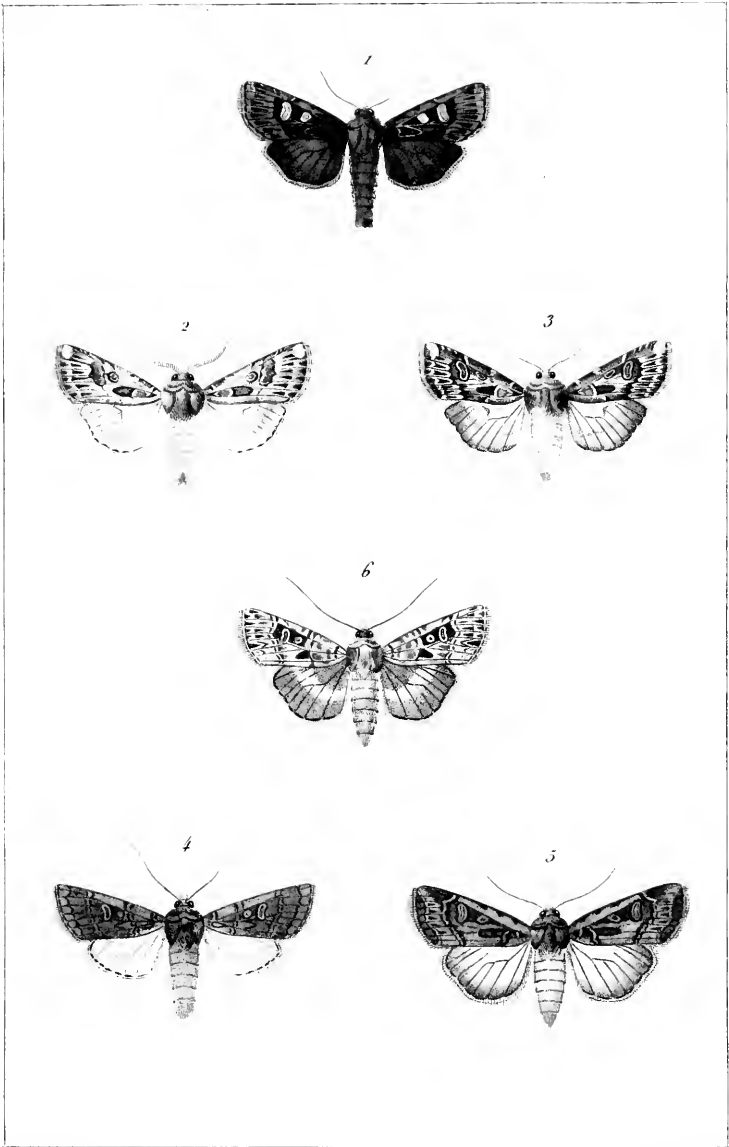
sâtre transverse et ondulée, laquelle est toutefois plus distincte chez certains individus que chez d'autres. On remarque en outre trois points blanchâtres vers l'extrémité de la côte ou bord d'en haut.

Le dessus des secondes ailes et le dessous des quatre sont d'un brun-noir, avec la frange grisâtre et divisée dans toute sa longueur par une ligne obscure.

Le corps est d'un brun-noirâtre, avec le corselet entremêlé de gris et de violâtre, et marqué d'un collier noir. Les antennes sont obscures, filiformes dans les deux sexes, mais plus fortes chez le mâle que chez la femelle. Celle-ci a l'abdomen terminé par un oviduc fauve, celui-là par une brosse rougeâtre ou testacée.

Cette noctuelle habite l'Autriche, les Alpes, les Pyrénées et les départements les plus méridionaux de la France. Le nom que lui a donné Esper semblerait indiquer qu'elle se trouve sur la *raiponce* (*phyteuma*), et que sa chenille vit sur cette plante.





P. Darnaud Pinx.

Lanvin Sculp.

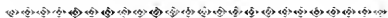
1 Ocellaire (*Ocellina*), mâle. 2-5 Porte-Pieus (*Valligera*), mâle et femelle.

4-5 Noctuelle du Froment (*Triticæ*), mâle et femelle.

6 Noctuelle de l'Œillet (*Dianthi*), femelle.

 CCXVIII. NOCTUELLE PORTE-PIEUS.

NOCTUA VALLIGERA (1).

(*Fab. Wien. Verz. Huhn. Nobis.*)

BOMBYCES :

CLAVIS ET TRIGONALIS. (*Esp.*)

 BOMBYX VESTIGIALIS. (*Hufnag. Naturf. Vieweg.*)
AGROTIS VALLIGERA. (*Ochsen.*)LA CLEF. (*Ingram.*)NOCTUELLE VALLIGÈRE. (*Oliv. Encycl.*)

 Envergure, 15 à 16 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un gris-clair chez le mâle, d'un gris-brun chez la femelle, avec trois lignes blanchâtres, transverses et ondulées, dont les deux antérieures renfermant les taches ordinaires et une cheville brune allongée; la postérieure adhérant par son côté interne à une série également transverse de petites lignes

 (1) De *vallum* ou *vallus*, pieu, et de *gero*, porter.

noires en forme de pieux, lignes qui ont fait donner à cette espèce le nom latin de *valligera*. Les deux taches ordinaires ont le pourtour et le milieu d'un brun-noirâtre, et la cheville est bordée de noir. Outre cela, la côte offre cinq points d'un brun-foncé, puis trois petits points blancs.

Le dessus des secondes ailes et le dessous des quatre sont d'un gris-blanchâtre, avec une lunule centrale, une raie transverse et le bord postérieur, obscurs. La lunule des ailes inférieures est cependant plus prononcée en-dessous qu'en-dessus.

Le corps est d'un gris-blanchâtre, avec le corselet varié de brun et marqué d'un double collier noir. Les antennes sont roussâtres, pectinées dans le mâle, filiformes dans la femelle.

La chenille est d'un cendré-clair, avec une ligne transverse de quatre points noirs sur chaque segment. Sa tête et son premier segment sont plus obscurs que le reste du corps. Je l'ai trouvée à la fin de septembre, dans les terres incultes, sur le *tithymale* à feuilles de cyprès. Selon le père Engramelle elle passe l'hiver en terre sans manger, et elle se chrysalide au mois de mars.

Cette noctuelle paraît pour la première fois vers la fin de mai, et pour la seconde à la fin de juillet. Elle voltige en plein jour sur les *chardons* en fleurs.

 CCXIX. NOCTUELLE DU FROMENT.

NOCTUA TRITICI. (*Linn. de Vill. Nobis.*)

NOCTUÆ :

PRATICOLA, FICTILIS, ERUTA. (*Hubn.*)

NOCTUA PRATICOLA. (*Borkh.*)

AGROTIS TRITICI. (*Ochsen.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un brun-cendré dans le mâle, d'un brun-roussâtre dans la femelle, avec trois lignes noires, transverses et ondulées, dont les deux antérieures doubles et renfermant, outre les deux taches ordinaires, une cheville brune à bordure noire. Les taches ordinaires sont environnées de noirâtre, et elles ont le milieu obscur. On voit de plus contre le côté interne de la ligne postérieure quelques

traits noirs longitudinaux et sagittés, mais qui manquent cependant parfois, comme dans le mâle que nous avons fait figurer.

Le dessus des secondes ailes est blanchâtre, avec le bord postérieur obscur.

Le dessous des quatre ailes est gris, avec le disque des inférieures blanchâtre à partir de la base.

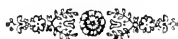
Le corselet est de la couleur des premières ailes, avec un double collier noir. L'abdomen est gris. Les antennes sont filiformes dans les deux sexes, mais plus fortes chez le mâle que chez la femelle.

Elle se trouve sur les épis de blé et dans les prairies.

La chenille, selon Linné, est rase, jaune, avec trois lignes longitudinales blanches.

OBSERVATION ESSENTIELLE.

J'ai dit que les antennes de l'OBÉLISQUE (page 214) étaient filiformes dans les deux sexes; mais c'est une erreur que je m'empresse de rectifier ici : elles sont prédestinées chez le mâle. D'après cela, il faut retrancher de la synonymie de l'AQUILINE (page 218) le bombyx *Molothina* d'Esper et la *Molothine* d'Engramelle, pour les rapporter à la synonymie de l'OBÉLISQUE.



 CCXX. NOCTUELLE DE L'OEILLET.

NOCTUA DIANTHI. (*Hubn. Nobis.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un gris-jau-nâtre, avec deux lignes noires, transverses, ondulées, bordées de blanchâtre, et renfermant les deux taches ordinaires ainsi qu'une cheville brune peu allongée. Les taches ordinaires sont placées sur un fond brun, et elles ont le milieu obscur. Il y a en outre vers l'extrémité une suite de traits noirs sagittés et longitudinaux, lesquels sont coupés transversalement par une ligne blanchâtre très-flexueuse. En-dessous, ces ailes sont presque toutes grises.

Les secondes ailes sont cendrées de part et d'autre, et elles ont le milieu traversé par une bande blanchâtre.

Le corselet est du ton des premières ailes, et l'abdomen du ton des secondes. Les antennes sont filiformes.

Décrite et figurée d'après un individu femelle qui se trouvait dans une boîte venant de Russie.

 CCXXI. NOCTUELLE FORCIPULE.

NOCTUA FORCIPULA (1).

 (*Wien. Verz. Hubn. Marcel-Serres, Nobis.*)

 NOCTUA DENTICULOSA. (*Esp.*)

 AGROTIS FORCIPULA. (*Ochsen.*)

 Envergure, 18 à 19 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un gris-cendré, et il offre à la base une ligne noire longitudinale, ressemblant assez bien à une pince dont la branche supérieure est cassée. Viennent ensuite les deux taches ordinaires, puis deux aréoles roussâtres; enfin deux lignes noires transverses, dont l'antérieure ondulée, la postérieure for-

(1) Diminutif de *forceps*, qui signifie pinces, ciseaux, tenailles, etc. Puisqu'on donne, dans notre langue, le nom de *FORCEPS* à un instrument de chirurgie, j'ai pensé qu'il valait mieux franciser le mot *forcipula* que de le rendre par un équivalent.

mée par des traits sagittés qui s'adosent à une série de points blancs plus ou moins distincts. Le dessous de ces ailes est presque tout gris.

Les secondes ailes sont blanchâtres de part et d'autre, avec le pourtour extérieur obscur.

Le corselet est cendré avec un collier noir, et l'abdomen est d'un gris - pâle. Les antennes sont ciliées chez le mâle, filiformes chez la femelle.

Les deux aréoles roussâtres des premières ailes sont quelquefois peu sensibles dans les mâles.

La chenille et la chrysalide sont inconnues.

On la trouve dans le midi de la France et en Autriche. Elle est encore rare dans les collections.



 CCXXII. NOCTUELLE PORTE-DRAPEAU.

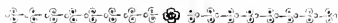
NOCTUA SIGNIFERA (1).

 (*Fab. Wien. Verz. Bork. Hubn. Petag. Nobis.*)

 AGROTIS SIGNIFERA. (*Ochsen.*)

 LA COUPÉE. (*Engram.*)

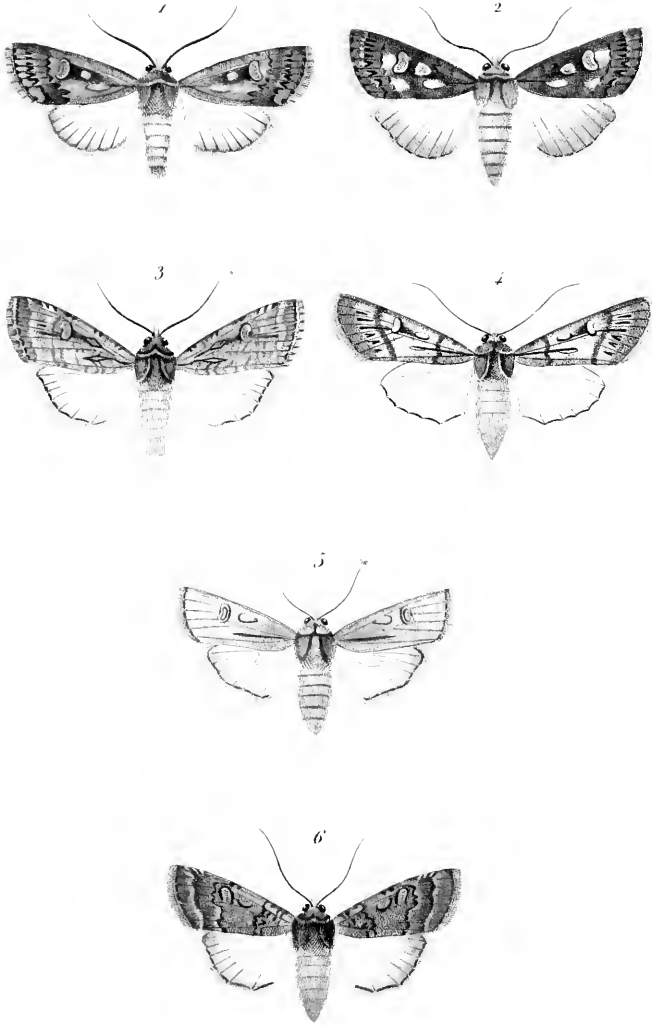
 L'ENSEIGNE (*OLIV. Encycl.*)


 Envergure, 17 à 18 lignes.

OLIVIER rapporte à tort cette espèce à l'*Enseigne* du P. Engramelle. En effet, l'*Enseigne* de cet auteur n'est autre chose que le mâle ordinaire de notre *ANGLEUSE*, n° CCXXVIII ci-après.

Le dessus des premières ailes est d'un gris-incarnat, avec deux taches médiaires, dont la postérieure réniforme, l'antérieure alongée et

(1) De *signum*, qui veut dire ici guidon, drapeau, et de *fero*, porter.



P. Duvivier Paris

Lanvin Sculpteur

1-2 Foreipule (*Foreipula*), mâle et femelle. 3 Porte-Drapeau (*Signifera*), mâle.
 4 Porte-flèche (*Sagittifera*), femelle. 5 Unicolore (*Unicolor*), femelle.
 6 Rousselette (*Ravida*), femelle.

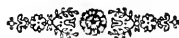
représentant en quelque sorte la pique d'un drapeau ou d'un étendard. De la base part une ligne noire qui va jusqu'au disque, et qui se dilate vers son extrémité pour former une ouverture semblable au trou d'une aiguille. Après les taches ordinaires, on remarque une ligne transverse plus ou moins prononcée, puis quelques traits longitudinaux, noirs. Le dessous de ces ailes est d'un gris-pâle, avec un cordon de petites lunules noires sur le bord postérieur.

Les secondes ailes sont blanches de part et d'autre, avec le bord postérieur faiblement obscur et longé par une ligne noire ondulée.

Le corselet est d'un gris-incarnat, avec un collier et le bord des épaulettes noirs. L'abdomen est d'un gris-jaunâtre pâle. Les antennes sont obscures et filiformes dans les deux sexes.

La chenille, suivant Fabricius, est rase, variée de brun et de cendré, avec des points et des lignes noires. Elle a un collier jaunâtre sur lequel il y a trois traits blancs longitudinaux. Elle vit sur la *drave printanière* (*draba verna*) et sur le *cranson* ou *raifort sauvage* (*cochlearia armoracia*).

Elle habite l'Allemagne et la France.



 CCXXIII. NOCTUELLE PORTE - FLÈCHES.

 NOCTUA SAGITTIFERA (1). (*Hubn. Nobis.*)

 AGROTIS SAGITTIFERA. (*Ochsen.*)

 Envergure, 18 à 19 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un cendré-clair, avec deux raies transverses et le limbe postérieur obscur. Les raies, plus faibles qu'elles ne le sont dans la figure, embrassent les taches ordinaires, et elles sont suivies d'une rangée de traits noirs en fer de flèche. La base offre en outre une ligne noire, longitudinale et perforée comme celle qu'on voit dans l'espèce précédente. Le dessous de ces mêmes ailes est d'un gris-pâle.

Les secondes ailes sont blanches de part et d'autre, avec le bord postérieur faiblement obscur et longé par une ligne noire ondulée. Le corselet est cendré, et l'abdomen est blanchâtre.

Décrite et figurée d'après un individu femelle qui m'a été communiqué par M. Vièville de Saint-Quentin.

(1) De *sagitta*, flèche, et de *fero*, porter.

 CCXXIV. NOCTUELLE UNICOLE (1).

NOCTUA UNICOLOR. (*Hüb. Nobis.*)AGROTIS UNICOLOR. (*Ochsen.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un fauve-terne, avec une ligne longitudinale à la base, et le bord des deux taches ordinaires, noirs. La tache postérieure est réniforme et chargée d'un anneau pareillement noir.

Le dessus des secondes ailes est d'un jaune d'ocre pâle, avec le bord postérieur roussâtre et l'extrémité des nervures noirâtre.

Le dessous des quatre ailes est jaunâtre, avec une petite lunule obscure sur le milieu des inférieures.

Le corps est du même ton que le dessus des ailes supérieures, mais cependant l'abdomen est un peu plus pâle que le thorax.

Les antennes sont filiformes, mais moins fortes chez la femelle que chez le mâle.

Elle se trouve en Europe.

(1) De *unus*, un, et de *color*, couleur; parce que les quatre ailes sont presque de la même couleur.

 CCXXV. NOCTUELLE ROUSSELETTE.

NOCTUA RAVIDA.

(*Wien. Verz. Hubn. Marcel-Serres, Nobis.*)

NOCTUA OBELISCA. (*Vieweg.*)

.....

NOCTUÆ :

OBELISCA ET OBSCURA. (*Borkh.*)

NOCTUÆ :

OBDUCTA, AUSTERA, BIGRAMMA. (*Esp.*)

GRAPHIPHORA RAVIDA. (*Ochsen.*)

L'AGRÉABLE. (*Engram.*)

.....

Envergure, 19 à 20 lignes:

LE dessus des premières ailes est d'un cendré-luisant, avec toute la région de la côte rougeâtre, et quatre lignes grises, transverses,

flexueuses , bordées de noir. Les deux taches ordinaires sont aussi grises et bordées de noir. Il y a en outre à la base un trait noir longitudinal , et sous la tache antérieure un chevron plus ou moins distinct également noir.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-blanchâtre, avec le limbe postérieur un peu plus obscur.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-clair , avec une lunule centrale et une ligne transverse brunâtres. La ligne des secondes ailes ne descend pas jusqu'au milieu de la surface.

Le corselet est cendré avec le devant rougeâtre comme la côte des ailes supérieures. L'abdomen est d'un gris-sombre chez le mâle, d'un gris - blanchâtre chez la femelle. Les antennes sont obscures, et filiformes dans les deux sexes.

La chenille et la chrysalide ne sont pas encore connues.

On trouve cette noctuelle dans toute la France et dans presque toute l'Europe. Elle paraît préférer les bois aux autres localités.



CCXXVI. NOCTUELLE ÉPAISSE.

NOCTUA CRASSA. (*Marcel-Serres, Nobis.*)

NOCTUÆ :

CRASSA ET TRITICI. (*Hüb.*)

NOCTUA TRITICI. (*Wien. Verz.*)

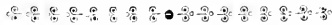
BOMBIX SEGETUM. (*Esp.*)

AGROTIS CRASSA. (*Ochsen.*)

LA ROUSSE, pl. 276, n° 446. a.

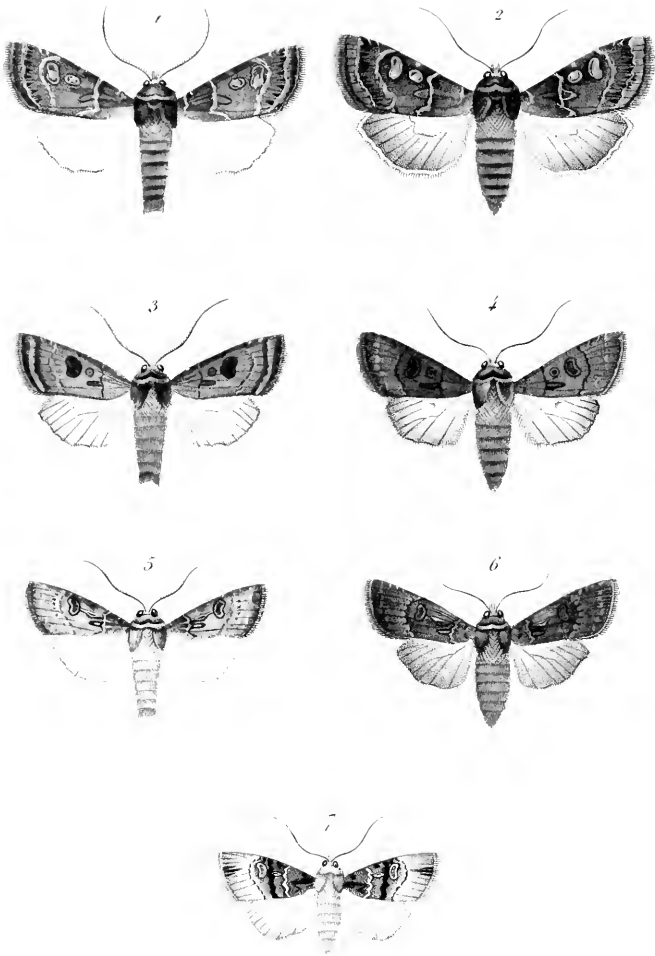
ET

LA TESTACÉE, pl. 277, n° 448. b. (*Engram.*)



Envergure, 19 à 20 lignes.

LE dessus des premières ailes est gris, mais beaucoup moins foncé chez le mâle que chez la femelle, avec trois lignes blanchâtres, transverses, anguleuses, bordées de noir, dont les deux antérieures renfermant les taches ordinaires et un chevron noir ; la postérieure adhérant par son côté interne à des traits noirâtres en fer de flèche. Les deux taches ordinaires sont bordées de noir, et elles ont le milieu d'un brun très-sombre. On



Domenal Poncez

Kawanis Sculpteur

1-2 Epaisse (*Cracca*), mâle et femelle. 3-4 Exclamation (*Exclamationis*), mâle et femelle.
 5-6 Anglaise (*Lignosa*), mâle et femelle. 7 Puta (*Putat*), femelle.

remarque en outre à la base un sigma et un point oculaire noirs.

Le dessus des secondes ailes est blanc dans le mâle, avec une simple ligne noire le long du bord postérieur. Il est d'un blanc - bleuâtre dans la femelle, avec l'extrémité largement obscure.

Le dessous des premières ailes est d'un gris plus ou moins foncé, suivant le sexe, avec une lunule obscure sur le milieu, et une ligne transverse pâle vers l'extrémité. Le dessous des secondes ailes est comme le dessus, mais il offre une petite tache centrale noirâtre.

Le corselet est du même ton que les ailes de devant, avec une ligne noirâtre en forme de collier. L'abdomen est d'un gris-blanchâtre, avec le bord des six anneaux postérieurs brunâtre. Les antennes sont plus ou moins jaunâtres, très-pectinées dans le mâle, filiformes dans la femelle.

Hubner a figuré, sous le nom de *tritici*, une variété mâle un peu plus foncée que les individus ordinaires, et dans laquelle le chevron des premières ailes est remplacé par une cheville brune à bords noirs.

Elle habite la France, l'Italie, l'Allemagne, etc. On la trouve à peu près en même temps que l'EXCLAMATION, décrite ci-après.

 CCXXVII. NOCTUELLE EXCLAMATION.

NOCTUA EXCLAMATIONIS.

(*Linn. Clerck, Fab. Wien, Verz. Esp. Borkh. Hubn. Petag.
De Vill. Nobis.*)

BOMBYX EXCLAMATIONIS. (*Esp.*)AGROTIS EXCLAMATIONIS. (*Ochsen.*)

LA DOUBLE TACHE.

(*Geoff. et Ingram.*)



NOCTUELLE EXCLAMATION.

(*OLIV. Encycl.*)



Envergure, 16 à 17 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un gris plus ou moins foncé, avec trois taches discoïdales, dont les deux supérieures ordinaires et d'un brun-noirâtre; l'inférieure très-noire,

étroite et en forme de cheville. Ces taches sont souvent renfermées entre deux lignes noires transverses et ondulées. Indépendamment de cela, l'extrémité de l'aile est toujours plus obscure que le reste de la surface, et coupée d'un bord à l'autre par une ligne blanchâtre en zig-zag.

Le dessus des secondes ailes est blanc dans le mâle, avec une ligne noirâtre le long du bord postérieur. Il est d'un gris-bleuâtre dans la femelle, avec l'extrémité un peu plus obscure.

Le dessous des ailes supérieures est presque tout gris. Le dessous des inférieures ressemble au dessus, mais il a le milieu marqué d'une petite tache noirâtre.

Le corps est à peu près du ton des premières ailes, avec un large collier noir, caractère qui empêche de confondre cette espèce avec celles qui s'en rapprochent le plus. Les antennes sont grises, médiocrement pectinées chez le mâle, filiformes chez la femelle. Celle-ci a les ailes supérieures plus sombres, et même quelquefois brunes.

Il y a des individus, n'importe le sexe, qui ont la région de la côte des ailes supérieures d'une teinte vineuse.

La chenille, suivant Fabricius, est d'un brun-

ferrugineux, ponctuée de noir, avec une ligne pâle le long du dos. Elle vit, dit-il, sur le *senecion commun* (*senecio vulgaris*). Je ne l'ai point encore trouvée, malgré toutes les recherches que j'ai faites.

Cette noctuelle est commune dans toute l'Europe et au cap de Bonne-Espérance. On la rencontre au printemps et en automne, dans les bois, dans les champs, dans les prairies, etc. Elle vole souvent en plein jour.

Nota. Fabricius dit dans sa phrase spécifique que les ailes inférieures sont d'un noir-brun : *posticis atris* ; mais il faut lire *albis*, puisque c'est la phrase de Linnée qu'il cite. Olivier fait la même faute dans l'Encyclopédie méthodique, quoique sa description exprime bien la couleur de ces ailes.




 CCXXVIII. NOCTUELLE ANGLEUSE⁽¹⁾.

NOCTUA LIGNOSA. (*Nobis.*)

L'ANGLEUSE

ET

L'ENSEIGNE. (*Ingram.*)

 Envergure, 14 à 15 lignes.

J'IGNORE si Hubner a connu cette espèce : il ne l'a pas du moins figurée dans les 134 premières planches de ses noctuelles.

Le dessus des premières ailes est gris dans le mâle, d'un brun-noirâtre dans la femelle, avec deux lignes noires transverses et ondulées qui renferment les taches ordinaires et un chevron noir étroit. La tache ordinaire antérieure est

(1) L'adjectif *angleux*, qui n'est probablement qu'une corruption du mot *anguleux*, est employé pour désigner une variété ou une espèce de noix dont la coquille est très-dure, et dont l'amande se détache très-difficilement.

blanchâtre, ovale oblongue, et chargée dans son milieu d'un trait noirâtre longitudinal. L'extrémité de l'aile, qui a une teinte rougeâtre (surtout chez le mâle), offre en outre une série transverse et flexueuse de petites taches blanchâtres.

Le dessus des secondes ailes est blanc dans le mâle, avec la frange un tant soit peu brunâtre. Il est obscur dans la femelle, avec la base et la frange blanchâtres.

En-dessous, les ailes supérieures sont grisâtres et les inférieures plus ou moins blanches, avec une tache centrale et une raie transverse noirâtres. La raie des ailes inférieures n'atteint pas toujours le bord interne.

Le corps est gris, avec un collier bleuâtre qui est bordé en-arrière par une ligne noire, puis par une ligne blanche. La tête et les palpes sont un peu jaunâtres. Les antennes sont obscures, médiocrement pectinées dans le mâle, filiformes dans la femelle.

Chez le mâle, l'origine de la côte est ombrée de noirâtre, mais il arrive parfois que les individus de ce sexe se rapprochent des femelles par le ton des ailes supérieures, comme dans la figure 440. *a.* du P. Engramelle.

Cette noctuelle se trouve, au mois de septembre, en Toscane, en Allemagne, en France, etc.

 CCXXIX. NOCTUELLE PUTA (1).

 NOCTUA PUTA. (*Hubn. Nobis.*)

 AGROTIS PUTA. (*Ochsen.*)

 Envergure, 12 à 13 lignes.

JE ne connais cette espèce que d'après un individu femelle, acheté chez Verreaux par M. Galoubier.

Le dessus des premières ailes est d'un gris-jau-nâtre, mais ombré de noirâtre à l'origine de la côte, avec deux lignes noires, transverses et anguleuses, entre lesquelles sont les deux taches ordinaires. La tache antérieure est ovale, blanchâtre, marquée d'un point noir oblong, et séparée de la postérieure par une raie transverse obscure. Il y

(1) PUTA, déesse romaine qu'on invoquait pour la taille des arbres. Du verbe *putare*, émonder, couper.

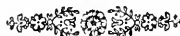
a en outre à la base un trait noir longitudinal, et à l'extrémité, qui est un peu rembrunie, quelques traits semblables.

Le dessus des secondes ailes est d'un blanc jaunâtre, avec le limbe postérieur roussâtre.

Le dessous des quatre ailes est jaunâtre, avec une petite lunule centrale obscure, plus apparente aux inférieures qu'aux supérieures.

Le corps est à peu près du ton des premières ailes, avec la tête plus pâle, et un collier violâtre qui est bordé de noirâtre en arrière.

J'ignore où elle se trouve, mais je soupçonne qu'elle habite le midi de l'Europe.



CCXXX. NOCTUELLE POLYGONE.

NOCTUA POLYGONA.

(*Fab. Wien. Verz. Hubn. Nobis.*)

NOCTUA NIGRO-FULVA (*Esp.*)

NOCTUA PYRAMIS. (*Borkh.*)

GRAPHIPHORA POLYGONA. (*Ochsen.*)

LE PATÉ NOIR. (*Engram.*)

NOCTUELLE POLYGONE. (*OLIV. Encycl.*)

Envergure, 17 à 18 lignes.

LE corselet est varié de ferrugineux et de jaunâtre, avec un collier étroit, et une ligne arquée

sur le côté interne de chaque épaulette, noirs. Il offre en outre à sa partie supérieure deux aigrettes divergentes d'un jaune - pâle. L'abdomen est gris, avec l'anus lavé de brun-tanné. Les antennes sont obscures, et filiformes dans les deux sexes.

Le dessus des premières ailes est d'un brun-violâtre vers la côte, d'un brun-jaunâtre vers le bord interne, avec deux lignes noires, doubles, transversales, flexueuses, et renfermant, outre les deux taches ordinaires, une apparence de croissant noir et une raie transversale obscure. La tache ordinaire postérieure a le milieu jaunâtre, et l'antérieure est enveloppée inférieurement par une aréole noire qui repose sur une nervure saillante et incarnate. Les autres nervures sont piquetées de gris, et l'extrémité de l'aile offre une ligne jaunâtre, transverse et ondulée, contre le côté interne de laquelle sont des points noirs vagues, mais dont les deux supérieurs triangulaires et plus gros. Indépendamment de cela, la côte est chargée de six points noirs consécutifs et de trois petits points blanchâtres.

Le dessus des secondes ailes est grisâtre, avec l'extrémité un peu plus obscure.

Le dessus des ailes supérieures est gris, avec le bout de la côte rougeâtre et marqué d'un crois-

sant noir que suivent trois points blanchâtres.

Le dessous des ailes inférieures est blanchâtre, avec la côte sablée de rougeâtre, et deux lignes transverses obscures, dont l'antérieure plus courte et plus prononcée.

La femelle ressemble au mâle.

La chenille vit sur le *plantain moyen* (*plantago media*). Elle est rase, verte, et elle a le long de chaque côté une double ligne blanche, surmontée par les stigmates qui sont fauves ou orangés et cerclés de noir. On voit quelquefois une autre ligne blanche latérale, allant de la tête au sixième segment. La tête et les pattes sont de la couleur du corps, mais le ventre est plus pâle.

Elle habite la France, l'Allemagne, etc. Je l'ai prise quelquefois aux environs de Paris.



 CCXXXI. NOCTUELLE RECTANGLE.

NOCTUA RECTANGULA.

(*Fab. Wien. Verz. Borkh. Hubn. Nobis.*)

AGROTIS RECTANGULA. (*Ochsen*).

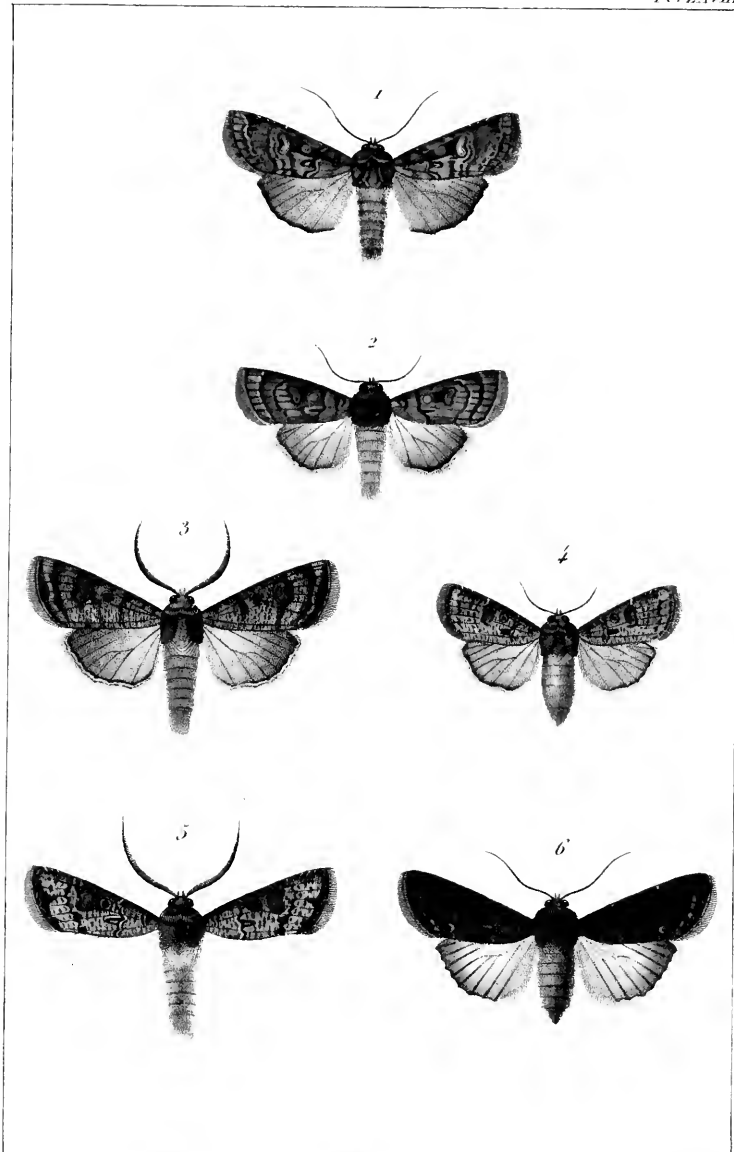
 NOCTUELLE RECTANGLE. (*Oliv. Encycl.*)

Envergure, 14 à 15 lignes.

C'EST à l'espèce précédente, et non à celle-ci comme l'a fait Olivier, qu'il faut rapporter le *Pâté Noir* d'Engramelle.

Le corselet est ferrugineux, avec la partie antérieure noire. L'abdomen est entièrement gris. Les antennes sont obscures, et filiformes chez les deux sexes.

Le dessus des premières ailes est d'un brun plus ou moins ferrugineux, avec deux lignes noires, doubles, transverses, flexueuses, et renfermant, outre les deux taches ordinaires, une apparence de cheville jaunâtre et une raie ferru-



P. Bonavent. Pinxit.

L. Linn. Sculpit.

1 Polygone (*Polygona*), mâle. 2 Rectangle (*Rectangula*), mâle.
 3-4 Ecorce (*Corticæ*), mâle et femelle. 5-6 Moissonneuse (*Segetis*), mâle et femelle.

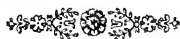
gineuse transversale. Les taches ordinaires ont le milieu violâtre, et elles sont séparées l'une de l'autre par un carré noir, au-dessus duquel il y a deux gros points marginaux de cette couleur. L'extrémité de l'aile offre ensuite une ligne jaunâtre, transverse et ondulée, dont tout le côté interne est largement bordé de brun-noirâtre et précédé de trois petits points blanchâtres qui sont alignés sur la côte. On voit en outre à la base un point et un sigma noirs.

Le dessus des secondes ailes et le dessous des quatre sont à peu près comme dans la noctuelle POLYGONE.

La femelle est un peu plus foncée que le mâle.

La chenille vit sur plusieurs sortes de *trèfles* et de *luzernes*, et principalement sur le *mélilot*. Elle est rase, d'un brun-noirâtre, avec la tête d'un rouge-brique et le dos rayé longitudinalement de gris-jaunâtre. Ses stigmates sont blancs et cerclés de noir. Son ventre et ses pattes membraneuses sont d'un gris-livide.

Elle habite l'Autriche et les départemens du centre de la France.



 CCXXXII. NOCTUELLE ÉCORCE (1).

 NOCTUA CORTICEA. (*Nobis.*)

 NOCTUÆ :
 CORTICEA ET SORDIDA. (*Hubn.*)

 AGROTIS CORTICEA. (*Ochsen.*)

 LA POINTILLÉE. (*Ingram.*)

 Envergure, 16 à 18 lignes.

HUBNER a figuré le mâle de cette espèce sous le nom de *Corticea*, et la femelle sous celui de *Sordida*.

Le dessus des premières ailes est d'un gris réticulé de brun, avec deux taches médiales ayant le milieu obscur, et un petit chevron noir placé au-dessous de la tache antérieure. Ces taches sont

(1) Ainsi nommée parce que ses ailes supérieures ressemblent un peu à de l'écorce d'arbre.

renfermées entre deux lignes transversales noivrâtres, plus ou moins distinctes, et l'extrémité de l'aile offre, sur un fond rembruni, une ligne grisâtre, également transverse et flexueuse, qui se dilate en face du sommet.

Le dessus des secondes ailes est gris, avec l'extrémité un peu plus obscure.

Le dessous des quatre ailes est grisâtre, avec une tache centrale et deux lignes transverses brunâtres, lesquelles sont cependant moins apparentes aux premières ailes qu'aux secondes.

Le corps est d'un gris-sale, avec un double collier noir. Les antennes sont très-pectinées dans le mâle, et filiformes dans la femelle. Cette dernière est ordinairement un peu plus sombre, ce qui fait paraître ses ailes supérieures moins réticulées.

Quelquefois le petit chevron noir des ailes de devant manque, comme chez le mâle dont nous donnons le portrait.

Elle se trouve en France, en Allemagne, etc. M. Boisduval m'a assuré qu'elle était très-commune en Normandie, et principalement dans le Calvados.

Nota. La femelle que nous avons représentée est plus petite que la plupart des individus de son sexe. Elle appartient à M. Carcel, gouverneur des fils de monsieur le marquis de Brézé, et amateur très-versé dans toutes les branches de l'entomologie.

 CCXXXIII. NOCTUELLE MOISSONNEUSE.

 NOCTUA SEGETIS. (*Fab. Petag. Nobis.*)

NOCTUÆ :

SEGETIS ET SEGETUM. (*Hubn.*)

NOCTUÆ :

SEGETUM ET SORDIDA. (*Schifferm.*)

BOMBYCES :

CALIGINOSA ET FUSCOSA. (*Esp.*)

 NOCTUA SEGETUM. (*Marcel-Serres.*)

 AGROTIS SEGETUM. (*Ochsen.*)

 LA MOISSONNEUSE. (*Ingram. et Oliv.*)

 Envergure, 19 à 20 lignes.

LES noctuelles *Segetis* et *Segetum* de Hubner sont deux mâles qui se rapportent incontestablement à cette espèce, mais le premier est moins sombre que le second.

Le dessus des ailes supérieures du mâle est d'un

gris plus ou moins foncé et légèrement réticulé de brun, avec deux taches médiaies obscures et un chevron noir étroit renfermés entre deux lignes flexueuses noirâtres. Le limbe postérieur est en outre noirâtre et coupé transversalement ou bordé à son côté interne par une ligne sinuée grisâtre. Chez la femelle, ces ailes offrent les mêmes caractères; mais elles sont entièrement d'un brun-noirâtre, avec la frange rougeâtre, et les deux lignes transverses du milieu finement bordées de blanchâtre.

Les ailes inférieures des deux sexes sont blanches de part et d'autre, avec le bas des nervures et une ligne marginale noirâtres. Dans la femelle cependant, le bord postérieur et le bord interne sont légèrement ombrés de brun.

Le corselet est du ton des premières ailes, avec un simple collier noir. L'abdomen est d'un gris plus ou moins pâle, et le devant de la tête est un peu rougeâtre. Les antennes sont pectinées chez le mâle, filiformes chez la femelle.

Le petit chevron noir du milieu des ailes supérieures manque aussi quelquefois.

On voit par la présente description que le mâle de cette espèce ne peut pas être confondu avec celui de la précédente, puisqu'il n'a qu'un collier noir et que ses ailes inférieures sont toujours blanches.

La chenille, suivant Esper et les auteurs du Catalogue systématique des lépidoptères de Vienne, est rase, rayée longitudinalement de brun et de gris-sombre, avec une raie dorsale plus claire, et quatre points noirs sur chaque anneau. Sa tête est marquée de deux traits noirâtres, et la partie postérieure de son corps offre assez souvent des taches jaunâtres. Elle attaque la racine de diverses plantes, principalement celle du blé. Elle passe l'hiver dans un creux étroit et en forme d'œuf qu'elle pratique sous terre à deux ou trois pouces de profondeur. Sa transformation a lieu vers la fin de juin ou au commencement de juillet, et l'insecte parfait éclôt un mois après.

Cette noctuelle se trouve dans presque toute l'Europe. M. Jules Verreaux l'a rapportée du cap de Bonne-Espérance, où elle est aussi commune qu'aux environs de Paris.



 CCXXXIV. NOCTUELLE BAIGNÉE (1).

NOCTUA SUFFUSA.

(Fab. Wien. Verz. Hubn. Petag. Marcel-Serres, Nobis.)

BOMBYX SPINULA. (*Esp.*)BOMBYX SPINIFERA. (*De Vill.*)

 AGROTIS SUFFUSA. (*Ochsen.*)
L'ÉPINEUSE. (*Ingram.*)NOCTUELLE ÉPANCHÉE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 21 à 22 lignes.

LE dessus des ailes supérieures du mâle est d'un gris-bois, mais très-rembruni sur les trois

(1) C'est, je crois, la traduction la plus exacte du mot *suffusa* : en effet cette noctuelle semble être mouillée, du moins en grande partie.

quarts antérieurs de la côte, avec deux doubles lignes noires, transverses, ondulées, renfermant les deux taches ordinaires et un anneau noir oblong. La tache ordinaire antérieure est souvent en forme de poire. La postérieure est armée à la partie concave de son côté externe d'une pointe noire qui forme le caractère distinctif de cette espèce, et qui lui a fait donner par Esper le nom de *Spinula*. Vers le milieu du bord postérieur de l'aile est une aréole obscure que précèdent deux traits noirs, longitudinaux et sa- gittés.

Le dessus des ailes supérieures de la femelle offre absolument les mêmes caractères, mais le brun de la côte descend jusqu'au bord interne, de manière à ne laisser qu'une bande grise trans- versale avant l'aréole noirâtre de l'extrémité.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris- bleuâtre chatoyant, avec le bas des nervures noi- râtre, et le bord postérieur plus ou moins obscur, suivant le sexe.

Le dessous des premières ailes, chez le mâle comme chez la femelle, est grisâtre, avec le disque un peu plus sombre. Le dessous des secondes ailes est d'un blanc-bleuâtre, avec la côte sablée de gris.

Le corselet est d'un brun qui présente un as- pect grisâtre, avec un collier noir placé sur une

bandelette d'un brun-tanné. L'abdomen est cendré. La tête et les palpes sont d'une teinte ferrugineuse. Les antennes sont obscures, pectinées chez le mâle, filiformes chez la femelle.

Cette noctuelle paraît en automne. On la trouve dans les jardins, dans les bois, etc. Fabricius dit que sa chenille vit sur le *sonchus arvensis* ou laiteron des champs.



 CCXXXV. NOCTUELLE ÉGALE.

NOCTUA AEQUA.

(Hubn. Marcel-Serres, Nobis.)

Envergure, 21 à 22 lignes.

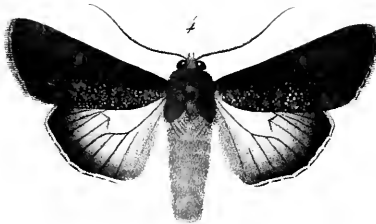
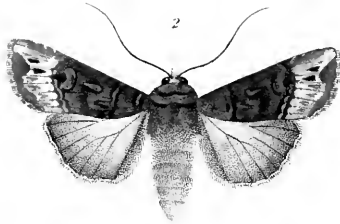
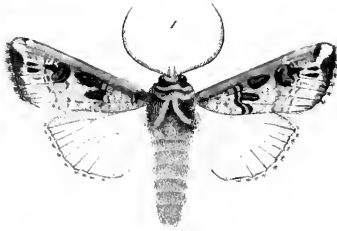
Le dessus des premières ailes est d'un gris-
bois, avec le milieu nébuleux, ondulé de noir et
chargé des deux taches ordinaires. Le limbe pos-
térieur, qui est aussi nébuleux, offre une ligne
transverse et flexueuse du même gris que le fond
de l'aile, et il y a sur la côte sept gros points
noirs, puis trois petits points jaunâtres.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-
bleuâtre chatoyant en violet, avec le bas des ner-
vures noirâtre et le bord postérieur obscur.

Le dessous des ailes supérieures est d'un gris-
luisant, avec le disque un peu plus sombre.

Le dessous des ailes inférieures diffère du des-
sus en ce qu'il a sur le milieu un point et une
ligne maculaire noirâtres.

Le corselet est d'un gris-bois, et l'abdomen
d'un gris-cendré. Les antennes sont obscures.



P. Darnaud Pinxit

Lanvin Sculpsit

1-2 Baignée (*Suffusa*), mâle et femelle. 3 Égale (*Aequa*), femelle.
 4 Blessée (*Saucia*), mâle.

Je n'ai point vu le mâle.

Cette noctuelle paraît vers la mi-juillet. L'individu que nous représentons a été pris le soir au Jardin des plantes de Paris, sur les fleurs de la *valériane rouge*, par M. Le Coq, qui se fait un plaisir de me communiquer tout ce qu'il a de plus intéressant dans sa collection.



 CCXXXVI. NOCTUELLE BLESSÉE (1).

NOCTUA SAUCIA. (*Hubn. Nobis.*)



AGROTIS SAUCIA. (*Ochsen.*)



LA RUBICONDE. (*Ingram.*)



Envergure. 22 à 23 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un brun-obscur, surtout à l'extrémité, avec toute la côte d'un ferrugineux lie-de-vin et la base du bord interne d'un gris-cendré. Les deux taches ordinaires sont très-sombres, et elles sont renfermées avec un croissant noir entre deux lignes ondulées plus ou moins distinctes. L'extrémité des nervures et le pourtour de la tache réniforme sont en outre piquetés de gris.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-

(1) Ainsi nommée parce que le bord antérieur de ses premières ailes est d'un rouge-obscur.

bleuâtre chatoyant en violet, avec le bas des nervures noirâtre et le bord postérieur obscur.

Le dessous des ailes supérieures est d'un gris-pâle et luisant, avec le disque un peu plus foncé.

Le dessous des ailes inférieures ressemble au dessus, mais il a le milieu marqué d'une petite lunule noirâtre.

Le corps est d'un gris-cendré, avec la tête, les palpes, le devant du corselet et les épaulettes ferrugineux. Les antennes sont obscures, ciliées chez le mâle, filiformes chez la femelle. Celle-ci est ordinairement un peu plus foncée.

Cette noctuelle habite la Toscane, la France et quelques parties de l'Allemagne. Elle est assez rare aux environs de Paris. L'individu mâle que j'ai fait figurer a été trouvé par moi au bois de Boulogne, sur une fleur de *pissenlit*.



 CCXXXVII. NOCTUELLE DU PANCRATIUM.

NOCTUA PANCRATHI.

(Cyrill. Hubn. Marcel-Serres, Nobis.)

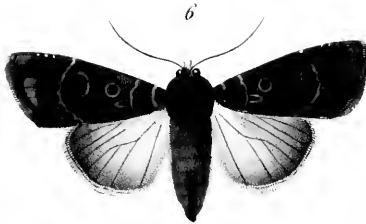
AGROTIS PANCRATHI. (*Ochsen.*)

 NOCTUA DOMINICA. (*Cram.*)
NOCTUELLE DU PANCRAS. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 17 à 18 lignes.



LE dessus des ailes supérieures est d'un brun-noirâtre luisant, avec deux lignes noires, transverses, ondulées, légèrement bordées de grisâtre, et renfermant les deux taches ordinaires plus un croissant noir placé au-dessous de la tache antérieure. La tache postérieure est ferrugineuse ou roussâtre, et chargée dans son milieu d'un croissant plus ou moins blanchâtre. L'extrémité de l'aile offre une bande transverse de taches ferrugineuses immédiatement suivies d'une ligne



F. Dumeril Peint

Lanvin Sculpté

- 1-2 Noctuelle du Paneratum (*Paneralii*), mâle et femelle.
 3-4 Enfumée (*Fumosa*), mâle et femelle. 5 Lucipète (*Lucipeta*) femelle
 6 Double Raie (*Bivitta*), femelle.

sinuée jaunâtre, tantôt continue, tantôt maculaire. Il y a en outre le long du bord postérieur une ligne noire crénelée.

Le dessus des ailes inférieures est blanc, sans aucune tache chez le mâle, avec la région du sommet obscure et bordée par une ligne noirâtre chez la femelle.

Le dessous des premières ailes est gris, avec l'extrémité des nervures noirâtre. Le dessous des secondes ailes ressemble au dessus, mais il est sablé de gris sur la côte.

Le corselet est du ton des ailes supérieures, avec un collier noir. L'abdomen est blanc ou d'un gris-blanc. Les antennes sont filiformes dans les deux sexes, avec environ la moitié supérieure jaunâtre, et la moitié inférieure noirâtre.

Elle habite les environs de Naples, de Montpellier, et le cap de Bonne-Espérance. Suivant Cramer, elle se trouverait aussi sur la côte de Coromandel. Sa chenille vit, dit-on, sur le *pancratium maritimum*.



 CCXXXVIII. NOCTUELLE ENFUMÉE.

 NOCTUA FUMOSA. (*Hubn. Nobis.*)

NOCTUÆ :

 FUMOSA ET NIGRICANS. (*Fab. Wien. Verz.*)

 —————

 NOCTUA RUBRICANS. (*Esp. Borkh.*)

 AGROTIS FUMOSA. (*Ochsen.*)

 —————

NOCTUELLES :

 NOIRATRE ET ENFUMÉE. (*OLIV. Encycl.*)

 ●●●●●●●●●●●●●●●●

 Envergure, 16 à 17 lignes.

 —————

Le dessus des premières ailes est d'un brun-enfumé-luisant, avec deux lignes noires transverses et ondulées, renfermant, outre les deux taches ordinaires, un anneau oblong et une raie vague qui sont également noirs. La tache ordinaire postérieure est réniforme et éclairée de

blanc-jaunâtre à son côté externe. Indépendamment de cela, l'extrémité de l'aile est traversée par une ligne jaunâtre, flexueuse et interrompue, derrière laquelle on remarque une ombre noirâtre qui ne monte pas jusqu'à l'angle du sommet.

Le dessus des secondes ailes est blanchâtre, avec une bande terminale noirâtre, plus fondue dans la femelle que dans le mâle.

En-dessous, les ailes supérieures sont d'un gris-cendré, et les inférieures comme en-dessus, avec un point obscur au milieu des unes et des autres.

Le corselet est d'un brun-enfumé, avec un collier noir étroit, et le milieu des épaulettes noirâtre. L'abdomen est gris, avec les bords latéraux des cinq derniers segments, l'anus et le ventre, lavés de rougeâtre. Les antennes sont d'un brun-noirâtre, ciliées chez le mâle, filiformes chez la femelle.

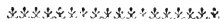
Quelquefois la ligne jaunâtre du bout des premières ailes est à peine sensible, comme dans la *Noctua nigricans* de Fabricius.

Elle habite la France, l'Italie, l'Allemagne, etc.



 CCXXXIX. NOCTUELLE LUCIPÈTE (1).

NOCTUA LUCIPETA.

(Fab. Esp. Wien. Verz. Huhn. Nobis.)

LA LUCIPÈTE. *(Engram.)*

 NOCTUELLE LUCIPÈTE. *(Oliv. Encycl.)*


Envergure, 18 à 20 lignes.

LE dessus des premières ailes est d'un gris-obscur, avec un sigma basilaire, trois lignes ondulées transversales, le pourtour des deux taches ordinaires, d'un jaune-pâle et bordés de noir.

Le dessus des secondes ailes est d'un brun-rougeâtre, sans taches.

Le dessous des quatre ailes est jaunâtre, avec le disque des supérieures rougeâtre.

La tête et le corselet sont du même ton que les ailes de devant, et l'abdomen est jaunâtre, avec l'anus rougeâtre.

Je n'ai vu que la femelle.

Elle habite l'Autriche. On m'a assuré qu'elle se trouvait aussi dans le centre de la France.

(1) De *lux*, *cis*, lumière, et de *peto* rechercher.

 CCXL. NOCTUELLE DOUBLE-RAIE.

NOCTUA BIRIVIA.

(Wien. Verz. Hubn. Nobis.)AGROTIS BIRIVIA. *(Ochsen.)*LA GLOUTONNE. *(Engram.)*NOCTUELLE DOUBLE-RAIE. *(Oliv. Encycl.)*

Envergure, 18 à 20 lignes.

Le dessus des premières ailes est d'un brun-noirâtre, avec un sigma basilaire, deux lignes ondulées transversales et trois annelets discoïdaux, d'un jaune-sale. La ligne postérieure est ici plus arquée que dans les autres espèces analogues. Près du bord postérieur de l'aile, il y a encore une ligne flexueuse, mais elle est ordinairement grise et très-peu sensible.

Le dessus des secondes ailes est blanchâtre, avec une bordure noirâtre, plus apparente et

beaucoup plus large dans la femelle que dans le mâle. Celui-ci a les antennes pectinées, mais il présente du reste les mêmes caractères que l'autre sexe. Le corselet est d'un brun-noirâtre, et l'abdomen d'un gris-cendré.

Le dessous des ailes supérieures est gris, avec l'extrémité plus sombre. Le dessous des ailes inférieures diffère peu du dessus.

La chenille, selon Klemann, est d'un brun-cuivré ou d'un brun-noirâtre, avec cinq lignes longitudinales, qui sont tantôt d'un jaune plus ou moins foncé, tantôt blanches. Dans sa première jeunesse, cette chenille est verte; et, dans le moyen âge, elle prend le plus souvent une teinte d'un brun-cannelle. Elle vit sur le *chientent* (*triticum repens*). Engramelle lui a donné le nom de *Gloutonne*, parce qu'elle mange avec une telle avidité qu'elle dévorerait ses semblables si on ne renouvelait pas sa nourriture plusieurs fois dans la journée. Elle s'enterre en juillet, et l'insecte parfait éclôt cinq ou six semaines après.

Cette espèce habite l'Allemagne, l'est de la France, etc.



 CCXLI. NOCTUELLE BOUE-DE-PARIS (1).

NOCTUA LUTULENTA.

(*Wien. Verz. Hubn. Nobis.*)

●●●●●●●●●●●●●●●●

AGROTIS LUTULENTA. (*Ochsen.*)

Envergure, 16 à 17 lignes

CETTE noctuelle aurait été placée après celle du *Pancratium*, si je l'avais eue plus tôt à ma disposition. Mais, dans le tableau méthodique que je donnerai à la fin des nocturnes, elle reprendra, ainsi que quelques autres, le rang qu'elle doit occuper.

Le dessus des premières ailes est d'un gris-brun luisant, avec trois lignes flexueuses transversales, et trois annelets discoïdaux, noirâtres. Les deux annelets supérieurs et la ligne de l'extrémité sont un peu bordés de blanchâtre intérieurement.

(1) On donnait jadis ce nom à une étoffe qui était de la couleur de ce lépidoptère.

Le dessus des secondes ailes est d'un blanc-satiné dans le mâle, avec une ligne marginale noirâtre, qui n'atteint pas l'angle de l'anus. Il est d'un gris-blanchâtre dans la femelle, avec une large bordure brunâtre.

En-dessous, les ailes supérieures sont d'un gris-luisant, et les ailes inférieures comme en-dessus, mais marquées d'un point central noirâtre.

Le corselet est d'un gris-brun, et sans collier. L'abdomen est d'un gris-pâle. Les antennes du mâle sont pectinées et roussâtres, tandis que celles de la femelle sont filiformes et grisâtres.

Cette dernière est ordinairement un peu plus sombre que le mâle.

Quelquefois les deux annelets antérieurs des premières ailes sont nuls ou à peine distincts, et l'on ne voit que la tache réniforme.

On la trouve en France, en Allemagne, etc. M. Le Roux, ancien pharmacien à Versailles, l'a prise plusieurs fois dans le parc de cette ville.



CCXLII. NOCTUELLE OURSINE.

NOCTUA URSINA. (*Podu*, *Nobis*.)

Envergure, 15 à 16 lignes.



ELLE a de très-grands rapports avec l'*Enfumée* (n° CCXXXVIII), mais elle en diffère principalement par la couleur moins foncée de ses quatre ailes, et par ses antennes qui sont filiformes dans les deux sexes.

Le dessus des premières ailes est d'un brun-noirâtre foncé, avec deux lignes ondulées transversales, et trois annelets discoïdaux, noirs, mais peu apparents à cause de l'intensité du fond. L'annelet réniforme est éclairé intérieurement de blanchâtre contre son côté externe. Il y a en outre, près de l'extrémité de l'aile, une ligne transverse et flexueuse de points blanchâtres, sagittés.

Le dessus des secondes ailes est d'un brun-grisâtre dans les deux sexes, avec une ligne marginale noire.

En-dessous, les ailes supérieures sont grises,

et les inférieures blanchâtres, et les unes et les autres ont une tache centrale avec une ligne postérieure noirâtres.

Le corselet est d'un brun-noirâtre, avec un collier noir en accolade. L'abdomen est du même ton que le dessus des secondes ailes. Les antennes sont noirâtres.

Dans la femelle, la ligne transverse qui suit la tache réniforme est doublée de gris-roussâtre en arrière. Dans le mâle, on ne distingue pas ou presque pas l'annelet oblong qui est placé sous la tache ordinaire antérieure.

On la trouve dans les états autrichiens, principalement en Styrie et Carniole. Elle m'a été communiquée par M. Audinet de Serville.



CCXLIII. NOCTUELLE NÉGRESSE.

NOCTUA ÆTHIOPS. (*Nobis.*)



NOCTUA MIGRICANS. (*Hüb.*)

AGROTIS ÆTHIOPS (*Ochsen.*)



Envergure, 16 à 17 lignes.

Le dessus des premières ailes est d'un brun-noirâtre sombre, avec le tiers postérieur plus clair et traversé par une série de points noirs sagittés. Sur la partie foncée sont deux lignes très-flexueuses, et deux annelets discoïdaux, noirs, mais l'intensité du fond permet à peine de les voir.

Le dessus des secondes ailes est blanchâtre, avec une bordure noirâtre, assez large.

Le corselet et l'abdomen sont d'un brun-noirâtre, ce qui distingue principalement cette espèce de celles qui s'en rapprochent le plus. Les antennes sont noires et filiformes.

Je ne connais que le mâle.

Décrite et figurée d'après un individu recueilli aux environs de Vérone.

 CCXLIV. NOCTUELLE CENDRÉE.

 NOCTUA CINEREA. (*Wien. Verz. Nobis.*)

NOCTUÆ :

 CINEREA ET OBSCURA. (*Hubn.*)

 AGROTIS CINEREA. (*Ochsen.*)

LA DÉCOLORE

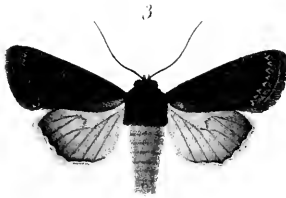
ET

 LA FERRUGINÉE, pl. 255, n° 387. d. (*Ingram.*)

Envergure, 16 à 17 lignes.

ENGRAMELLE a donné le mâle de cette espèce sous le nom de *Décolore*, et il a fait de la femelle une variété de sa phalène *Ferruginée*, en déclarant toutefois qu'elle se rapporterait mieux à la *Décolore*.

Le mâle a le dessus des premières ailes d'un gris-pâle et luisant, avec un sigma basilaire, et



1-2 Boue de Paris (*Lutulenta*), mâle et femelle. 3 Oursine (*Ursina*), mâle.
4 Nègresse (*Lethiops*), mâle. 5-6 Cendrée (*Cinerea*), mâle et femelle.

deux lignes ondulées transversales, noirs. La ligne postérieure est renfermée entre deux bandes sinuées obscures, également transversales, et il n'y a qu'une tache ordinaire, laquelle est formée par deux croissants dont la concavité regarde le bord terminal de l'aile. Le dessus de ses secondes ailes est d'un blanc-grisâtre.

Le dessus de la femelle offre le même dessin que le dessus du mâle; mais le fond des quatre ailes est d'un cendré-sombre, principalement dans la variété que Hubner a figurée sous le nom de *Obscura*; ce qui fait que la tache ordinaire est parfois peu sensible.

En-dessous, les ailes supérieures des deux sexes sont d'un gris plus ou moins foncé, et les ailes inférieures du même ton qu'en-dessus, mais marquées au milieu d'un point noirâtre.

Le corps est de la couleur des premières ailes, avec un collier noir. Les antennes sont pectinées et jaunâtres dans le mâle, elles sont filiformes et obscures dans la femelle.

En France, en Allemagne, etc.

TABLE

ALPHABÉTIQUE ET SYNONYMIQUE

DES

LÉPIDOPTÈRES NOCTURNES

DÉCRITS DANS CE VOLUME.

(Les noms en caractères italiques sont ceux des citations.)

- ACANTHELLA* (*yponomeuta*). Nobis. Voyez Épine
(yponomeute de l').
- Acordée* (l') Engram. *V.* Choisie (noctuelle).
- ACCORDÉE* (noctuelle). 65
- Accordée* (noctuelle). Oliv. Lat. *V.* *Accordée* (noctuelle).
- Achatata* (noctua). *V.* Algérienne (noctuelle).
- Achatina* (noctua). Sulzer, Cramer, *V.* Algérienne (noctuelle).
- Æqua* (noctua). Hubn. Mareel-Serres, Nobis. *V.* Égale (noctuelle).
- Ethiops* (*agrotis*). Ochsen. *V.* Négresse (noctuelle).
- Agamos* (noctua). Hubn. *V.* Converse (noctuelle).
- Agamos* (*catocala*). Ochsen. *V.* Converse (noctuelle).
- Agréable* (l'). Engram. *V.* Rousselette (noctuelle).

- ALCHIMISTE (noctuelle). 100
Alchimiste (noctuelle). Oliv. *V.* Alchimiste (noctuelle).
Alchymiste (*l'*). Geoff. Engram. *V.* Alchimiste (noctuelle).
Alchymista (noctua). Esp. *V.* Lencomelas (noctuelle).
Alchimista (noctua). Nobis *V.* Alchimiste (noctuelle).
Alchymista (noctua). Wien. Verz. Bork. Hubn. Marcel. Serres.
 Fab. *V.* Alchimiste (noctuelle).
Alchymista (*catephia*). Ochsen. *V.* Alchimiste (noctuelle).
- ALGÉRIENNE (noctuelle). 111
Algérienne (noctuelle). Oliv. *V.* Algérienne (noctuelle).
Algira (noctua). Linn. Esp. Bork. Marcel-Serres. Petag.
V. Algérienne (noctuelle).
Algira (*ophiusa*). Ochsen. *V.* Algérienne (noctuelle).
- ALISIER (yponomeute de *l'*). 37
Allemagne (*phalène d'*). Vulgairement. *V.* France (noctuelle).
- Amasia* (noctua). Esp. *V.* Courtisanne (noctuelle).
Ammonia (noctua). Cram. Esp. *V.* Géométrique (noctuelle).
Ammonie (noctuelle). Oliv. *V.* Géométrique (noctuelle).
Ampla (noctua). Hubn. *V.* incarnate (noctuelle).
- ANGLEUSE (noctuelle). 241
Angleuse (*l'*). Engram. *V.* Angleuse (noctuelle).
- APLATIE (lithosie). 16
Aquilina (noctua). Wien. Verz. Hubn. Nobis. *V.* acquiline (noctuelle).
Aquilina (*agrotis*). Ochsen. *V.* Aquiline (noctuelle).
- AQUILINE (noctuelle). 218
- ASPERGÉE (yponomeute). 35
Augur (noctua). Esp. *V.* Lunaire (noctuelle).
Auricularis (noctua). Hubn. Marcel-Serres. *V.* Titrhaë (noctuelle).
Austera (noctua). Esp. *V.* Rousselette (noctuelle).
- BADAUDE (noctuelle). 117

- Baja* (*noctua*). Fab. Wien. Verz. Hubn. Borkh. Nobis. *V.* Baie (noctuelle).
- Baja* (*graphiphora*). Ochsen. *V.* Baie (noctuelle).
- BAJE** (noctuelle). 203
- BAIGNÉE** (noctuelle). 255
- Bande blanche* (*la*). Engram. *V.* Algérienne (noctuelle).
- BANDELETTE** (noctuelle). 216
- Bella* (*noctua*). Bork. Nobis. *V.* Belle (noctuelle).
- Bella* (*apamea*). Ochsen. *V.* Belle (noctuelle).
- Belladone* (*la*). Engram. *V.* Baie (noctuelle).
- Belludone* (noctuelle). Oliv. *V.* Baie (noctuelle).
- Belludone* (*la*). Engram. *V.* Parée (noctuelle).
- BELLE** (noctuelle). 199
- Bifasciata* (*noctua*). Petag. *V.* Géométrique (noctuelle).
- Bigramma* (*noctua*). Esp. *V.* Rousselette (noctuelle).
- Binpunctella* (*alucite*). Fab. Mant. Entom. syst. *V.* Viperine (yponomeute de *la*).
- Bipunctella* (*tinca*). Fab. Suppl. Entom. Syst. De Vill. Vipérine (yponomeute de *la*).
- Birivia* (*noctua*). Wien. Verz. Hubn. Nobis. *V.* Double Raie (noctuelle).
- Birivia* (*agrotis*). Ochsen. *V.* Double Raie (noctuelle).
- BLESSÉE** (noctuelle). 260
- BOUE DE PARIS** (noctuelle). 269
- BOUFFONNE** (noctuelle). 128
- Brune à tache jaune aux ailes inférieures* (*la phalène*). Geoff. *V.* *Janthina* (noctuelle).
- BRUNE** (noctuelle). 183
- Brune* (noctuelle). Oliv. *V.* Brune (noctuelle).
- Brunette à ailes inférieures rougeâtres* (*la*). Geoff. Pyramidale (noctuelle).
- Brunette* (*la*). Engram. *V.* Ocellaire (noctuelle).
- Brunnea* (*noctua*). Fab. Wien. Verz. Hubn. Petag. Nobis.

- V. Brune* (noctuelle).
Brunca (*graphiphora*). Ochsen. *V. Brune* (noctuelle).
- Caliginosa* (*bombyx*). Esp. *V. Moissonneuse* (noctuelle).
Candida (*lithosia*). Nobis. *V. Candide* (lithosie).
Candida (*bombyx*). Cyrill. Ent. Nap. *V. Candide* (lithosie).
Candida (*eyprepia*). Ochsen. *V. Candide* (lithosie).
 CANDIDE (lithosie). 28
Carnea (*noctua*). Thunb. Nobis. *V. Incarnate* (noctuelle).
Carnca (*orthosia*). Ochsen. *V. Incarnate* (noctuelle).
Casque (*le*). Engram. *V. Janthina* (noctuelle).
Cendrée (*la*). Engram. *V. Bandelette* (noctuelle).
 CENDRÉE (noctuelle). 274
Cendrée (*noctuelle*). Oliv. *V. Cendrée* (noctuelle).
 CERISIER (yponomie du). 31
 CHAMPS (noctuelle des). 171
Chalciptera (*noctua*). Bork. *V. Géométrique* (noctuelle).
Charactera (*noctua*). Bork. *V. Sigue* (noctuelle).
 CHOISIE (noctuelle). 60
Choisie (*noctuelle*). Oliv. Latr. *V. Choisie* (noctuelle).
Chouette (*phalène*). Geoff. *V. Grammica* (lithosie).
Chouette (*l'écaille*). Engram. *V. Grammica* (lithosie).
Chouette (*la*). Goëd. *V. Pronuba* (noctuelle).
Cinerea (*agrotis*). Ochsen. *V. Cendrée* (noctuelle).
Cinerea (*noctua*). Fab. Wien. Verz. *V. Cendrée* (noctuelle).
Cingularis (*noctua*). Hubn. Marcel-Serres. *V. Badaude*
 (noctuelle).
Cingularis (*ophiusa*). Ochsen. *V. Badaude* (noctuelle).
Cinnamomea (*noctua*). Bork. *V. Conique* (noctuelle).
Cinnamomea (*amphipyra*). Ochsen. *V. Conique* (noctuelle).
Clavis (*bombyx*). Esp. *V. Porte-Pieus* (noctuelle).
Claf (*la*). Engram. *V. Porte-Pieus* (noctuelle).
C. Nigrum (*noctua*). Linn. Fab. Wien. Verz. Knock. Hubn.

- Petag. Borkh. De Vill. Nobis. *V. C. Noir* (noctuelle).
C. nigrum (*graphiphora*). Ochsen. *V. C. noir* (noctuelle).
C. NOIR (noctuelle). 177
C. Noir (*le*). Engram. *V. C. Noir* (noctuelle).
C. Noir (noctuelle). Oliv. *V. C. Noir* (noctuelle).
COLLIER ROUGE (lithosie). 22
Colon (*bombyx*). Hubn. *V. Candide* (noctuelle).
Comes (noctua). Hubn. *V. Orbone* (noctuelle).
Comes (*triphena*). Ochsen. *F. Orbone* (noctuelle).
Complana (*lithosia*). Ochsen. *V. Applatie* (lithosie).
Complana (noctua). Linn. Esp. De Vill. Petag. *V. Applatie*
 (lithosie).
Complana (noctua). Fab. Ent. System. *V. Applatie* (lithosie).
Complanu (*lithosia*). Fab. Supl. Ent. *V. Applatie* (lithosie).
Concubina (noctua). Hubn. Borkh. Marcel-Serres. *V. Mariée*
 (noctuelle).
Conica (noctua). Esp. *V. Conique* (noctuelle).
CONIQUE (noctuelle). 139
Conique (*la*). Engram. *V. Conique* (noctuelle).
CONJOINTE (noctuelle). 74
Conjointe noctuelle. Oliv. *V. Conjointe* (noctuelle).
Conjuga (noctua). Hubn. *V. Conjointe* (noctuelle).
Conjuncta (noctua). Esp. Borkh. *V. Conjointe* (noctuelle).
Conjuncta (*catocala*). Ochsen. *V. Conjointe* (noctuelle).
Connexa (noctua). Hubn. *V. Cythérée* (noctuelle).
Conversa (noctua). Esp. *V. Converse* (noctuelle).
Conversa (*catocala*). Ochsen. *V. Converse* (noctuelle).
CONVERSE (noctuelle). 78
Converse (*la*). Engram. *V. Converse* (noctuelle).
Converse (noctuelle). Oliv. *V. Converse* (noctuelle).
CORDON BLANC (noctuelle). 166
Cordon blanc (*le*). Engram. *V. Cordon blanc* (noctuelle).
Cordon blanc (noctuelle). Oliv. *V. Cordon blanc* (noctuelle).

- Corticæa* (*noctua*). Nobis. Hubn. *V.* écorce (noctuelle).
Corticæa (*agrotis*). Ochsen. *V.* écorce (noctuelle).
Coupée (*la*). Engram. *V.* Porte-Drapeau (noctuelle).
 COURTISANE (noctuelle). 76
Courtisanne (*noctuelle*). Oliv. *V.* Lunaire (noctuelle).
Crucæ (*noctua*). Wien. Verz. Fab. Bork. Hubn. Petag.
V. Vesce (noctuelle de la).
Crucæ (*ophiusa*). Ochsen. *V.* Vesce (noctuelle de la).
Crucæ (*noctua*). Marcel-Serres. *V.* Vesce (noctuelle de la).
Crapaud (*phatène*). Vulg. *V.* Maure (noctuelle).
Crassa (*noctua*). Hubn. Marcel-Serres. nobis. *V.* Épaisse
 (noctuelle).
Crassa (*agrotis*). Ochsen. *V.* Épaisse (noctuelle).
Crassa (*agrotis*). Ochsen. *V.* Épaisse (noctuelle).
Cratægella (*ypnomeuta*). Nobis. *V.* Alsier (ypnomeute
 de l').
Cratægella (*tinea*). Linn. Fab. Wien. Verz. De Vill. Petag.
 Hubn. *V.* Alsier (ypnomeute de l').
Cribella (*lithosia*). Nobis. *V.* Tamis (lithosie).
Cribella (*tinea*). Hubn. *V.* Tamis (lithosie).
Cribellum (*bombyx*). Esp. *V.* Candide (lithosie).
 CRIBLE (lithosie). 26
Crible (*le*). Engram. *V.* Crible (lithosie).
Cribrum (*lithosia*). Nobis. *V.* Crible (lithosie).
Cribrum (*bombyx*). Linn. Fab. Esp. Hubn. De Vill. *V.* Crible.
 (lithosie).
Cribrum (*eyprepia*). Ochsen. *V.* Crible (lithosie).
 CUIVREUSE (noctuelle). 197
Cuprea (*noctua*). Wien. Verz. Hubn. Nobis. *V.* Cuivreuse
 (noctuelle).
Cuprea (*apamea*). Ochsen. *V.* Cuivreuse (noctuelle).
Cythærea (*noctua*). Fab. Nobis. *V.* Cytérée (noctuelle).
 CYTHÉRÉE (noctuelle). 147
Cythærec (*noctuelle*). Oliv. *V.* Cytheree (noctuelle).

- DAHL (noctuelle). 189
Dahlia (noctua). Hubn. Nobis. *V.* Dahl (noctuelle).
Dahlia (graphiphora). *V.* Dahl (noctuelle).
Décolore (la). Engram. *V.* Cendrée (noctuelle).
Denticulosa (noctua). Esp. *V.* Forcipule (noctuelle).
 DÉPLACÉE (noctuelle). 58
Déplacée (la). Engram. *V.* Déplacée (noctuelle).
Deplana (noctua). Linn. Fab. Esp. De Vill. Petag. *V.* Quadrille (lithosie).
Depuncta (noctua). Linn. Fab. Esp. De Vill. Nobis. *V.* Piquée (noctuelle).
Depuncta (graphiphora). Ochsen. *V.* Piquée (noctuelle).
 DESIRÉE (noctuelle). 63
Dianthi (noctua). Hubn. Nobis. *V.* OEillet (noctuelle de l').
Dilecta (noctua). Hubn. *V.* Fiancée (noctuelle).
Dilecta (catocala). Ochsen. *V.* Fiancée (noctuelle).
Ditrapezium (noctua). Wien. Verz. Borkh. Hubn. *V.* Sigma (noctuelle).
Ditrapezium (noctua). Esp. *V.* Signe (noctuelle).
Domiduca (noctua). Knoch. Fuessl. *V.* Janthina (noctuelle).
Dominica (noctua). Cram. *V.* Pancratium (noctuelle du).
 DOUBLE RAIE (noctuelle). 267
Double raie (noctuelle). Oliv. *V.* Double Raie (noctuelle).
Double tache (la). Engram et Geoff. *V.* Exclamation (noctuelle).
Doublure jaune (la). Geoff. Engram. *V.* Glyphique (noct.)

Eborea (noctua). Esp. *V.* Mesomella (lithosie).
Eborina (lithosia). Fab. Sup. Ent. *V.* Mesomella (lithosie).
Eborina (lithosia). Ochsen. *V.* Mesomella (lithosie).
Eborina (bombyx). Hubn. *V.* Mesomella (lithosie).
Eborina (l'). Engram. *V.* Mesomella (lithosie).
Enchiella (yponomeuta). Nobis. *V.* Vipérine (yponomeute de la).

<i>Echiella (tinea)</i> . Wien. Verz. et Hubn. V. Viperine (yponomeute de la).	
ECORCE (noctuelle).	250
EFFÉMINÉE (noctuelle).	134
ÉCALE (noctuelle).	258
<i>Electa (noctua)</i> . Hubn. Borkh. V. Choisie (noctuelle).	
<i>Electa (catocala)</i> . Ochsen. V. Choisie (noctuelle).	
<i>Elocata (noctua)</i> . Esp. Borkh. V. Déplacée (noctuelle).	
<i>Elocata (catocala)</i> . Ochsen. V. Déplacée (noctuelle).	
ENFUMÉE (noctuelle).	264
<i>Enfumée (noctuelle)</i> . Oliv. V. Enfumée (noctuelle).	
<i>Enseigne (noctuelle)</i> . Oliv. V. Porte-Drapeau (noctuelle).	
<i>Enseigne</i> ('). Engram. V. Anglaise (noctuelle).	
ÉPAISSE (noctuelle).	236
<i>Epanchée (noctuelle)</i> . Oliv. V. Baignée (noctuelle).	
ÉPINE (yponomeute de l').	38
<i>Epineuse</i> (l'). Engram. V. Baignée (noctuelle).	
<i>Epose (noctuelle)</i> . Oliv. V. Déplacée (noctuelle).	
<i>Eruta (noctua)</i> . Hubn. V. Froment (noctuelle du).	
<i>Evonymella (yponomeuta)</i> . Latr. Gen. ins. et consid. V. Fusain (yponomeute du).	
<i>Evonymella (tinea)</i> . Linn. Fab. Wien. Verz. Scop. Petag. Devill. Sulz. Hubn. V. Fusain (yponomeute du).	
EXCLAMATION (noctuelle).	238
<i>Exclamation (noctuelle)</i> . Oliv. V. Exclamation (noctuelle).	
<i>Exclamationis (noctua)</i> . Linn. Clerk. Wien. Verz. Fab. Borkh. Hubn. Petag. De Vill. Nobis. V. Exclamation (noc- tuelle).	
<i>Exclamationis (bombyx)</i> . Esp. V. Exclamation (noctuelle).	
<i>Exclamationis (agrotis)</i> . Ochsen. V. Exclamation (noctuelle).	
FACÉTIEUSE (noctuelle).	130
<i>Fascialis (Pyralis)</i> . Devill. V. Triquètre (noctuelle).	

- Ferrugineæ (la)*. Engram. *V.* Cendrée (noctuelle).
Festiva (noctua). Wien. Verz. Hubn. Nobis. *V.* Parée (noctuelle).
Festiva (graphiphora). Ochsen. *V.* Parée (noctuelle).
FIANCÉE (noctuelle). 68
Fiancée (noctuelle). Oliv. *V.* *Fiancée* (noctuelle).
Fiancée (la). Engram. *V.* Accordée (noctuelle).
Fiancée (la). Engram. *V.* Pronuba (noctuelle).
Fictilis (noctua). Hubn. *V.* Froment (noctuelle du).
Fimbria minor (noctua). Devill. *V.* *Janthina* (noctua).
Fimbria (noctua). Linn. Fab. Schreb. Wien. Verz. Esp. Bork. Hubn. Panz. Devill. Petag. Marcel-Serres. Nobis. *V.* Frange (noctuelle).
Fimbria (triphæna). Ochsen. *V.* Frange (noctuelle).
Flammatra (noctua). Fab. Wien. Verz. Borkh. Hubn. Nobis. *V.* Flammerole (noctuelle).
Flammatra (agrotis). Ochsen. *V.* Flammerole (noctuelle).
FLAMMEROLE (noctuelle). 169
Flot (le). Geoff. *V.* Lunaire (noctuelle).
Fluctuans (noctua). Devill. *V.* Lunaire (noctuelle).
Forcipula (noctua). Wien. Verz. Hubn. Marcel-Serres. Nobis. *V.* Forcipule (noctuelle).
Forcipula (agrotis). Ochsen. *V.* Forcipule (noctuelle).
FORCIPULE (noctuelle). 228
Fortificata (noctua). Fab. *V.* Triquètre (noctuelle).
Fortifiée (noctuelle). Oliv. *V.* Triquètre (noctuelle).
Fragariæ (noctua). Borkh. Vieweg. *V.* Brune (noctuelle).
FRANCE (noctuelle). 163
Frangée (noctuelle). Oliv. *V.* Frange (noctuelle).
Frangée (la). Engram. *V.* Frange (noctuelle).
Fraxini (noctua). Linn. Fab. Wien. Verz. Esp. Bork. De Vill. Petag. V. Frêne (noctuelle du).
Fraxini (catocala). Ochsen. Sch. *V.* Frêne (noctuelle du).

- FRÈNE (noctuelle du). 50
Frêne (noctuelle du). Oliv. Latr. Walkenaër. *V.* Frêne
 (noctuelle du).
- FROMENT (noctuelle du). 225
Fulminea (*phalæna*). Scopoli. *V.* Paranymphe (noctuelle).
Fumosa (*noctua*). Fab. Wien. Verz. Hub. Nobis. *V.* Enfumée
 (noctuelle).
Fumosa (*agrotis*). Ochsen. *V.* Enfumée (noctuelle).
Funcrellu (*yponomeuta*). Nobis. *V.* Petit-Deuil (ypono-
 meute).
Funcrella (*tinca*). Fab. Hubn. *V.* Petit-Deuil (yponomeute).
Funesta (*noctua*). Esp. *V.* Leucomelas (noctuelle).
- FUSAIN (yponomeute du). 33
Fuscosa (*bombyx*). Esp. *V.* Moissonneuse (noctuelle).
- Genistæ* (*noctua*). Borkh. De Vill. *V.* Spectre (noctuelle).
Genistellæ (*noctua*). Borkh. *V.* Spectre (noctuelle).
- GENTILE (lithosie). 23
Gentile (*la*). Engram. *V.* Gentile (lithosie).
Geometrica (*noctua*). Fab. *V.* Géométrique (noctuelle).
Geometrica (*ophiusa*). Ochsen. *V.* Géométrique (noctuelle).
 GÉOMÉTRIQUE (noctuelle). 114
Geometrique (noctuelle). Oliv. *V.* Géométrique (noctuelle).
Gloutonne (*la*). Engram. *V.* Double Raie (noctuelle).
Glyphica (*noctua*). Linn. Fab. Wien. Verz. Esp. Hub. Borkh.
 De Vill. Petag. *V.* Glyphique (noctuelle).
Glyphica (*euclidia*). Ochsen. *V.* Glyphique (noctuelle).
 GLYPHIQUE (noctuelle). 96
Glyphique (noctuelle). Oliv. *V.* Glyphique (noctuelle).
Gothica (*noctua*). Linn. Fab. Clerck. Esp. Borkh. Pabz. De
 Vill. Nobis. *V.* Gothique (noctuelle).
Gothica (*episema*). Ochsen. *V.* Gotique (noctuelle).
Gothica (*bombyx*, *var.*). *V.* C. Noir (noctuelle).

- GOTHIQUE (noctuelle). 180
Gothique (la), Engram. *V.* *Gothique (noctuelle)*.
Gothique (noctuelle), Oliv. *V.* *Gothique (noctuelle)*.
 GRAMMICA (lithosie). 19
Grammica (lithosia), Nobis. *V.* *Grammica (lithosie)*.
Grammica (bombyx), Linn. Fab. Hubn. Devill. Petag. *V.*
 Grammica (lithosie).
Grammica (cypripia), Ochsen. *V.* *Grammica (lithosie)*.
 GRENADINE (noctuelle). 206
 GRIS DE LIN (noctuelle). 149
Gris de lin (noctuelle), Oliv. *V.* *Gris de Lin (noctuelle)*.

Hematitidea (noctua), Esp. *V.* *Cuivreuse (noctuelle)*.
Hibou (phalène), Geof. *V.* *Pronuba (noctuelle)*.
Hulotte (la), Vul. *V.* *Orbonne (noctuelle)*.
Hymenæa (noctua), Fab. Wien. Verz. Esp. Hubn. Borkh.
 V. *Hyménée (noctuelle)*.
Hymenæa (catocala), Ochsen. *V.* *Hyménée (noctuelle)*.
 HYMENÉE (noctuelle). 87
Hyménée (l') Engram. *V.* *Hyménée (noctuelle)*.
Hyménée (noctuelle), Oliv. Latr. *V.* *Hyménée (noctuelle)*.

 ILLUNAIRE (noctuelle). 126
Illunaris (noctua), Hubn. et Marcel-Serres. *V.* *Illunaire*
 (noctuelle).
 INCARNATE (noctuelle). 195
Incendiée (noctuelle), Oliv. *V.* *Flammerole (noctuelle)*.
Inséparable (l'), Engram. *V.* *Conjointre (noctuelle)*.
Interjecta (noctua), Hubn. Marcel. Serres et Nobis *V.* *In-*
 terposée (noctuelle).
Interjecta (triphæna), Ochsen. *V.* *Interposée (noctuelle)*.
 INTERPOSÉR (noctuelle). 154
Intruse (l'), Engram. *V.* *Parthenias (noctuelle)*.

- Irrorella* (*yponomeuta*). Nobis. *V.* Aspergée (*yponomeute*).
Irrorella (*tinea*). Hubn. *V.* Aspergée (*yponomeute*).
- Janthe* (*noctua*). Borkh. *V.* *Janthina* (*noctuelle*).
- JANTHINA** (*noctuelle*). 160
- Janthina* (*noctua*). Fab. Wien. Verz. Esp. Panz. Hubn.
 Marcel-Serres, Borkh. Nobis. *V.* *Janthina* (*n*).
- Janthina* (*triphæna*) Oschen. *V.* *Janthina* (*noctuelle*).
- Janthine* (*noctuelle*). Oliv. *V.* *Janthina* (*noctuelle*).
- Jaune* (*la*) à quatre points. Engram. *V.* Quadrille (*lithosie*).
- Janna* (*la Phalène*) à quatre points (*geoff.*). *V.* *Mesomella*
 (*lithosie*).
- Lemur* (*phalæna*). Natuf. *V.* *Maure* (*noctuelle*).
- Leucomelas* (*noctua*). Esp. *V.* *Alchimiste* (*noctuelle*).
- LEUCOMELAS** (*noctuelle*). 103
- Leucomelas* (*noctua*). Linn. Wien. Verz. Borkh. Hub. *V.*
Leucomelas (*noctuelle*).
- Leucomelas* (*noctua*). Fab. Mant. *V.* *Leucomelas* (*noctuelle*).
- Leucomelas* (*catephia*). Ochsen. *V.* *Leucomelas* (*noctuelle*).
- Lichenée bleue* (*la*). Engram. *V.* *Frène* (*noctuelle du*).
- Lichenée du Saule* (*la*). Vulg. *V.* *Mariée* (*noctuelle*).
- Lichenée rouge* (*la*). Engram. *V.* *Fiancée* (*noctuelle*).
- Lichenée des ponts* (*la*). Vulg. *V.* *Maure noctuelle*).
- Lignée* (*la*) Engram. *V.* *Gris de Lin* (*noctuelle*).
- Lignosa* (*noctua*). Nobis. *V.* *Angleuse* (*noctuelle*).
- Likenée bleue* (*la*). Geoff. *V.* *Frène* (*noctuelle du*).
- Likenée rouge* (*la*). Geoff. *V.* *Fiancée* (*noctuelle*).
- Lino-Grisea* (*noctua*). Fab. Wien. Verz. Esp. Borkh. Hub.
 Marcel-Serres, Nobis. *V.* *Gris de lin* (*n*).
- Lino-Grisea* (*triphæna*). Ochsen. *V.* *Gris de Lin* (*noctuelle*).
- Lithospermella* (*tinea*). Hubn. *V.* *Mignonette* (*yponomeute*).
- Livida* (*noctua*). Fab. Wien. Verz. Hubn. Panz. Petag. *V.*
Livide (*noctuelle*).

- Lirida (amphipyra)*, Ochsen. *V.* Livide (noctuelle).
LIVIDE (noctuelle). 141
Livide (noctuelle), Oliv. *V.* Livide (noctuelle).
Lotrix (Ph. Tortrix), Cram. *V.* Gentille (Lithosie).
Lucifera (noctua), Esp. *V.* Brune (noctuelle).
Lucipeta (noctua), Fab. Esp. Wien. Verz. Hubn. Nobis.
V. Lucipète (noctuelle). 266
LUCIPÈTE (noctuelle).
Lucipète (la), Engram. *V.* Lucipète (noctuelle).
Lucipète (noctuelle), Oliv. *V.* Lucipète (noctuelle).
Ludicra (noctua), Hubn. *V.* Bouffonne (noctuelle).
Ludicra (ophiusa), Ochs. *V.* Bouffonne (noctuelle).
LUNAIRE (noctuelle). 122
Lunaire (noctuelle), Oliv. *V.* Lunaire (noctuelle).
Lunaire (la), Engram. *V.* Lunaire (noctuelle).
Lunaris (noctua), Wien. Verz. Borkh. Hub. Marcel-Serres.
Fab. V. Lunaire (noctuelle).
Lunaris (ophiusa), Ochsen. *V.* Lunaire (noctuelle).
Lusoria (noctua), Wien. Verz. Fab. Borkh. Hubn. Petag.
Marcel-Serres. V. Facétieuse (noctuelle).
Lusoria (bombix), Linn. Esp. Devill. *V.* Facétieuse (noct.).
Lusoria (ophiusa), Ochsen. *V.* Facétieuse (noctuelle).
Lutulenta (noctua), Wien. Verz. Hubn. Nobis. *V.* Boue-de-Paris (noctuelle).
Lutulenta (agrotis), Ochsen. *V.* Boue-de-Paris (noctuelle).
- Manteau à tête jaune (le)*, Geoff. Engram. *V.* Aplatie (lithosie).
M. Noire (l'), Engram. *V.* Mi (noctua).
MARIE (noctuelle). 54
Mariée (noctuelle), Oliv. *V.* Mariée (noctuelle).
Mariée (la), Engram. *V.* Mariée (noctuelle).
Marita (noctua), Hubn. *V.* Déplacée (noctuelle).

- Maura* (*noctua*) Linn. Fab. Wien. Verz. Esp. Borkh. Hubn.
De Vill. Petag. Marcel-Serres. *V.* Maure (noctuelle).
- Maura* (*mormo*). Ochsen. *V.* Maure (noctuelle).
- MAURE** (noctuelle). 108
- Maure* (noctuelle). Oliv. *V.* Maure (noctuelle).
- Maure* (*la*). Engram. *V.* Maure (noctuelle).
- Mendosa* (*noctua*). Hubn. *V.* Piquée (noctuelle).
- Meretrix* (*noctua*). Fab. De Vill. *V.* Lunaire (noctuelle).
- MESOMELLA** (lithosie). 11
- Mesomella* (*tinea*). Linn. Fab. *V.* Mesomella (lithosie).
- MI** (noctuelle). 98
- Mi* (*noctua*). Linn. Fab. Wien. Verz. Esp. Hubn., etc. *V.* Mi (noctuelle).
- Mi* (*euclidia*). Ochsen. *V.* Mi (noctuelle).
- Mi* (noctuelle). Oliv. *V.* Mi (noctuelle).
- MIGNONNETTE** (yponomeute). 42
- Mnesta* (*noctua*). Hubn. *V.* Fiancée (noctuelle).
- MOISSONNEUSE** (noctuelle). 252
- Moissonneuse* (*la*). Oliv. Engram. *V.* Moissonneuse (noct).
- Molothina* (*bombyx*). Esp. *V.* Aquiline (noctuelle)
- Molothine* (*la*). Engram. *V.* Aquiline (noctuelle).
- MONOGRAMME** (noctuelle). 92
- Monogramma* (*noctua*). Hubn. *V.* Monogramme (noctuelle).
- Monogramma* (*euclidia*). Ochsen. *V.* Monogramme (noctuelle).
- Monogramma* (*noctua*). Marcel-Serres. *V.* Monogramme (noctuelle).
- MOSAÏQUE** (noctuelle). 212
- MULTANGLE** (noctuelle). 207
- Multangula* (*noctua*). Hubn. Schifferm. Nobis. *V.* Multangle (noctuelle).
- Multangula* (*graphiphora*). Ochsen. *V.* Multangle (noctuelle).
- Multiflore* (*la*). Engram. *V.* Bouffonne (noctuelle).
- Multiflore* (*la*). Engram. *V.* Vesce (noctuelle de *la*).

- Musiva* (*noctua*). Hubn. Nobis. *V.* Mosaïque (noctuelle).
Musiva (*graphiphora*). Ochsen. *V.* Mosaïque (noctuelle).
 NÉGRESSE (noctuelle). 273
Nigricans (*noctua*). Fab. Wien. Verz. *V.* Enfumée (noctuelle).
Nigricans (*noctua*). Hubn. *V.* Négresse (noctuelle).
Nigro-Fulva (*noctua*). Esp. *V.* Polygone (noctuelle).
Nigro-Fusca (*noctua*). Esp. Aquiline (noctuelle).
Noirâtre (*noctuelle*). Oliv. *V.* Enfumée (noctuelle).
Notha (*noctua*). Hubn. *V.* Parthenias (noctuelle).
Nubila (*noctua*). Esp. *V.* Signe (noctuelle).
Nun-atre (*noctuelle*). Oliv. *V.* Gothique (noctuelle).
Nun-atrum (*noctua*). Fab. Wien. Verz. Hubn. *V.* Gothique
 (noctuelle).
Nun-atrum (*bombyx*). Borkh. *V.* C. Noir (noctuelle).
Nupta (*noctua*). Hubn. Borkh. Marcel-Serres. *V.* Mariée
 (noctuelle).
Nupta (*catocala*). Ochsen. *V.* Mariée (noctuelle).
Nupta (*noctua*). Fab. De Vill. Petag. *V.* Déplacée (noctuelle).
Nymphæa (*noctua*). Nobis. *V.* Nymphé (noctuelle).
Nymphæa (*noctua*). Esp. Hubn. Borkh. Marcel-Serres.
V. Nymphé (noctuelle).
Nymphæa (*catocala*). Ochsen. *V.* Nymphé (noctuelle).
Nymphagoga (*noctua*). Esp. Hubn. Borkh. Marcel-Serres.
V. Nymphé (noctuelle).
Nymphagoga (*catocala*). Ochsen. *V.* Nymphé (noctuelle).
Nymphagogue (*la*). Engram. *V.* Nymphé (noctuelle).
 NYMPHE (noctuelle). 81
Nymphé (*la*). Engram. *V.* Nymphé (noctuelle).
Obducta (*noctua*). Esp. *V.* Rousselette (noctuelle).
Obelisca (*noctua*). Vieweg. Borkh. *V.* Rousselette (noct.).
Obelisca (*noctua*). Wien. Verz. Hubn. Nobis. *V.* Obelisque
 (noctuelle).

- Obeliscu* (*agrotis*). Oelisen. *V.* Obélisque (noctuelle).
OBÉLISQUE (noctuelle). 214
Obélisque (*l'*). Engram. *V.* Champs (noctuelle des).
Obscura (*noctua*). Borkh. *V.* Rousselette (noctuelle).
Obscura (*noctua*). *V.* Cendrée (noctuelle).
OCELLAIRE (noctuelle). 221
Ocellina (*noctua*). Wien. Verz. Hubn. Marcel-Serres, Nobis
V. Ocellaire (noctuelle).
Ocellina (*agrotis*). Ochsen. *V.* Ocellaire (noctuelle).
OEILLET (noctuelle de *l'*). 227
Olivaceu (*noctua*). De Vill. *V.* Tirrhæa (noctuelle).
OMBRAGÉE (noctuelle). 204
Ombre (*l'*). Engram. *V.* Signe (noctuelle).
Optata (*noctua*). Nobis. *V.* Desirée (noctuelle).
Orbona (*noctua*). Fab. Naturf. Nobis. *V.* Orbone (noct.).
ORBONE (noctuelle). 156
OURSINE (noctuelle). 271
- Pacta* (*noctua*). Linn. Fab. Hubn. Borkh. Fuessl. *V.* Accordée (noctuelle).
Pacta (*noctua*). Wien. Verz. Esp. *V.* Choisie (noctuelle).
Pacta succica (*noctua*). Esp. *V.* Accordée (noctuelle).
Pacta (*noctua*). Marcel-Serres. *V.* Accordée (noctuelle).
Pacta (catocala). Ochsen. *V.* Accordée (noctuelle).
Padella (*yponomeuta*). Nobis. *V.* Cerisier (yponomeute).
Padella (tinea). Linn. Fab. Wien. Verz. Scopoli, Petag. de
Vill. Hubn. *V.* Cerisier (yponomeute).
Padelle (*yponomeute*). Latr. Nouv. Dict. d'Histoire naturelle,
2^e éd. *V.* Cerisier (yponomeute).
Pancrais (*noctuelle du*). Oliv. *V.* Pancrais (noctuelle du).
Pantratii (*noctua*). Cyrill. Hubn. Marcel-Serres. Nobis.
V. Paneratium (noctuelle du).
Pancratu (*agrotis*). Ochsen. *V.* Paneratium (noctuelle du).
PANCRATIUM (noctuelle du). 262

- Parallela* (*noctua*). Cyrill. *V.* Géométrique (noctuelle).
- Parallelaris* (*noctua*). Hubn. Marcel-Serres. *V.* Géométrique (noctuelle).
- Parallèle* (*noctuelle*). *V.* Géométrique (noctuelle).
- Paranympa* (*noctua*). Linn. Fab. Wien. Verz. Esp. Hubn., etc. *V.* Paranymphe (noctuelle).
- Paranympa* (*catocala*). Ochsen. *V.* Paranymphe (noctuelle).
- PARANYMPHE (noctuelle) 84
- Paranymphe* (*la*). Engram. *V.* Paranymphe (noctuelle).
- Paranymphe* (*noctuelle*). Oliv. Latr. *V.* Paranymphe (noctuelle).
- PARÉE (noctuelle) 116
- PARTHENIAS (noctuelle) 89
- Parthenias* (*noctua*). Wien Verz. Esp. Hubn. Linn. de Vill. *V.* Parthenias (noctuelle).
- Parthenias* (*brephos*). Ochsen. *V.* Parthenias (noctuelle).
- Parthenie* (*noctuelle*). Oliv. *V.* Parthenie (noctuelle).
- Pasythea* (*noctua*). Hubn. Borkh. *V.* Converse (noctuelle).
- Pasythée* (*noctuelle*). Oliv. *V.* Converse (noctuelle).
- Pâté noir* (*le*). Engram. *V.* Polygone (noctuelle).
- Perflua* (*noctua*). Fab. Borkh. Hubn. *V.* Efféminée (noctuelle).
- Perflua* (*amphipyra*). Ochsen. *V.* Efféminée (noctuelle).
- Perflue* (*noctuelle*). Oliv. *V.* Efféminée (noctuelle).
- Perfusa* (*noctua*). Hubn. *V.* Conique (noctuelle).
- Pellex* (*noctua*). Hubn. Marcel-Serres. *V.* Courtisane (noctuelle).
- PETIT DEUIL (yponomeute) 40
- Petit deuil* (*phalène*). Cendrée à 20 points noirs (œgur). *V.* Cerisier (yponomeute du).
- Pie* (*la*). Engram. *V.* Leucomelas (noctuelle).
- Pie* (*noctuelle*). Oliv. *V.* Leucomelas (noctuelle).

PIQUÉE (noctuelle).....	191
<i>Phyteuma</i> (<i>noctua</i>). Esp. <i>V.</i> Ocellaire (noctuelle).	
<i>Plebeja</i> (<i>noctua</i>). Linn. De Vill. <i>V.</i> Parthenias (noctuelle).	
<i>Plecta</i> (<i>noctua</i>). Simm. Fab. Wien. Verz. Klem. Esp. Borkh. Hubn. De Vill. Petag. Nobis. <i>V.</i> Cordon blanc (noctuelle).	
<i>Plecta</i> (<i>graphiphora</i>). Ochsen. <i>V.</i> Cordon Blanc (noctuelle).	
PLOMBÉE (yponomeute).....	36
<i>Plumbeola</i> (<i>bombyx</i>). Hubn. <i>V.</i> Applatie (lithosie).	
<i>Plumbella</i> (<i>yponomeuta</i>). Nobis. <i>V.</i> Plombée (yponomeute).	
<i>Plumbella</i> (<i>tinea</i>). Fab. Wien. Verz. Hubn. <i>V.</i> Plombée (yponomeute).	
<i>Pointée</i> (<i>noctuelle</i>). Oliv. <i>V.</i> Piquée (noctuelle).	
<i>Pointillée</i> (<i>la</i>). Engram. <i>V.</i> Écorce (noctuelle).	
<i>Point noir</i> (<i>le</i>). Engram. <i>V.</i> Parée (noctuelle).	
<i>Point noir</i> (<i>le</i>). Engram. <i>V.</i> Brune (noctuelle).	
<i>Polygona</i> (<i>noctua</i>). Fab. Wien. Verz. Hubn. Nobis. <i>V.</i> Poly- gone (noctuelle).	
<i>Polygona</i> (<i>graphiphora</i>). Ochsen. <i>V.</i> Polygone (noctuelle).	
POLYGONE (noctuelle).....	245
<i>Polygone</i> (<i>noctuelle</i>). Oliv. <i>V.</i> Polygone (noctuelle).	
PORTE-DRAPEAU (noctuelle).....	230
PORTE-FLÈCHES (noctuelle).....	232
PORTE-PIEUS (noctuelle).....	223
<i>Posthuma</i> (<i>noctua</i>). Hubn. <i>V.</i> Hyménée (noctuelle).	
<i>Praticola</i> (<i>noctua</i>). Hubn. Borkh. <i>V.</i> Froment (noctuelle du).	
<i>Primula</i> (<i>noctua</i>). Esp. Borkh. <i>V.</i> Parée (noctuelle).	
<i>Promise</i> (<i>noctuelle</i>). Oliv. <i>V.</i> Fiancée (noctuelle).	
<i>Promise</i> (<i>la</i>). Engram. <i>V.</i> Fiancée (noctuelle).	
<i>Promissa</i> (<i>noctua</i>). Fab. Wien. Verz. Esp. Borkh. Hubn. <i>V.</i> Fiancée (noctuelle).	
<i>Promissa</i> (<i>catocala</i>). Ochsen. <i>V.</i> Fiancée (noctuelle).	
PRONUBA (noctuelle).....	151
<i>Pronuba</i> (<i>noctua</i>). Linn. Fab. Wien. Verz. Esp. Borkh. Hubn. Schreff. Scop. Petag. De Vill. Marcel-Serres, Nobis.	

- V. Pronuba* (noctuelle).
Pronuba (*triphæna*). Oehsen. *V.* *Pronuba* (noctuelle).
Pronuba (noctuelle). Oliv. *V.* *Pronuba* (noctuelle).
Pucelle (*la*). Engram. Oliv. *V.* *Parthenias* (noctuelle).
Puella (*noctua*). Esp. *V.* *Parthenias* (noctuelle).
Puerpera (*noctua*). Giorna. *V.* *Courtisane* (noctuelle).
Puerpera (*catocala*). Oehsen. *V.* *Courtisane* (noctuelle).
Pulchella (*lithosia*). Nobis. *V.* *Gentille* (lithosie).
Pulchella (*phalæna*). Scopoli. *V.* *Gentille* (lithosie).
Pulchella (*Bombyx*). Fab. Petag. *V.* *Gentille* (lithosie).
Pulchra (*bombyx*). Hubn. *V.* *Gentille* (lithosie).
Pulchra (*noctua*). Esp. *V.* *Gentille* (lithosie).
Pulchra (*eyprepia*). Oehsen. *V.* *Gentille* (lithosie).
Punicca (*noctua*). Hubn. Nobis. *V.* *Grenadine* (noctuelle).
Pusiella (*yponomeuta*). Nobis. *V.* *Mignonnette* (yponomeute).
Pusiella (*tinea*). Linn. Sulz. Roem. De Vill. *V.* *Mignonnette*.
 (yponomeute).
Pusiella (*tinea*). Fabr. *V.* *Mignonnette* (yponomeute).
 PUTA (noctuelle) 243
Puta (*agrotis*). Oehsen. *V.* *Puta* (noctuelle).
Puta (*noctua*). Hubn. Nobis. *V.* *Puta* (noctuelle).
 PYRAMIDALE (noctuelle) 136
Pyramide (*la*). Engram. *V.* *Pyramidale* (noctuelle).
Pyramide (noctuelle). Oliv. *V.* *Pyramidale* (noctuelle).
Pyramidea (*noctua*). Linn. Fab. Wien. Verz. Esp. Borkh.
 Hubn. De Vill. Petag. *V.* *Pyramidale* (noctuelle).
Pyramidea (*amphipyra*). Oehsen. *V.* *Pyramidale* (noctuelle).
Pyramidina (*noctua*). Esp. *V.* *Efféminée* (noctuelle).
Pyramis (*noctua*). Borkh. *V.* *Polygone* (noctuelle).

Quadra (*lithosia*). Oehsen. *V.* *Quadrille* (lithosie).
Quadra (*lithosia*). Linn. Fab , etc., etc. *V.* *Quadrille* (lithosie).

- Quadratum* (*noctua*). Hubn. *V.* Belle (noctuelle).
QUADRILLE (lithosie) 13
- Ravida* (*noctua*). Wien. Verz. Hubn. Marcel-Serres, Nobis.
V. Rousselette (noctuelle).
- RECTANGLE** (noctuelle) 248
- Rectangle* (*noctuelle*). Oliv. *V.* Rectangle (noctuelle).
- Rectangula* (*noctua*). Fab. Wien. Verz. Borkh. Hubn. Nobis.
V. Rectangle (noctuelle).
- Rectangula* (*agrotis*). Ochsen. *V.* Rectangle (noctuelle).
- Répendue* (*noctuelle*). Oliv. *V.* Conique (noctuelle).
- RHOMBOÏDE** (noctuelle) 193
- Rhomboides* (*noctua*). Esp. Nobis. *V.* Rhomboïde (noctuelle).
- Rhomboides* (*graphiphora*). Ochsen. *V.* Rhomboïde (noctuelle).
- Rousse* (*la*). Engram. *V.* Épaisse (noctuelle).
- ROUSSELETTE** (noctuelle) 234
- Rubi* (*noctua*). Vieweg. *V.* Belle (noctuelle).
- Rubiconde* (*la*). Engram. *V.* Blessée (noctuelle).
- Rubicans* (*noctua*). Esp. Borkh. *V.* Enfumée (noctuelle).
- Rubicollis* (*lithosia*). Ochsen. *V.* Collier rouge (lithosie).
- Rubicollis* (*noctua*). Linn. Esp. De Vill. *V.* Collier rouge (lithosie).
- Rubicollis* (*bombyx*). Fab. Hubn. Petag. *V.* Collier rouge (lithosie).
- Ruris* (*noctua*). Hubn. Nobis. *V.* Champs (noctuelle des).
- Ruris* (*agrotis*). Ochsen. *V.* Champs (noctuelle des).
- Sagittifera* (*noctua*). Hubn. Nobis. *V.* Porte-Flèche (noct.).
- Sagittifera* (*agrotis*). Ochsen. *V.* Porte-Flèche (noctuelle).
- SALSIFIS** (noctuelle du) 145
- Sauglée* (*noctuelle*). Oliv. *V.* Badande (noctuelle).
- Saucia* (*noctua*). Hubn. Nobis. *V.* Blessée (noctuelle).

- Saucia (agrotis)*. Ochsen. *V.* Blessée (noctuelle).
Scotophila (noctua). Esp. *V.* Livide (noctuelle).
Segetis (noctua). Fab. Petag. Hubn. Nobis. *V.* Moissonneuse (noctuelle).
Segetum (noctua). Hubn. Schifferm. Marcel-Serres. *V.* Moissonneuse (noctuelle).
Segetum (agrotis). Ochsen. *V.* Moissonneuse (noctuelle).
Segetum (bombyx). Esp. *V.* Épaisse (noctuelle).
Sequella (yponomeuta). Nobis. *V.* Suivante (yponomeute).
Sequella (linea). Linn. Clerk. De Vill. Hubn. *V.* Suivante (yponomeute).
Sequella (linea). Fab. Ent. systém. *V.* Suivante (yponomeute).
Sérieuse (ta). Engram. *V.* Sigma (noctuelle).
SIGMA (noctuelle). 174
Sigma (noctua). Hubn. Esp. Knoch. Borkh. Vien. Nobis. *V.* Sigma (noctuelle).
Sigma (le). Engram. *V.* Sigma (noctuelle).
Sigma (noctua). Wien. Verz. Hubn. *V.* Signe (noctuelle).
Sigma (graphiphora). Ochsen. *V.* Signe (noctuelle).
Signalée (noctuelle). Oliv. *V.* Signe (noctuelle).
SIGNE (noctuelle). 209
Signifera (noctua) Fab. Wien. Verz. Borkh. Hubn. Petag. Nobis. *V.* Porte-Drapeau (noctuelle).
Signifera (agrotis). Ochsen. *V.* Porte-Drapeau (noctuelle).
Signum (noctua). Fab. Nobis. *V.* Signe (noctuelle).
Socrus (noctua). Giorna. *V.* Spectre (noctuelle).
Solani (noctua). Fab. *V.* Frange (noctuelle).
Solanum (noctuelle du). Oliv. *V.* Frange (noctuelle).
SOMBRE (noctuelle). *V.* S. 143
Sombre (noctuelle). Oliv. *V.* Sombre (noctuelle).
Sordida (noctua). Hubn. *V.* Écorce (noctuelle).
Sordida (noctua). Schifferm. *V.* Moissonneuse (noctuelle).
SPECTRE (noctuelle). 105

- Spetre (noctuelle)*. Oliv. *V.* Spectre (noctuelle).
Spectre (le). Engram. *V.* Spectre (noctuelle).
Spectrum (noctua). Fab. Esp. Hubn. Marcel-Serres. *V.* Spectre (noctuelle).
Spectrum (amphipyra). Ochsen. *V.* Spectre (noctuelle).
Spinifera (bombyx). De Vill. *V.* Baignée (noctuelle).
Spinula (bombyx). Esp. *V.* Baignée (noctuelle).
Sponsa (noctua). Linn. De Vill. Fisch. *V.* Fiancée (noct).
Sponsa (noctua). Fab. Wien. Verz. Hubn. Esp. Borkh. *V.* Fiancée (noctuelle).
Sponsa (catocala). Ochsen. *V.* Fiancée (noctuelle).
Spuria (noctua). Hubn. *V.* Parthenias (noctuelle).
Stigmatica (noctua). Hubn. *V.* Rhomboïde (noctuelle).
Stolida (noctua). Fab. *V.* Badande (noctuelle).
Stolide (noctuelle). Oliv. *V.* Badande (noctuelle).
Stupeuse (noctuelle). Oliv. *V.* Algérienne (noctuelle).
Stuposa (noctua). Fab. *V.* Algérienne (noctuelle).
Subsequa (noctua). Wien. Verz. Hubn. Nobis, *V.* Suivante (noctuelle).
Subsequa (triphæna). Ochsen. *V.* Suivante (noctuelle).
Subsequa (noctua). Esp. Borkh. *V.* Orbone (noctuelle).
Suffusa (noctua). Fab. Wien. Verz. Hubn. Petag. Marcel-Serres. *V.* Baignée (noctuelle).
Suffusa (agrotis). Ochsen. *V.* Baignée (noctuelle).
SUIVANTE (ypoméute). 41
SUIVANTE (noctuelle). 159
Suivante (la). Engram. *V.* Orbone (noctuelle).
Suivante (noctuelle). Oliv. *V.* Orbone (noctuelle).
TAMIS (lithosie). 29
Tecta (noctua). Hubn. *V.* Incarnate (noctuelle).
Trigle blanche à points noirs (la). Geoff. *V.* Fusain (ypoméute du).

- Temera* (*noctua*). Hubn. *V.* Champs (noctuelle des).
- Testacée* (*la*). Engram. *V.* Épaisse (noctuelle).
- Tetra* (*noctua*). Fab. Borkh. Hubn. Petag. *V.* Sombre (noctuelle).
- Tetra* (*amphipyra*). Ochsen. *V.* Sombre (noctuelle).
- Texta* (*noctua*). Esp. Borkh. *V.* Cythérée (noctuelle).
- Texta* (*Polia*). Ochsen. *V.* Cythérée (noctuelle).
- Tirrhæa* (*noctua*). Fab. Cram. *V.* Tirrhæa (noctuelle).
- TIRRHÆA (noctuelle). 119
- Tirrhæa* (*ophiusa*). Ochsen. *V.* Tirrhæa (noctuelle).
- Tirrhée* (*noctuelle*). Oliv. *V.* Tirrhæa (noctuelle).
- Tragopogon* (*noctuelle*). Oliv. *V.* Salsifis (noctuelle du).
- Tragopogonis* (*noctua*). Linn. Fab. Wien. Verz. Esp. Borkh. Panz. Hubn. De Vill. Petag. Nobis. *V.* Salsifis (noct. du).
- Tragopogonis* (*amphipyra*). Ochsen. *V.* Salsifis (noct. du).
- Triangulaire* (*noctuelle*). Oliv. *V.* Triquètre (noctuelle).
- Triangulaire* (*la*). Engram. *V.* Triquètre (noctuelle).
- Triangularis* (*noctua*). Hubn. *V.* Algérienne (noctuelle).
- Triangulum* (*noctua*). Hufnag. *V.* Sigma (noctuelle).
- Triangulum* (*graphiphora*). Ochsen. *V.* Sigma (noctuelle).
- Tricheuse* (*noctuelle*). Oliv. *V.* Facétieuse (noctuelle).
- Tricheuse* (*la*). Engram. *V.* Facétieuse (noctuelle).
- Tricomma* (*noctua*). Esp. *V.* Base (noctuelle).
- Trigonalis* (*bombyx*). Esp. *V.* Porte-Pieus (noctuelle).
- Tripunctée* (*la*). Engram. *V.* Salsifis (noctuelle du).
- Triquetra* (*euclidia*). Ochsen. *V.* Triquètre (noctuelle).
- Triquetra* (*noctua*). Fab. Wien. Verz. Esp. Hubn. Borkh. Petag. *V.* Triquètre (noctuelle).
- TRIQUÈTRE (noctuelle). 94
- Tristigma* (*graphiphora*). Ochsen. *V.* Sigma (noctuelle).
- Tritici* (*noctua*). Linn. De Vill. Nobis. *V.* Froment (noctuelle du).
- Tritici* (*agrotis*). Ochsen. *V.* Froment. (noctuelle du).
- Tritici* (*noctua*). Wien. Verz. Hubn. *V.* Épaisse (noctuelle).

306 TABLE ALPHABÉTIQUE ET SYNONYMIQUE.

- Umbra (noctua)*. Vieweg. *V.* Signe (noctuelle).
Umbrosa (noctua). Hubn. Nobis. *V.* Ombragée (noctuelle).
Umbrosa (apamea). Ochsen. *V.* Ombragée (noctuelle).
Unicolor (noctua). Hubn. Nobis. *V.* Unicolore (noctuelle).
Unicolor (agrotis). Ochsen. *V.* Unicolore (noctuelle).
 UNICOLORE (noctuelle). 233
Ursina (noctua). Poda. Nobis. *V.* Oursine (noctuelle).
Uxor (noctua). Hubn. Marcel-Serres. *V.* Déplacée (noctuelle).

Valligera (noctua). Fab. Wien. Verz. Hubn. Nobis. *V.* Porte-Pieus (noctuelle).
Valligera (agrotis). Ochsen. *V.* Porte-Pieus (noctuelle).
Valligera (noctuelle). Oliv. *V.* Porte-Pieus (noctuelle).
 VESCE (noctuelle de la). 132
Vesce noctuelle de la. Oliv. *V.* Vesce (noctuelle de la).
Vesta (noctua). Esp. *V.* Tirrhæa (noctuelle).
Vestigialis (noctua). Hufnag. Naturf. Vieweg. *V.* Porte-Pieus (noctuelle).
Veuve (la). Geoff. Engram. *V.* Collier rouge (lithosie).
Vidua (bombyx). *V.* Parthenias (noctuelle).
 VIPÉRINE (yponomeute de la). 44
Vipérine (yponomeute de la). Latr. Nouv. Dict. d'hist. natur.
V. Vipérine (yponomeute de la).
Vitta (noctua). Esp. Borkh. Hubn. Nobis. *V.* Bandelette (noctuelle).
Vitta (agrotis). Ochsen. *V.* Bandelette (noctuelle).

Xanthographa (noctua). Brahm. *V.* Belle (noctuelle).
Xanthographa (noctua). Fab. Ent. systém. *V.* Leucomelas (noctuelle).

QL555 F8G6X v.5 Ent.

AUTHOR

Godart, Jean Baptiste

TITLE

Histoire naturelle...

Q1

555

F8G6X

v.5

Ent.

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00271821 1

nhent QL555 F8G6X

v 5 Histoire naturelle des Lepidopt&